

Éducation physique et sportive

L'évaluation aux baccalauréats, CAP et BEP de l'enseignement général, technologique et professionnel en Éducation Physique et Sportive

Rapport annuel session 2016

Ce document peut être utilisé librement dans le cadre des activités de l'enseignement scolaire, de la formation des professeurs et de l'organisation des examens.

Toute reproduction, même partielle, à d'autres fins ou dans une nouvelle publication, est soumise à l'autorisation du directeur général de l'Enseignement scolaire.

SOMMAIRE DU RAPPORT

Les membres de la commission nationale	4
Préambule	5
1. Actualisation des textes concernant la certification aux examens en EPS	6
2. Analyse des rapports des commissions académiques	8
3. Réflexion de la CNE sur « L'EPS au lycée »	11
4. Synthèse et éléments saillants du rapport annuel de la CNE : vers un outil de communication en « 4 pages »	17
5. Constats principaux concernant les résultats chiffrés	18
5.1. Les moyennes	19
5.2. La fréquentation	21
6. Les inaptitudes	22
6.1. Les taux d'inaptitudes dans les épreuves en CCF	22
6.1.1. Taux des dispenses (inaptes totaux)	22
7. Constats principaux concernant les résultats chiffrés	23
7.1. Les moyennes	23
7.2. La fréquentation	25
8. Les inaptitudes	27
8.1. Les taux d'inaptitudes dans les épreuves en CCF	27
8.1.1. Taux des dispenses (inaptes totaux)	27
8.1.2. Évolution des taux de dispenses au cours des dernières années	27
Taux de dispenses (toutes épreuves confondues) selon les académies	30
8.2. Contrôle adapté	31
8.2.1. Pourcentage d'élèves bénéficiant d'un contrôle adapté selon les voies	31
8.2.2. Pourcentage d'élèves bénéficiant d'un contrôle adapté selon les voies et les académies	32
8.3. Le cas des « Note + DI +DI »	33
9. Enseignement commun : Contrôle en Cours de Formation -- Résultats nationaux	35
9.1. Baccalauréats G/T : Enseignement commun : Contrôle en Cours de Formation	35
9.1.1. Les moyennes 2016 et leur évolution / aux années précédentes	35
9.1.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes	36
9.1.3. Les moyennes par CP	37
9.1.4. La fréquentation des APSA	39
9.1.5. Les moyennes par APSA	40
9.1.6. Liens fréquentation moyenne	43
9.1.7. La fréquentation des APSA de la liste académique	45
9.1.8. Les moyennes selon les académies	46
.....	46
9.2. Baccalauréats professionnels : enseignement commun CCF	47
9.2.1. Les moyennes 2016 et leur évolution / aux années précédentes	47
9.2.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes	48
9.2.3. Les moyennes par CP	49
9.2.4. La fréquentation des APSA	50
9.2.5. Les moyennes par APSA	51
9.2.6. Liens fréquentation – moyennes	54
9.2.7. La fréquentation des APSA de la liste académique	56
9.2.8. Les moyennes selon les académies	57
9.3. CAP-BEP : enseignement commun CCF	58
9.3.1. Les moyennes 2016 et leur évolution / aux années précédentes	58
9.3.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes	59

9.3.3.	Les moyennes par CP	60
9.3.4.	La fréquentation par APSA	61
9.3.5.	Les moyennes par APSA	62
9.3.6.	Liens fréquentation – moyenne	65
9.3.7.	La fréquentation des APSA de la liste académique	67
9.3.8.	Les moyennes selon les académies.....	68
10.	Enseignement commun : Contrôle Ponctuel -- Résultats nationaux.....	69
10.1.	Baccalauréats G/T.....	69
10.1.1.	Les moyennes globales	69
10.1.2.	Les moyennes et fréquentations par binôme d’activités	69
10.2.	Baccalauréats professionnels.....	70
10.2.1.	Les moyennes globales	70
10.2.2.	Les moyennes et fréquentations par binôme d’activités	70
10.3.	CAP-BEP.....	71
10.3.1.	Les moyennes globales	71
10.3.2.	Les moyennes et fréquentations par binôme d’activités	71
10.4.	Synthèse enseignement commun : contrôle ponctuel	72
11.	Épreuve facultative	73
11.1.	Contrôle en Cours de Formation (30 académies).....	73
11.2.	Contrôle en ponctuel.....	73
11.2.1.	Les moyennes et fréquentations par APSA	73
11.2.2.	Les APSA académiques	74
11.2.3.	Sportifs de Haut Niveau (SHN) sur liste, Sportif de haut niveau du Sport Scolaire (SHNSS) et Jeunes officiels (JO)	76
11.3.	Enseignement de complément (29 académies).....	77
	Annexe 1 : Grille d’analyse des rapports des commissions académiques session 2016.....	78
	Annexe 2 : Trame du rapport de la commission académique 2017	80

Les membres de la commission nationale

Présidente : Valérie DEBUCHY, IGEN, Doyenne du groupe de l'EPS

Secrétaire : Didier HALAIS, Prag, rectorat de Versailles

Membres titulaires :

Bernard ANDRE - IGEN

Jean-Pierre BARRUE – IGEN

André CANVEL – IGEN

Véronique ELOI-ROUX – IGEN

Michèle JEANNE-ROSE - IGEN

Carole SEVE - IGEN

Jean-Marc BODET - IA-IPR rectorat de Clermont Ferrand

Christophe CARPENTIER - IA-IPR rectorat de Lille

Patrick DUMONT – IA IPR de Créteil

Pierre-Etienne TAILFER - IA-IPR rectorat de Lyon

Vincent LEPELLETIER - IA-IPR rectorat de Versailles

Agnès RAYBAUD - IA-IPR rectorat de Nice

Pierre-Etienne TAILFER - IA-IPR rectorat de YON

Martine WINKELS -- IA-IPR rectorat d'Amiens

Amélie BARRENGER – Prag, académie de Nantes

Joëlle BORGA – Prag, académie de Toulouse

Valérie MILLET – Prag Lycée, académie de Dijon

Xavier RACINAIS – Prag, académie de Bordeaux

Jean-Charles THEVENOT – Prag, académie de Reims

Membres suppléants IA-IPR :

Laurence BURG -- IA-IPR rectorat de Grenoble

Pascal GADUEL – IA-IPR rectorat de Versailles

Bruno REIBEL -- IA-IPR rectorat de Créteil

Membres suppléants enseignants :

Philippe ANDRIEU – Prag, académie de Paris

Chloé DUTILH – Prag, académie de Créteil

Sébastien POUSSIN – Prag, académie de Versailles

Préambule

La commission nationale d'évaluation de l'EPS a été créée par l'arrêté du 9 avril 2002 et la note de service du 12 juin 2002 qui fixent les modalités d'évaluation de l'EPS aux baccalauréats Général et Technologique. Le premier rapport de la commission nationale a été réalisé suite à la session 2003 des baccalauréats de l'enseignement général et technologique.

La commission nationale est composée de représentants de l'administration, des corps d'inspection et des experts disciplinaires. Elle est « présidée par le doyen du groupe d'éducation physique et sportive de l'inspection générale de l'éducation nationale ou son représentant ; elle est placée auprès de la direction générale de l'enseignement scolaire »¹. Le renouvellement des membres de cette commission se fait par fraction ou totalité tous les trois ans.

Sa mission essentielle est d'assurer une régulation des modalités de l'évaluation au baccalauréat pour tous les types d'enseignements. Elle a également pour missions :

- d'élaborer le cahier des charges des outils informatiques de recueil des données ;
- de publier les données statistiques significatives de la session d'examen ;
- de proposer les adaptations ou modifications éventuelles des épreuves, des éléments d'évaluation, des niveaux d'acquisition et des référentiels académiques.

Les travaux de la commission se réalisent sur la base de deux types de données essentielles :

- des données quantitatives (remontée par les académies d'un fichier Excel récapitulatif des données chiffrées concernant les examens EPS) ;
- des données qualitatives (les rapports des commissions académiques d'harmonisation et de proposition des notes en EPS).

Comme l'année dernière la commission insiste sur l'**importance de sensibiliser les équipes pédagogiques à renseigner de la manière la plus fiable possible les fichiers EPSNET ou PackEPS** (en évitant par exemple de simplifier la saisie des données en ne différenciant pas tous les menus, notamment dans la voie professionnelle). Des pratiques de « saisies économiques » peuvent donner lieu à des propositions d'harmonisation chez les élèves qui n'ont pas lieu d'être et fausser les statistiques nationales.

La remontée de ces données exige pour les académies un travail conséquent mais essentiel. Elles permettent la rédaction d'un rapport présentant un état des lieux national de la discipline EPS relatifs à différents indicateurs tels que les moyennes (globales, par APSA, par sexe, par académie, par examen), la fréquentation des APSA, les taux d'inaptitudes... Cet état des lieux offre une vision nationale de l'EPS aux examens et permet à chaque académie de se situer dans le paysage national.

Le travail de la commission nationale, en 2016-2017, a concerné quatre axes essentiels :

1^{er} axe : l'actualisation des textes concernant la certification aux examens en EPS

- la finalisation des travaux commencés en 2015-2016 concernant la révision des référentiels de certaines APSA. Pour rappel, ces APSA avaient été pointées comme donnant lieu à des moyennes « hors norme » c'est-à-dire des APSA dont les moyennes a) différaient par rapport aux moyennes globales, b) présentaient des écarts filles-garçons importants, et c) présentaient des écarts importants selon les examens.
- La révision, entre autres, du référentiel « Escalade » suite à la parution de la circulaire « Exigence de la sécurité dans les activités de pleine nature dans le 2^d degré » au BO du 20 avril 2017.
- La modification des textes régissant les examens en EPS, voie GT et voie professionnelle, afin de prendre en compte ces évolutions des référentiels applicables pour la session 2018 des examens EPS ; ces nouveaux textes sont parus aux BO du 20 avril 2017 (voie professionnelle) et du 27 avril 2017 (voie GT).

¹ Arrêté du 21-12-2011 Modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive

2^{ème} axe : l'analyse des rapports des commissions académiques

Cette analyse des rapports académiques a été réalisée via une grille de lecture commune, par les membres de la CNE ; pour chaque rubrique, les constats principaux ont été dégagés, et des préconisations de la CNE en découlent.

3^{ème} axe : la réflexion sur « L'EPS au lycée »

A l'aune de la réforme de la scolarité obligatoire, il a semblé pertinent à la CNE d'engager une réflexion sur « L'EPS au lycée ». A partir d'une extraction de certaines données statistiques, la CNE propose dans ce rapport de ré-interroger « le rôle et la place de l'EPS au lycée dans les années à venir » ; la CNE souhaite en effet anticiper et être force de propositions concernant les évolutions souhaitables de l'EPS, dans une perspective « Bac-3/+3 ».

4^{ème} axe : la proposition d'un outil de communication en « 4 pages », qui synthétise les éléments saillants du rapport de la CNE ; ce dernier axe sera à reprendre dans les travaux de la CNE l'année prochaine ; à ce stade, un cahier des charges à destination des établissements est proposé par la CNE.

1. Actualisation des textes concernant la certification aux examens en EPS

La poursuite du travail engagé depuis 2 ans par la CNE, concernant le toilettage des référentiels de la voie professionnelle et de la voie générale et technologique, se concrétise cette année par la publication de 2 circulaires :

- **La circulaire n° 2017-058 du 4-4-2017 concernant la voie professionnelle, publiée au BO n° 16 du 20 avril 2017**

« La présente circulaire précise les modalités d'évaluation de l'éducation physique et sportive (EPS) au baccalauréat professionnel, au brevet des métiers d'art (BMA), au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et au brevet d'études professionnelles (BEP), définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 modifié notamment par l'arrêté du 11 juillet 2016 dont les dispositions sont **applicables à compter de la session 2018 des examens**. Comme les circulaires antérieures le prévoyaient déjà, les instructions relatives à l'évaluation de l'EPS à l'examen du baccalauréat professionnel s'appliquent aussi aux candidats du BMA, ces diplômes ayant des programmes et des définitions d'épreuves d'EPS identiques (arrêté du 3 avril 2013).

En fonction de la situation de chaque candidat au baccalauréat professionnel, au BMA, au BEP et au CAP, l'évaluation de l'EPS s'effectue soit en contrôle en cours de formation (CCF), soit en contrôle ponctuel terminal et le cas échéant en contrôle adapté conformément aux articles 2 à 5 de l'arrêté du 15 juillet 2009 précité.

La présente circulaire détaille plus particulièrement les modalités d'évaluation pour les candidats sous statut scolaire.

Concernant les référentiels d'évaluation et de notation : **le référentiel national des épreuves (annexe 2)** comprend pour chaque épreuve de la liste nationale (**annexe 1**) des fiches précisant le niveau de compétence attendu, les modalités d'organisation des épreuves, les éléments à évaluer et les repères de notation. »

A noter : Les nouveaux référentiels sont applicables pour la session 2018. Les élèves de première bac pro certifiés cette année en vue du bac pro 2018 sont toujours évalués avec les anciens référentiels. **Pour la voie professionnelle, les référentiels ont été republiés en totalité (annexe 2)** ; ceux qui ont été rénovés suite aux travaux de la commission nationale sont identifiés dans cette annexe 2 avec la mention (**référentiel rénové 2017**)

Pour rappel, **la liste des activités concernées par les rénovations** est la suivante :

CP 1

- Course de demi-fond (niveaux 3 et 4, appelés dans l'ensemble du référentiel : CAP/BEP, pour le niveau 3 et Bac Pro, pour le niveau 4)

CP2

- Escalade (niveaux 3 et 4). Ces référentiels apparaissent en fin d'annexe 2 et non à la suite de la CO avec la CP2.

CP3

- Gymnastique (niveaux 3 et 4). Ce référentiel intègre le saut de cheval et le Mini trampoline.

CP4

- Badminton (niveaux 3 et 4)
- Tennis de table (niveaux 3 et 4)

CP5

- Course en durée (niveaux 3 et 4) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)
- Musculation (niveaux 3 et 4) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)
- Step (niveaux 3 et 4) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)
- Natation en durée (niveaux 3 et 4) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées). Cette activité apparaît cette année dans la liste nationale voie pro pour une harmonisation des listes voie GT et voie pro.

A noter : Le référentiel Natation de distance de niveau 5 est également nouveau, mais il est publié en annexe 4 de la circulaire puisqu'il concerne l'option facultative ponctuelle.

- **La circulaire n° 2017-073 du 19-4-2017, publiée au BO n° 17 du 27 avril 2017 concernant la voie générale et technologique :**

« Les modalités de l'évaluation de l'enseignement d'éducation physique et sportive définies par la circulaire n° 2015-066 du 16 avril 2015 relative aux modalités d'évaluation de l'éducation physique et sportive et la circulaire n° 2012-093 du 8 juin 2012 définissant la liste nationale d'épreuves et le référentiel d'évaluation sont modifiées comme suit à compter de la session 2018 de l'examen du baccalauréat général et du baccalauréat technologique. »

Pour rappel, **la liste des activités concernées par les rénovations** est la suivante (Sachant que pour la voie GT, seuls les référentiels rénovés ont été publiés)

CP1

- Course de demi-fond (niveaux 4 et 5)
- Lancer du disque (niveaux 4 et 5)
- Saut en hauteur (niveaux 4 et 5)
- Lancer du javelot (niveaux 4 et 5)
- Natation de distance (niveau 5)

CP2

- Escalade (niveau 4)

CP4

- Badminton en simple (niveau 4)
- Tennis de table (niveau 4)

CP5

- Course en durée (niveaux 4 et 5) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)
- Musculation (niveaux 4 et 5) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)
- Natation en durée (niveaux 4 et 5) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)
- Step (niveaux 4 et 5) (accompagnée d'une fiche explicative d'aide à la compréhension des terminologies utilisées)

Nous tenons à remercier sincèrement les membres de la commission nationale qui ont beaucoup œuvré pour faire évoluer ces référentiels vers davantage d'équité filles/garçons et/ou d'équité voie pro/voie GT ; ce long travail se voit concrétiser avec la parution des 2 circulaires et référentiels modifiés en annexe.

2. Analyse des rapports des commissions académiques

Les rapports des commissions académiques ont été analysés par les membres de la CNE via une grille d'analyse que vous trouverez **en annexe 1**..

Vont être présentés ci-dessous, par rubrique analysée, les principaux constats et préconisations.

- **Concernant le fonctionnement de la commission académique**

Constats :

- o **Une commission académique pour tous les examens**
- o **Des principes d'harmonisation actés en début de réunion**
- o **Harmonisations réalisées concernant l'écart entre :**
 - les garçons et les filles : une réduction générale de l'écart garçons filles, certaines académies n'harmonisent plus.
 - les séries (S, ES,...) Pas du tout
 - les APSA : généralisé
 - les filières (G, Tech et Pro): pas d'harmonisation
 - les établissements : harmonisation marginale, critères à repreciser

Préconisation:

- o Envoyer systématiquement un retour aux établissements concernés (avec les notes harmonisées et avec critères retenus par l'académie

- **Concernant les retours de la commission académique vers les établissements**

Constats:

- o Des modalités de retour rarement précisées.
- o Remarque sur inflation des notes avec interrogations sur l'interprétation des référentiels nationaux
- o Un retour vers les collègues d'infos venant de la CNE et de ses attentes ; présentations des chiffres académiques au regard des chiffres nationaux
- o **harmonisation** : des modalités différentes selon les académies : les établissements concernés sont parfois identifiés dans le rapport ou informés individuellement.

Question : le rapport doit il comporter l'identité des établissements harmonisés ?

Préconisation : mettre le rapport sur le site et mail vers les établissements

- **Inaptitudes totales, partielles, enseignement adapté**

Constats :

- Nombre d'élèves notés en **situation de handicap** (MDPH): **aucune donnée**
- Di + Di + Note : en augmentation ou pas selon les académies. Cette rubrique pas toujours renseignée :
- Le nombre de cas n'est pas tjrs recensé. Peu de lisibilité sur la proportion de candidats qui gardent leur note (Di+Di+N)

Préconisations :

- L'établissement doit analyser et justifier au cas par cas les Di+Di+N = N ou DI
- Envisager la collecte d'information **avant** la commission académique.

- **Le traitement des inaptitudes partielles**

Constats :

- **Inaptitudes partielles** : en augmentation sur tout le territoire sauf dans les académies qui ont entrepris un travail de longue date.
- Très peu de protocoles adaptés, et peu de lisibilité sur le traitement des inaptitudes partielles (comptabilisées parfois en inaptitudes totales).

Préconisations :

- Constituer des groupes ressources académiques sur l'EPS adaptée
- Demander aux établissements le nombre d'adaptations proposées dans leur établissement (protocole de collecte des informations)
- Pour lutter contre le DI à la 3eme épreuve, réfléchir à l'ordre des épreuves (cf. augmentation des notes pour 2 épreuves)

- **Enseignement optionnel : facultatif CCF**

Constats :

- Filles en réussite Ecart fréquentation G/ F : interroger programmations et mode de recrutement
- Musculation sur- représentée
- Disparité des offres selon académies
- Très peu de préconisations des commissions

Préconisation :

- Rappeler l'impossibilité de commencer l'option CCF en terminale

- **Enseignement optionnel : enseignement de complément**

Constats :

- Stratégie de contournement de l'année de terminale, si devenu JO national
- Très marginal, abandon de certains candidats de cet enseignement au profit de l'épreuve fac ou du SHN moins chronophage
- Disparité importante de l'offre selon les académies
- Disparités des modalités de recrutement.

Remarque:

- Outil AFFELNET défavorable au nombre de filles cf. 70% de garçons

- **Le Ponctuel obligatoire**

Constats

- Manque de préparation (gym et sauvetage),
- Difficultés pour des candidats en situation d'obésité se présentant à l'épreuve sans CM=> mise en danger...
- Pas d'outils d'analyse de ces épreuves
- Absentéisme très fort en Bac PRO

Préconisations :

- Renforcer la communication vers la voie pro et les CFA
- Rendre le zéro visible et le mode de calcul de la moyenne de l'épreuve
- Rediscuter le principe des binômes et la liste des APSA proposées ; proposer la danse au sein des binômes

- **Le ponctuel facultatif**

(Rappel : 2016 est la 1^{ère} session pour les BacPro)

- Fort taux d'absentéisme en Voie Pro, très peu d'élèves de BAC PRO et souvent mal préparés à l'oral.
- Gros écarts de préparation à l'oral
- Rendre le zéro visible et le mode de calcul de la moyenne de l'épreuve.
- La fréquentation des filles augmente quand l'offre est adaptée (activités académiques ?)

Préconisations :

- Fixer officiellement un niveau minimum de pratique pour accéder à l'épreuve ; un élève qui n'aurait pas 6/16 n'aurait pas la possibilité de se présenter à l'oral
- Communiquer au sein des établissements au moment des inscriptions au bac pour éviter les candidatures inappropriées à l'option EPS
- Revisiter la liste des épreuves nationales, notamment pour le BAC PRO

- **Le Haut niveau**

Constats

- **SHN**
- **HNSS** : bond quantitatif, moyennes très hautes, + de filles
- **JO** : trop tôt pour la voie pro, problème de décalage entre UNSS et UGSEL niveau faible à l'entretien constaté
- Peu de rapports permettent de distinguer les 3 catégories. Pas de rubriques spécifiques existantes (un fichier national identique pour UNSS et MNJS)

Préconisation :

- Demande que les JO nationaux puissent être validés localement

- **AEFE et académies partenaire**

Constats et éléments saillants

- Grande diversité selon académies (partenaires), mais encore ?
- Des demandes de reconnaissance du statut de SHN => Pas possible, à ré affirmer
- Une diminution de la CP4 ?? C'est-à-dire ?
- Un représentant AEFE peut -il siéger à la commission académique ? (C'est l'IPR qui a le dossier...)

Préconisations :

- Les académies partenaires, en charge des examens, doivent intégrer les lycées de l'AEFE dans les travaux de la commission, et y consacrer une rubrique dans leur rapport académique.
- Un compte rendu est adressé à D. Maillard, IA IPREPS service pédagogique de l'AEFE

- CNE: réflexions et préconisations pour la session suivante

A destination des établissements :

- Travailler en amont, en conseil d'enseignement, avant de venir en commission : ANTICIPATION DU TRAVAIL dès le 1er trimestre notamment les SHN, la collecte des CM , des inaptes totaux, des élèves MDPH, etc.
- Relancer la réflexion sur les PROTOCOLES ADAPTES : vers une simplification
- Rappeler l'absence d'harmonisation en dehors de la commission (rappel : la CNE travaille sur des notes harmonisées par les académies)
- Ré engager une réflexion autour l'offre de formation valorisant les filles (+ transformer le regard des enseignants porté sur la pratique des filles)
- Ré informer sur le niveau d'exigence des épreuves d'option ponctuelles
- Organiser le suivi et l'archivage des notes intermédiaires, des CM type
- Donner des éléments précis pour valider ou non une note en cas de DI DI NOTE (Vademecum ??) => vers un guide méthodologique à la certification
- Vers un outil commun collège-lycée-lycée pro pour la remontée du protocole

A destination de la CNE :

- Revoir réf du 3x500, gym, relais-vit (réf trop exigeant en CP3 gymnique)
- Saut qualitatif N3-N4 à revoir
- Revoir CP5, pb de faisabilité
- Adapter les barèmes en fonction de l'âge (ponctuel)
- Permettre aux bénéficiaires de repasser les épreuves et garder la meilleure pour permettre la faisabilité des activités collectives (acrosport)
- Proposition d'outils d'épreuves adaptées par la commission
- EPSNET : avoir accès aux 0, pouvoir éditer le bilan statistique, pouvoir saisir l'enseignement de complément, modifier les dates de rattrapage, absence de calcul de l'écart G/F,
- Prévoir contrôle adapté pour épreuve fac
- Pb faisabilité avec classe chargée
- Simplification épreuves ponctuelles (sortir des binômes ?)
- Simplification pour élèves passant de seconde GT à voie pro
- Comme chaque année pb EPSNET pour analyse fiable et pertinente (pour les équipes et pour la commission académique)
- Simplification et harmonisation des fichiers pour les SHN- HNSS -JO
- Proposer un cadre national d'interrogation pour l'entretien des sportifs de haut niveau
- Remédier à la différence de compétences entre JO UNSS et UGSEL
- Vigilance à maintenir sur les évolutions constatées : DI+ DI +Note

3. Réflexion de la CNE sur « L'EPS au lycée »

A l'aune de la réforme de la scolarité obligatoire, il a semblé pertinent que la CNE engage durant cette année une réflexion sur « L'EPS au lycée ». A partir d'une extraction de certaines données statistiques, la CNE propose dans ce rapport de ré interroger « le rôle et la place de l'EPS au lycée dans les années à venir » ; la CNE souhaite en effet anticiper et être force de propositions concernant les évolutions souhaitables de l'EPS (enseignement et certification), dans une perspective « Bac-3 / Bac +3 ».

Chiffres globaux : des pourcentages qui interpellent

CNE Session 2016 979 370 candidats notés
dont 46,6 % d'élèves de la voie professionnelle

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE CCF 937 559 candidats (100%)

- . BAC G ET T : Retour de 32 Académies (515 354 élèves) (55%)
- . BAC PRO : Retour de 32 Académies (174 055 élèves) (19%)
- . CAP – BEP : Retour de 32 Académies (248 150 élèves) (26%)

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE PONCTUEL 41 811 candidats (4,2%)

- . BAC G ET T : Retour de 30 Académies (7 249 élèves) (17%)
- . BAC PRO : Retour de 29 Académies (6 554 élèves) (16%)
- . CAP – BEP : Retour de 32 Académies (28 008 élèves) (67%)

ENSEIGNEMENT FACULTATIF 66 407 candidats (6,8%)

- . CCF : Retour de 30 Académies (17 788 élèves) (27%)
- . PONCTUEL : Retour de 30 Académies (43 219 élèves) (65%)
- . COMPLEMENT : Retour de 30 Académies (2 793 élèves) (4,2%)
- . SHN, HNSS, JO : Retour de 30 Académies (2 607 élèves) (3,9%)



Titre de la présentation > date

PC

Page 28

Des disparités entre les académies qui interrogent le principe d'équité de traitement des candidats

Ces disparités académiques concernent notamment :

- o Les **modalités d'harmonisations**
- o Les **moyennes générales** : Bac GT 14,4 à 13,5 Bac Pro de 13,6 à 12,4
- o **L'écart G/F** : Bac Gt de 1 à 0,3 BacPro de 1,5 à 0,3
- o Le **nombre d'élèves concernés par l'enseignement facultatif** = coef 2 supplémentaire (options et enseignement de complément)
- o Les **taux et le traitement des inaptitudes**
- o Les retours aux établissements et/ou préconisations => **modalités de pilotage**

Concernant la voie GT

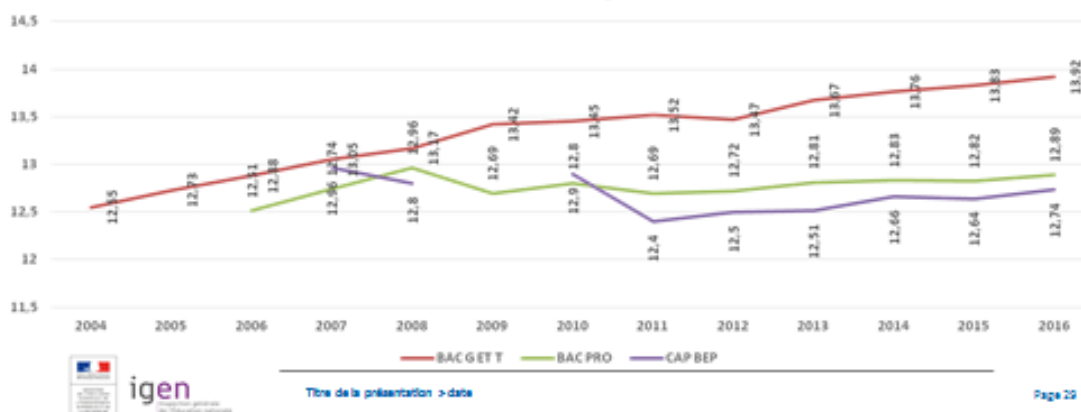
- o Une **augmentation continue de la moyenne** (+1,5 point entre 2004 et 2016), principalement par augmentation de la moyenne des filles
- o Une **baisse continue de l'écart G/F** (-0,8) notamment depuis 2013 => effets harmonisation + injonction 3APSA /3CP
- o **Injonction 3APSA/3CP => une modification de l'offre certificative** : depuis 2013, baisse de la CP4 au profit de la CP5 et de la CP2 (stabilité CP1 et CP3)

- Tendance confirmée également concernant le top 5 des APSA certifiées => alors que **les APSA les + certifiées ne sont pas les + « payantes »**, alors que des **APSA « neutres » sont identifiées**.
- **L'enseignement facultatif concerne 2/3 G pour 1/3 filles**, alors que pas d'écart de résultats sauf au profit des filles (+1pt) en option fac ponctuelle
- **Problème d'objectivation de la prise en charge (ou pas) en EPS des élèves inaptes partiels et/ou en situation de handicap**, sachant que pour 2/3 des élèves : Note+DI+DI=Note

Moyennes en fonction des examens

	Bac GT	Bac Pro	CAP-BEP
Moyenne Générale	13,92	(-1,1) 12,89	12,74
Moyenne Garçons	14,20	(-1) 13,20	13,03
Moyenne Filles	13,68	(-1,2) 12,44	12,28

Evolution des moyennes

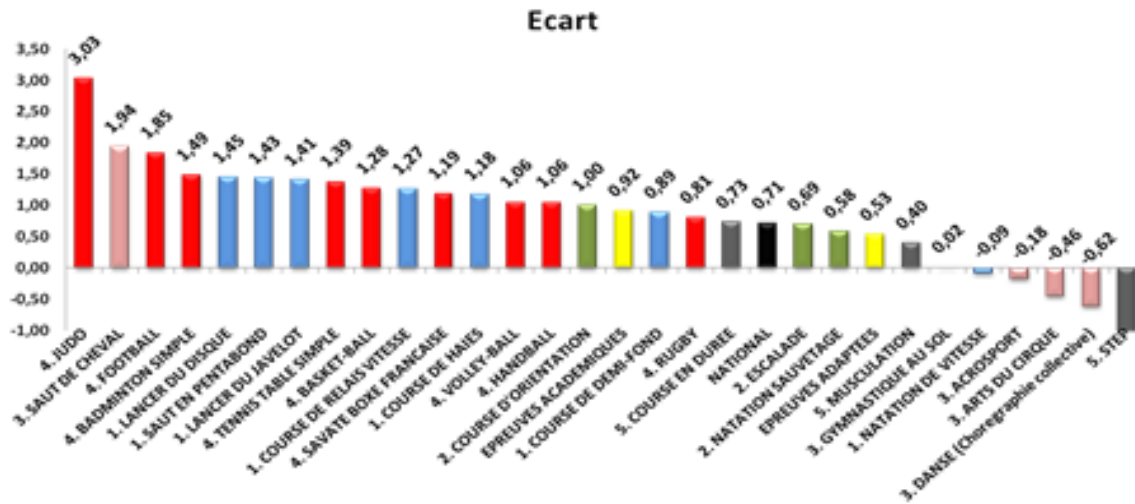


Concernant la voie professionnelle :

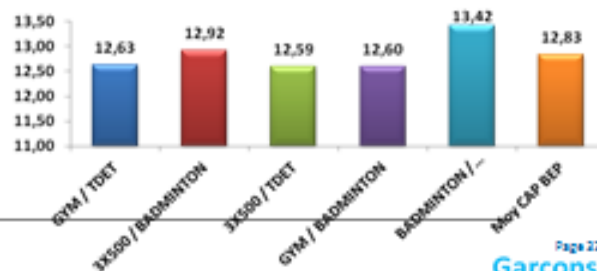
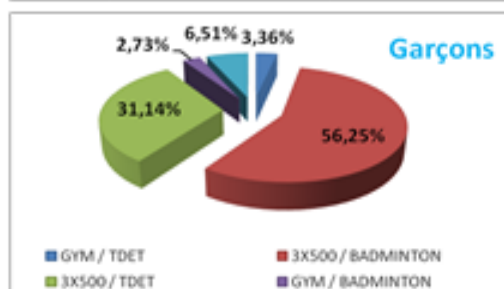
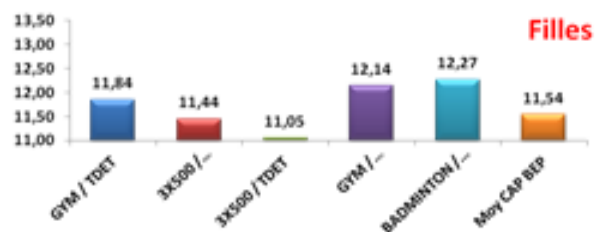
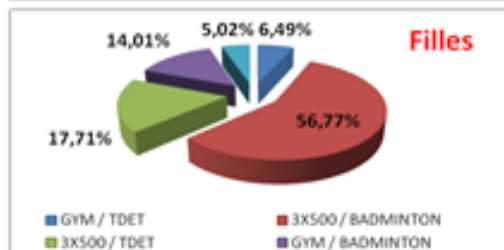
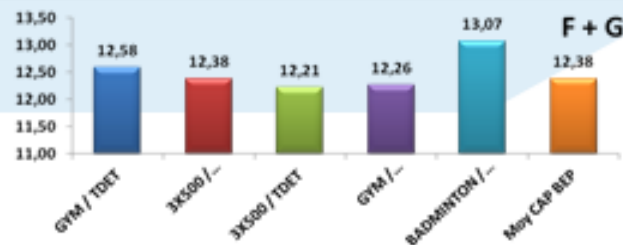
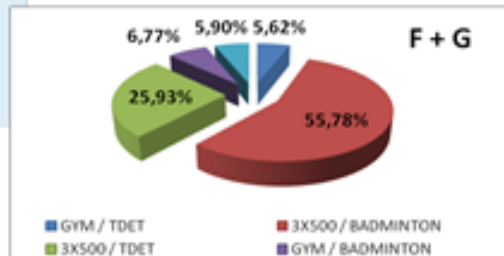
Sachant que c'est 46 % des élèves aux examens en EPS

- Une faible augmentation de la moyenne (+0,3 entre 2006 et 2016) et une **baisse modérée de l'écart G/F (- 0,2)**
- **Un écart de -1,1 / au Bac GT**, sachant que ce sont pourtant les 3 meilleures notes cumulées sur les 3 ans (cf. Capitalisation)
- Depuis 2011, un **essor de la musculation CP5** (et du Step) => « vraie » CP5 en voie prof ?
- Un **taux d'inaptitude totale préoccupant pour les filles de Bac Pro (8%)**, qui se double d'un taux plus important aussi d'inaptitude partielle (6,1%)
- Un **bon résultat pour les CAP au contrôle ponctuel** (pas d'écart avec le CCF alors que -1,3 pour les Bac Pro et -2,4 pour les Bac GT) => la formation en apprentissage porte ses fruits ? Sachant qu'une Abs est éliminatoire....
- Pour cette 1^{ère} session, **l'option fac pour les Bac Pro est « pénalisante »**

BacPRO Ecart de moyennes garçons-filles par APSA

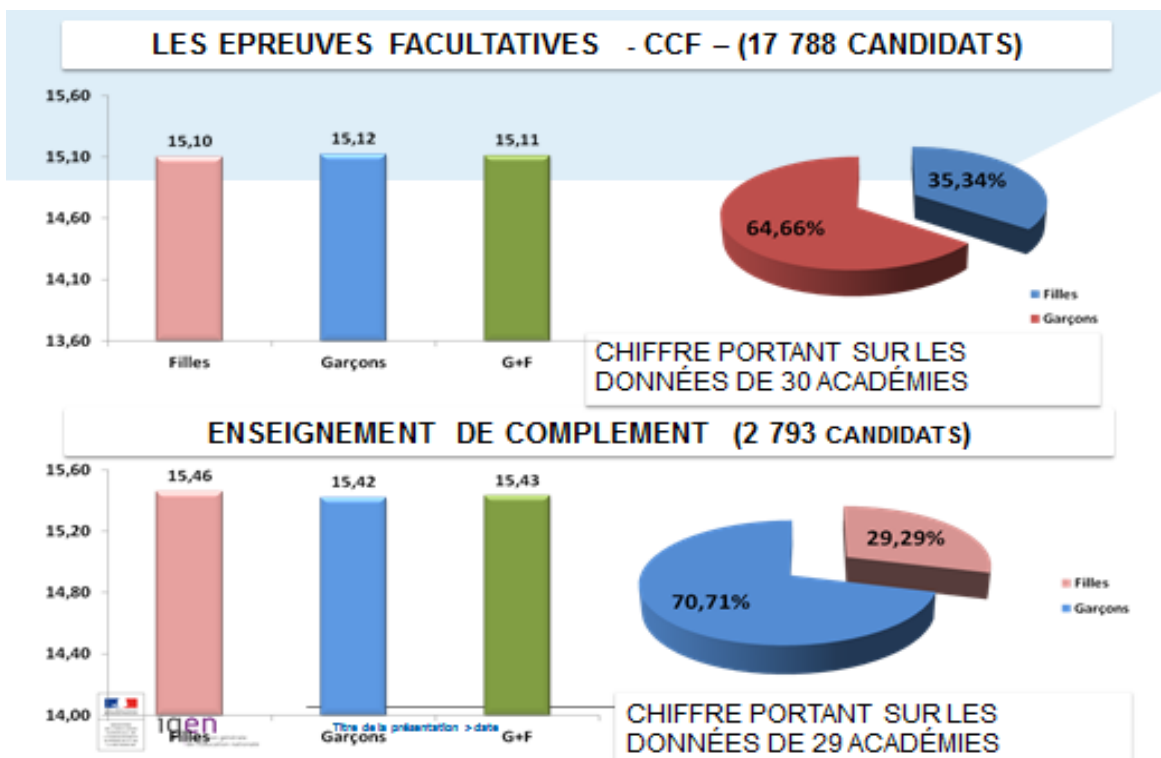


LES EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRES CAP BEP (67% des candidats)



La CNE propose ici de ré interroger « le rôle et la place de l'EPS au lycée dans les années à venir »

- **Quid d'une EPS à 14 de moyenne en BacGT, en constante évolution ?** Quand on n'a aucune visibilité sur les élèves en difficulté en EPS (notés entre 5 et 10 par exemple) ? Quand cette augmentation profite à « l'élite » ? Quand on constate des stratégies d'évitement ?
- Concernant l'évolution de l'offre certificative constatée : **peut – on parler également d'évolution de l'offre de formation sur le cursus, et d'évolution des pratiques évaluatives ?** Enseigne-t-on toujours au lycée ? Où ne fait-on que préparer aux épreuves du BAC ?
- **Quid des arrangements évaluatifs / référentiels nationaux ?** Voit-on vraiment du niveau IV en terminale ? Quelle équité de traitement des candidats ? Souhaitée, souhaitable, réalisable ?
- **Quid de l'égalité dignité des filières ?** Quand on n'a pas de visibilité (et qu'on n'harmonise pas) sur les écarts entre Bac G/T/Pro, entre les différentes filières (S/L/STMG/ STI2D/Pro), sachant que les élèves de Bac Pro n'ont pas le choix d'un menu (1 prof/1 classe) et que des classes peuvent être très « genrées ».
- **Quid des élèves en difficulté ?** Fuyants, décrocheurs ? **Quid des élèves qui « bachotent » ?** Cf. absentéisme du 3^e trimestre, les N+DI+DI alors que tout élève est apte a priori...

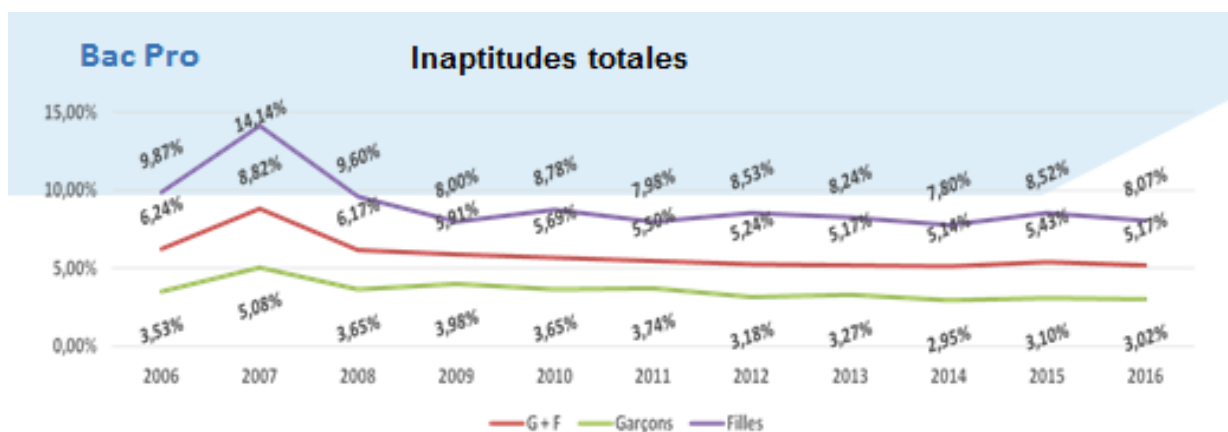


Repenser l'EPS au lycée : un contexte et des constats qui nous obligent

- Le décrochage constaté à l'université, quand les cours d'EPS ne sont plus obligatoires, nous amène à nous interroger sur le rôle du lycée pour préparer les futurs étudiants à maintenir un « style de vie actif ».
- Dans la continuité de la réforme de la scolarité obligatoire, il faut s'intéresser au maillon suivant « Bac -3 / Bac + 3 » : le lycée actuel prépare-t-il suffisamment les lycéens à

poursuivre une activité physique régulière, dont nous connaissons tous les bénéfices, quelle que soit la situation dans laquelle ils vont se retrouver après le lycée ?

- Dans le prolongement de la réforme de la scolarité obligatoire, quel rôle de l'EPS au lycée ? Quelle EPS proposer aux lycéens ? Quelles compétences construites en et par l'EPS deviennent prioritaires ? L'EPS ne doit –elle pas résolument s'inscrire dans une formation globale, redéfinie, du lycéen ?



Inaptitudes partielles temporaires

BAC PRO	SESSION 2016	%
G + F		4.62%
Garçons		3.58%
Filles		6.02%

Contrôle adapté

BAC PRO	SESSION 2016	%
G + F		0.24%
Garçons		0.28%
Filles		0.19%



Anticiper et être force de proposition : 5 axes de mise en perspective

- **L'EPS au lycée ? Quelle finalité ?** Utilité sociale, santé et engagement citoyen ; inscrire les lycéens dans une démarche autonome et responsable de prise en charge de leur vie physique et leur permettre de construire, avec plaisir et convivialité, un style de vie actif et solidaire.
- **Des nouveaux programmes au lycée ? Continuité ou « virage » par rapport aux programmes EPS** de novembre 2015 ? Curriculum, Logique de parcours ? Personnalisation, approfondissement, spécialisation ? Place de la CP5 ? Quelle prise en compte des besoins et motivations des lycéens ?
- **Quelles compétences « clés », prioritaires, exigibles à l'issue du cursus lycée ?** C'est quoi un lycéen physiquement éduqué ? La même EPS pour tous ? Une EPS modulaire ? Etc.
- **La certification EPS au baccalauréat ? Dissocier formation / certification ?** cf. Préconisation n° 22 du rapport Juanico – Deguilhem : Renforcer l'horaire d'EPS en 2de et en 1re (3h) ; anticiper l'épreuve d'EPS au BAC en fin de 1re et proposer une EPS modulaire en terminale
- **L'enseignement facultatif, quelle évolution ? Un bonus pour une poursuite d'études ?** Vers les métiers qui utilisent le « sport », vers la filière STAPS ?

4. Synthèse et éléments saillants du rapport annuel de la CNE : vers un outil de communication en « 4 pages »

Afin de rendre plus lisible les travaux de la CNE et l'outil de pilotage que représente le rapport annuel de la CNE, la CNE a réfléchi à l'élaboration d'un document de communication (synthèse en « 4 pages »). Ce document aurait vocation à communiquer en amont (niveau ministère, cabinet et DGESCO) mais aussi en aval (académies, établissements, organisme de formation, etc.) les éléments saillants du rapport annuel de la CNE : les principaux éléments quantitatifs, certes, mais surtout les analyses qualitatives et les préconisations qui déterminent des axes prioritaires de pilotage de la discipline EPS.

Ce travail sera à poursuivre l'année prochaine ; à ce stade, la CNE propose ci- dessous, à titre d'exemple, le cahier des charges d'un document de communication synthétique (idéal **format 4 pages**) à destination des établissements (équipes EPS + chef établissement + infirmières + vie scolaire), avec pour principales rubriques :

- **Informations :**

Expliquer le rôle d'harmonisation et de régulation des commissions (nationale, académique, sous-commissions) sous forme d'un schéma arborescence en lien avec les enjeux de la discipline : équité – inclusion – parcours de formation

- **Chiffres clés:**

Pour s'informer / se situer :

- Moyenne nationale par voie et séries CCF et ponctuel - filles et garçons
- Moyennes par ASPA
- Ratio candidats évalués par voie et épreuves
- Taux inaptitudes partielles et totales
- Augmentation du nombre de DI+DI+note + 60% des cas = note
- Taux d'absentéisme voie pro à l'option facultative

Pour interroger les pratiques évaluatives et l'offre de formation :

- Evolution de la moyenne générale sur les 10 ans
- Inflation de la moyenne de la CP5
- Diapo comparative fréquentation / réussite APSA voie pro et GT

- **Préconisations-clés :**

- Anticiper préparer EN EQUIPE le dossier certificatif sous-commission
- Réfléchir sur l'offre de formation pour garantir l'équité dans l'équilibre du choix des menus adapté aux profils des élèves
- Réfléchir sur ses pratiques évaluatives (outils, mise en œuvre de la co-évaluation)
- Cibler les choix de formation continue selon les besoins relevés / offre de formation ou pratiques évaluatives
- Prévoir l'aménagement d'épreuves pour les élèves à besoins particuliers
- Se concerter en équipe au cas par cas sur le Traitement DI+DI+note et soigner l'argumentaire (se référer aux résultats EPS des 2 années précédentes)
- Communiquer sur l'épreuve en CCF au sein de la communauté éducative et auprès des familles

5. Constats principaux concernant les résultats chiffrés

Pour l'année 2016, les statistiques ont été effectuées pour :

- le bac G/T : 515 354 candidats (32 académies)
- le bac pro : 174 055 candidats (32 académies)
- le CAP-BEP : 248 150 candidats (32 académies)

Soit un total de **937 559** candidats au niveau national.

A noter : la majorité des constats réalisés l'année dernière restent valables pour cette année ; il en va de même pour les principales préconisations de la CNE 2016, qui restent tout à fait d'actualité et qu'il nous semble bon de rappeler ci-dessous :

Concernant les modalités d'harmonisations :

- Sans préconiser des modalités d'harmonisation communes du fait de la diversité des contextes académiques, la commission tient cependant à souligner **deux points** remarquables dans les stratégies académiques qui lui semblent intéressants à adopter :
- **S'assurer que les harmonisations réalisées n'impactent pas vers le haut de manière trop importante la moyenne globale académique** (autrement dit, l'augmentation de notes de certains candidats doit s'accompagner de la diminution de notes d'autres candidats). En effet, harmoniser les notes en jouant sur le seul levier « augmentation des notes » s'accompagne mécaniquement d'une augmentation de la moyenne globale académique. Ceci peut constituer un élément d'explication de l'augmentation continue de la moyenne globale nationale observée pour le bac GT. Le nombre d'harmonisations réalisées pour la voie professionnelle étant nettement moins important, il n'est pas observé pour la voie professionnelle une augmentation continue de la moyenne globale sur les dernières années. :
- **Privilégier un mode d'entrée dans les harmonisations par une série de questions** qui guident les critères et leur ordre d'examen. Exemple de questionnement : y a-t-il un effet établissement (autrement dit, est-ce que tous les élèves sont notés avec le même niveau d'exigence dans les établissements) ? y a-t-il un effet APSA (autrement dit, est-ce que tous les élèves sont notés avec le même niveau d'exigence dans toutes les APSA) ? y a-t-il un effet sexe selon les APSA (autrement dit, est-ce que le niveau d'exigence, pour une APSA, est le même pour les garçons et les filles) ?

Concernant la réflexion sur l'offre de formation et les pratiques évaluatives :

- **Poursuivre la réflexion sur l'offre de formation** : les recommandations des rapports précédents de la commission nationale qui mettent en évidence l'importance de l'offre de formation pour la réussite de tous élèves restent valables. Certes, l'écart global des résultats entre garçons et filles a diminué (au bénéfice des filles), surtout depuis 2012, année de la configuration imposée de 3 CP par menu. Plus l'EPS proposée est diversifiée, plus elle bénéficie aux filles.
- Malgré tout, cet écart reste hétérogène selon les académies et les activités. Les équipes enseignantes ont un grand nombre de choix possibles mais restent encore trop focalisées sur une offre où le demi-fond et un sport d'opposition paraissent incontournables. Certains menus proposés ne permettent donc pas à des jeunes filles physiquement et socialement éduquées de révéler au mieux leurs compétences.
- **Dissocier le temps d'enseignement de celui de la certification** : les moyennes globales augmentent régulièrement depuis plusieurs années en bac GT. Le possible « bachotage » des référentiels dès la classe de seconde est sans doute une voie d'explication. La commission souhaite rappeler que chaque fiche du référentiel permet de comparer les prestations des élèves

de terminale lors du CCF, à un repère national qui « cale » la situation, les critères d'évaluation et indicateurs propres à les positionner dans un degré d'atteinte de la compétence attendue de niveau 4. Ce n'est en aucun cas une situation d'enseignement imposée ou des critères exclusifs tout au long du cursus.

Concernant la gestion des inaptitudes totales, partielles et /ou temporaires :

- Le taux de dispenses est relativement stable pour les trois examens ; pour les trois examens le taux de dispense des filles est de deux à trois fois supérieur à celui des garçons, notamment les filles de la voie professionnelle => **Préconisation de la CNE : une attention particulière doit être portée sur les filles de bac professionnel ; elle impose une réflexion autour de l'offre de formation mais aussi sur les pratiques pédagogiques qui doivent viser l'inclusion de toutes, sans démagogie toutefois.**
- Les chiffres du contrôle adapté sont cependant difficiles à interpréter car ils ne reflètent pas forcément la réalité des pratiques, certains enseignants aménageant localement les épreuves sans pour autant déclarer les élèves en « contrôle adapté » => quid des inaptitudes partielles ?
- DI+DI+Note : les modalités de traitement de ces situations restent relativement hétérogènes d'une académie à l'autre. Les arguments requis pour pouvoir justifier la conservation ou la dispense de note sont également différents et plus ou moins explicites selon les académies => **Préconisation : il importera cependant de surveiller l'évolution de ces chiffres et notamment de pouvoir préciser si la note retenue est supérieure ou non à la moyenne.**

5.1. Les moyennes

→ Comme les années précédentes, les moyennes nationales pour l'enseignement commun sont plus élevées pour les garçons que pour les filles (quelles que soient les filières et le type d'épreuve). Si cet écart entre les garçons et les filles s'est encore réduit par rapport à l'année dernière pour le bac GT (-0,02), il est resté stable pour le bac pro (+ 0,02) et le CAP/BEP (-0.04).

L'évolution des moyennes en CCF (enseignement commun) depuis 11 ans ne présente pas le même profil selon les examens. Si cette moyenne a largement augmenté pour le bac GT (1.1point), cette augmentation est plus faible pour le bac pro (0,40 point), et la moyenne a diminué pour le CAP-BEP (de 0,20). La diminution des écarts entre les moyennes filles et garçons est plus importante pour le bac GT que pour la voie pro.

La progression continue des moyennes en bac GT est surtout le résultat d'une augmentation des moyennes des filles (la moyenne des garçons a augmenté de 0,9 et celle des filles de 1,5). Le passage aux 3 CP en 2012 a incontestablement permis l'évaluation d'une EPS plus équilibrée et plus complète, au bénéfice des jeunes filles.

	Bac G/T	Bac pro	CAP-BEP
Moyennes globale	13,92 (+0.09)	12,89 (+0.07)	12,74 (+0.10)
Moyennes garçons	14,20 (+0.08)	13,20 (+0.08)	13.03 (+0.10)
Moyennes filles	13,68 (+0.10)	12,44 (+0.05)	12,28 (+0.12)

Moyennes : Contrôles-en CCF – enseignement commun (entre parenthèses : écart entre 2016 et 2015)

	Bac G/T	Bac pro	CAP-BEP
Moyenne globale	11.54 (-0.36)	11,58 (-0.06)	12,21(+0.17)
Moyenne garçons	11.95 (-0.19)	11,88(+0.07)	12,83(+0.20)
Moyenne filles	11.01 (-0.49)	11,15 (-0.29)	11,54 (-0.04)

Moyennes : Contrôle en ponctuel – enseignement commun (entre parenthèses : écart entre 2016 et 2015)

→ Les moyennes des épreuves facultatives en CCF sont assez stables bien qu'en baisse. Ce sont les épreuves où les écarts entre filles et garçons sont les plus faibles voire inexistantes. À noter toutefois, la présence d'une large majorité de garçons dans ces enseignements (64% pour l'enseignement fac et 67% pour l'enseignement de complément).

	Facultatif CCF	Facultatif ponctuel	Enseignement de complément
Moyenne globale	15.11 (14,29)	11.58 (11,81)	15.43 (15,07)
Moyenne garçons	15.12 (14,48)	11.06 (11,33)	15.42 (15,07)
Moyenne filles	15.10 (13,96)	12.37 (12,46)	15.46 (15,08)

Moyennes : Enseignements facultatifs et de complément (1^{ère} année de l'ouverture au bac Pro de l'option ponctuelle)

	Fac Ponctuel BAC GT	Fac Ponctuel BAC Pro
NATATION	11.88	05.23
JUDO	13.13	10.18
TENNIS	11.68	06.39
ACADEMIQUES	12.17	08.92

→ Comme les années précédentes, les moyennes sont plus élevées pour le contrôle en cours de formation (CCF) que pour le contrôle ponctuel dans tous les types d'examens. Les élèves préparés au fil de l'année avec leur professeur d'EPS acquièrent des niveaux de compétence supérieurs à ceux qui se préparent seuls pour les épreuves ponctuelles, les référentiels d'épreuve étant strictement identiques. Ce constat pose la question de l'accompagnement des candidats passant l'examen ponctuel.

→ Les APSA présentant les moyennes les plus élevées et les plus basses (enseignement commun CCF) diffèrent selon les voies.

Pour les filles, la moyenne en Step est dans les cinq meilleures moyennes APSA pour les trois voies.

Pour les garçons la moyenne en gymnastique est dans les cinq plus faibles moyennes APSA pour les trois voies.

	Bac G/T		Bac pro		CAP-BEP	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1	Sauvetage	Sauvetage	Judo	Step	Judo	Step
2	Relais vitesse	Natation en durée	Football	Danse	Boxe française	Danse
3	Musculation	Natation de distance	Badminton	Arts du cirque	Rugby	Acrosport
4	Rugby	Step	Escalade	Acrosport	Natation Sauvetage	Escalade
5	Football	Course en durée	Basket-Ball	Musculation	Football	Arts du cirque

APSA présentant les moyennes les plus élevées

	Bac G/T		Bac pro		CAP-BEP	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
n-4	Course de haies	Course de haies	Step	Disque	Disque	Football
n-3	Javelot	Tennis de Table	Natation de vitesse	Javelot	Course de demi-fond	Saut de cheval
n-2	Gym	Volley-ball	Gymnastique au sol	Course de demi-fond	Step	Javelot
n-1	Aérobic	Javelot	Course de demi-fond	Saut de Cheval	Gymnastique au sol	Course de demi-fond
n	Saut en hauteur	Disque	Course de haies	Course de haies	Danse	Course de Haies

APSA présentant les moyennes les plus basses

→ Les constats réalisés l'année dernière concernant les différences entre les « moyennes APSA » de l'enseignement commun CCF sont globalement les mêmes que ceux de cette année. Synthèse des constats principaux :

- Bac G/T :
 - o Trois points d'écart (que ce soit pour les garçons ou les filles) entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses
 - o Faiblesse des moyennes filles en lancer de disque et en javelot
 - o Moyennes élevées filles et garçons en sauvetage et dans les activités de la CP5
 - o Écart important entre les moyennes filles et les moyennes garçons dans les APSA de la CP1 et de la CP4 (à l'avantage des garçons)
 - o Écart important entre les moyennes filles et les moyennes garçons dans les APSA de la CP3 et de la CP5 en faveur des filles
- Bac pro :
 - o Écart de 3.2 points entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses pour les filles, écart de 2.7 points entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses pour les garçons
 - o Faiblesse des moyennes filles et garçons pour les « APSA athlétisme »
 - o Écart entre les moyennes filles et moyennes garçon important dans les APSA de la CP1 et de la CP4 (à l'avantage des garçons)
- CAP-BEP :
 - o Écart de 3.0 points entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses pour les filles, écart de 2.2 point entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses pour les garçons
 - o Faiblesse des moyennes garçons dans les APSA de la CP1 et de la CP3

→ Pour le contrôle ponctuel de l'enseignement commun, les différences de moyenne entre les différents binômes d'activités sont faibles.

5.2. La fréquentation

→ L'offre de certification pour l'enseignement commun en CCF reste la même que celle des dernières années. Elle s'organise principalement autour de la course de demi-fond, le badminton, la musculation et l'acrosport. L'APSA de la CP2 la plus fréquemment présente dans l'offre de certification est l'escalade. Certaines APSA sont très peu présentes dans ces offres (11 APSA à moins de 2% pour le Bac G/T, 7 pour le Bac pro et 9 pour le CAP-BEP).

	Bac G/T	Bac pro	CAP-BEP
Course de demi-fond (CP1)	40,45 %	40,21 %	33.73 %
Musculation (CP5)	28,92 %	49,81 %	37.45 %
Badminton (CP4)	39,13 %	40.59 %	42.84 %
Acrosport (CP3)	28,17 %	19,11 %	31.62 %

Escalade (CP2)	14,99%	15.53%	16.43%
----------------	--------	--------	--------

APSA les plus fréquentes dans les ensembles certificatifs (CCF)

	Bac G/T	Bac pro	CAP-BEP
Disque (CP1)	0,85 %	1.26 %	0,90 %
Natation en durée	0.77 %	--	
Course de Haies (CP1)	0,76 %	0.25 %	0,40 %
Savate Boxe Française (CP4)	0.69 %	0.93 %	1.07 %
Aerobic (CP3)	0.56 %	--	--
Saut en hauteur (CP1)	0.32 %	--	--
Judo (CP4)	0.16 %	0.08 %	0.18 %
Gymnastique Sportive (CP3)	0,12 %	2.92 %	3.79 %
Natation distance (CP1)	0,11 %	--	--
		--	--

APSA les moins fréquentes dans les ensembles certificatifs (CCF)

→ La commission nationale note que selon les voies, le « rendement » des activités (c'est-à-dire le fait qu'une activité parmi les 5 plus programmées présente une moyenne parmi les 5 plus élevées) diffère selon les examens et le sexe. Pour l'année 2016, les activités fortement programmées donnant lieu à des moyennes élevées sont :

- Pour les garçons du bac GT : la musculation ;
- Pour les filles du bac GT : le Step et la musculation ;
- Pour les garçons du bac pro : le badminton et l'escalade ;
- Pour les filles du bac pro : la musculation, l'acrosport et le Step ;
- Pour les garçons du CAP-BEP : le badminton et l'escalade ;
- Pour les filles du CAP-BEP : l'acrosport et le Step.

La course de demi-fond programmée massivement dans la voie professionnelle reste une activité où les filles comme les garçons obtiennent des moyennes parmi les plus faibles.

→ Pour le contrôle ponctuel de l'enseignement commun, dans les trois voies, les binômes les plus choisis sont ceux dans lesquels le demi-fond est présent (plus de 80% dans toutes les voies).

→ Si les APSA de la liste académique sont souvent choisies par les candidats à l'option facultative en ponctuel (45.68%), elles le sont moins pour l'enseignement commun (Bac GT 4.06%, Bac Pro 8.02%, CAP/BEP 7.95%).

6. Les inaptitudes

6.1. Les taux d'inaptitudes dans les épreuves en CCF

6.1.1. Taux des dispenses (inaptes totaux)

	Total	Garçons	Filles
Bac G/T	2.92%	1.72%	3.96%
Bac pro	5,03%	2.95%	7.82%
CAP-BEP	3,31%	2,08%	5.14%

7. Constats principaux concernant les résultats chiffrés

Pour l'année 2016, les statistiques ont été effectuées pour :

- le bac G/T : 515 354 candidats (32 académies)
- le bac pro : 174 055 candidats (32 académies)
- le CAP-BEP : 248 150 candidats (32 académies)

Soit un total de 837 559 candidats au niveau national.

La majorité des constats réalisés l'année dernière restent valables pour cette année.

7.1. Les moyennes

→ Comme les années précédentes, les moyennes nationales pour l'enseignement commun sont plus élevées pour les garçons que pour les filles (quelles que soient les filières et le type d'épreuve). Si cet écart entre les garçons et les filles s'est encore réduit par rapport à l'année dernière pour le bac GT (-0,02), il est resté stable pour le bac pro (+ 0,02) et le CAP/BEP (-0.04).

L'évolution des moyennes en CCF (enseignement commun) depuis 11 ans ne présente pas le même profil selon les examens. Si cette moyenne a largement augmenté pour le bac GT (1.1point), cette augmentation est plus faible pour le bac pro (0,40 point), et la moyenne a diminué pour le CAP-BEP (de 0,20). La diminution des écarts entre les moyennes filles et garçons est plus importante pour le bac GT que pour la voie pro.

La progression continue des moyennes en bac GT est surtout le résultat d'une augmentation des moyennes des filles (la moyenne des garçons a augmenté de 0,9 et celle des filles de 1,5). Le passage aux 3 CP en 2012 a incontestablement permis l'évaluation d'une EPS plus équilibrée et plus complète, au bénéfice des jeunes filles.

	Bac G/T	Bac pro	CAP-BEP
Moyennes globale	13,92 (+0.09)	12,89 (+0.07)	12,74 (+0.10)
Moyennes garçons	14,20 (+0.08)	13,20 (+0.08)	13.03 (+0.10)
Moyennes filles	13,68 (+0.10)	12,44 (+0.05)	12,28 (+0.12)

Moyennes : Contrôle en CCF – enseignement commun (entre parenthèses : écart entre 2016 et 2015)

	Bac G/T	Bac pro	CAP-BEP
Moyenne globale	11.54 (-0.36)	11,58 (-0.06)	12,21(+0.17)
Moyenne garçons	11.95 (-0.19)	11,88(+0.07)	12,83(+0.20)
Moyenne filles	11.01 (-0.49)	11,15 (-0.29)	11,54 (-0.04)

Moyennes : Contrôle en ponctuel – enseignement commun (entre parenthèses : écart entre 2016 et 2015)

→ Les moyennes des épreuves facultatives en CCF sont assez stables bien qu'en baisse. Ce sont les épreuves où les écarts entre filles et garçons sont les plus faibles voire inexistantes. À noter toutefois, la présence d'une large majorité de garçons dans ces enseignements (64% pour l'enseignement fac et 67% pour l'enseignement de complément).

	Facultatif CCF	Facultatif ponctuel	Enseignement de complément
Moyenne globale	15.11 (14,29)	11.58 (11,81)	15.43 (15,07)
Moyenne garçons	15.12 (14,48)	11.06 (11,33)	15.42 (15,07)
Moyenne filles	15.10 (13,96)	12.37 (12,46)	15.46 (15,08)

Moyennes : Enseignements facultatifs et de complément (1^{ère} année de l'ouverture au bac Pro de l'option ponctuelle)

	Fac Ponctuel BAC GT	Fac Ponctuel BAC Pro
NATATION	11.88	05.23
JUDO	13.13	10.18
TENNIS	11.68	06.39
ACADEMIQUES	12.17	08.92

→ Comme les années précédentes, les moyennes sont plus élevées pour le contrôle en cours de formation (CCF) que pour le contrôle ponctuel dans tous les types d'examens. Les élèves préparés au fil de l'année avec leur professeur d'EPS acquièrent des niveaux de compétence supérieurs à ceux qui se préparent seuls pour les épreuves ponctuelles, les référentiels d'épreuve étant strictement identiques. Ce constat pose la question de l'accompagnement des candidats passant l'examen ponctuel.

→ Les APSA présentant les moyennes les plus élevées et les plus basses (enseignement commun CCF) diffèrent selon les voies.

Pour les filles, la moyenne en Step est dans les cinq meilleures moyennes APSA pour les trois voies.

Pour les garçons la moyenne en gymnastique est dans les cinq plus faibles moyennes APSA pour les trois voies.

	Bac G/T		Bac pro		CAP-BEP	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1	Sauvetage	Sauvetage	Judo	Step	Judo	Step
2	Relais vitesse	Natation en durée	Football	Danse	Boxe française	Danse
3	Musculation	Natation de distance	Badminton	Arts du cirque	Rugby	Acrosport
4	Rugby	Step	Escalade	Acrosport	Natation Sauvetage	Escalade
5	Football	Course en durée	Basket-Ball	Musculation	Football	Arts du cirque

APSA présentant les moyennes les plus élevées

	Bac G/T		Bac pro		CAP-BEP	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
n-4	Course de haies	Course de haies	Step	Disque	Disque	Football
n-3	Javelot	Tennis de Table	Natation de vitesse	Javelot	Course de demi-fond	Saut de cheval
n-2	Gym	Volley-ball	Gymnastique au sol	Course de demi-fond	Step	Javelot
n-1	Aérobic	Javelot	Course de demi-fond	Saut de Cheval	Gymnastique au sol	Course de demi-fond
n	Saut en hauteur	Disque	Course de haies	Course de haies	Danse	Course de Haies

APSA présentant les moyennes les plus basses

→ Les constats réalisés l'année dernière concernant les différences entre les « moyennes APSA » de l'enseignement commun CCF sont globalement les mêmes que ceux de cette année. Synthèse des constats principaux :

- Bac G/T :
 - Trois points d'écart (que ce soit pour les garçons ou les filles) entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses
 - Faiblesse des moyennes filles en lancer de disque et en javelot
 - Moyennes élevées filles et garçons en sauvetage et dans les activités de la CP5
 - Écart important entre les moyennes filles et les moyennes garçons dans les APSA de la CP1 et de la CP4 (à l'avantage des garçons)
 - Écart important entre les moyennes filles et les moyennes garçons dans les APSA de la CP3 et de la CP5 en faveur des filles
- Bac pro :
 - Écart de 3.2 points entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses pour les filles, écart de 2.7 points entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses pour les garçons
 - Faiblesse des moyennes filles et garçons pour les « APSA athlétisme »
 - Écart entre les moyennes filles et moyennes garçons important dans les APSA de la CP1 et de la CP4 (à l'avantage des garçons)
- CAP-BEP :
 - Écart de 3.0 points entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses pour les filles, écart de 2.2 point entre les moyennes APSA les plus élevées et les plus basses pour les garçons
 - Faiblesse des moyennes garçons dans les APSA de la CP1 et de la CP3

→ Pour le contrôle ponctuel de l'enseignement commun, les différences de moyenne entre les différents binômes d'activités sont faibles.

7.2. La fréquentation

→ L'offre de certification pour l'enseignement commun en CCF reste la même que celle des dernières années. Elle s'organise principalement autour de la course de demi-fond, le badminton, la musculation et l'acrosport. L'APSA de la CP2 la plus fréquemment présente dans l'offre de certification est l'escalade. Certaines APSA sont très peu présentes dans ces offres (11 APSA à moins de 2% pour le Bac G/T, 7 pour le Bac pro et 9 pour le CAP-BEP).

	Bac G/T	Bac pro	CAP-BEP
Course de demi-fond (CP1)	40,45 %	40,21 %	33.73 %

Musculation (CP5)	28,92 %	49,81 %	37.45 %
Badminton (CP4)	39,13 %	40.59 %	42.84 %
Acrosport (CP3)	28,17 %	19,11 %	31.62 %
Escalade (CP2)	14,99%	15.53%	16.43%

APSA les plus fréquentes dans les ensembles certificatifs (CCF)

	Bac G/T	Bac pro	CAP-BEP
Disque (CP1)	0,85 %	1.26 %	0,90 %
Natation en durée	0.77 %	--	
Course de Haies (CP1)	0,76 %	0.25 %	0,40 %
Savate Boxe Française (CP4)	0.69 %	0.93 %	1.07 %
Aerobic (CP3)	0.56 %	--	--
Saut en hauteur (CP1)	0.32 %	--	--
Judo (CP4)	0.16 %	0.08 %	0.18 %
Gymnastique Sportive (CP3)	0,12 %	2.92 %	3.79 %
Natation distance (CP1)	0,11 %	--	--
		--	--

APSA les moins fréquentes dans les ensembles certificatifs (CCF)

→ La commission nationale note que selon les voies, le « rendement » des activités (c'est-à-dire le fait qu'une activité parmi les 5 plus programmées présente une moyenne parmi les 5 plus élevées) diffère selon les examens et le sexe. Pour l'année 2016, les activités fortement programmées donnant lieu à des moyennes élevées sont :

- Pour les garçons du bac GT : la musculation ;
- Pour les filles du bac GT : le Step et la musculation ;
- Pour les garçons du bac pro : le badminton et l'escalade ;
- Pour les filles du bac pro : la musculation, l'acrosport et le Step ;
- Pour les garçons du CAP-BEP : le badminton et l'escalade ;
- Pour les filles du CAP-BEP : l'acrosport et le Step.

La course de demi-fond programmée massivement dans la voie professionnelle reste une activité où les filles comme les garçons obtiennent des moyennes parmi les plus faibles.

→ Pour le contrôle ponctuel de l'enseignement commun, dans les trois voies, les binômes les plus choisis sont ceux dans lesquels le demi-fond est présent (plus de 80% dans toutes les voies).

→ Si les APSA de la liste académique sont souvent choisies par les candidats à l'option facultative en ponctuel (45.68%), elles le sont moins pour l'enseignement commun (Bac GT 4.06%, Bac Pro 8.02%, CAP/BEP 7.95%).

En guise de recommandations...

Poursuivre la réflexion sur l'offre de formation

Les recommandations des rapports précédents de la commission nationale qui mettent en évidence l'importance de l'offre de formation pour la réussite de tous élèves restent valables. Certes, l'écart global

des résultats entre garçons et filles a diminué (au bénéfice des filles), surtout depuis 2012, année de la configuration imposée de 3 CP par menu. Plus l'EPS proposée est diversifiée, plus elle bénéficie aux filles. Malgré tout, cet écart reste hétérogène selon les académies et les activités. Les équipes enseignantes ont un grand nombre de choix possibles mais restent encore trop focalisées sur une offre où le demi-fond et un sport d'opposition paraissent incontournables. Certains menus proposés ne permettent donc pas à des jeunes filles physiquement et socialement éduquées de révéler au mieux leurs compétences.

Dissocier le temps d'enseignement de celui de la certification

Les moyennes globales augmentent régulièrement depuis plusieurs années en bac GT. Le possible « bachotage » des référentiels dès la classe de seconde est sans doute une voie d'explication. La commission souhaite rappeler que chaque fiche du référentiel permet de comparer les prestations des élèves de terminale lors du CCF, à un repère national qui définit la situation d'évaluation, les critères d'évaluation et indicateurs propres à positionner les élèves dans un degré d'atteinte de la compétence attendue de niveau 4. Ce n'est en aucun cas une situation d'enseignement imposée ou des critères exclusifs tout au long des trois ans du cursus lycée.

8. Les inaptitudes

8.1. Les taux d'inaptitudes dans les épreuves en CCF

8.1.1. Taux des dispenses (inaptes totaux)

	Total	Garçons	Filles
Bac G/T	2.92%	1.72%	3.96%
Bac pro	5,03%	2.95%	7.82%
CAP-BEP	3,31%	2,08%	5.14%

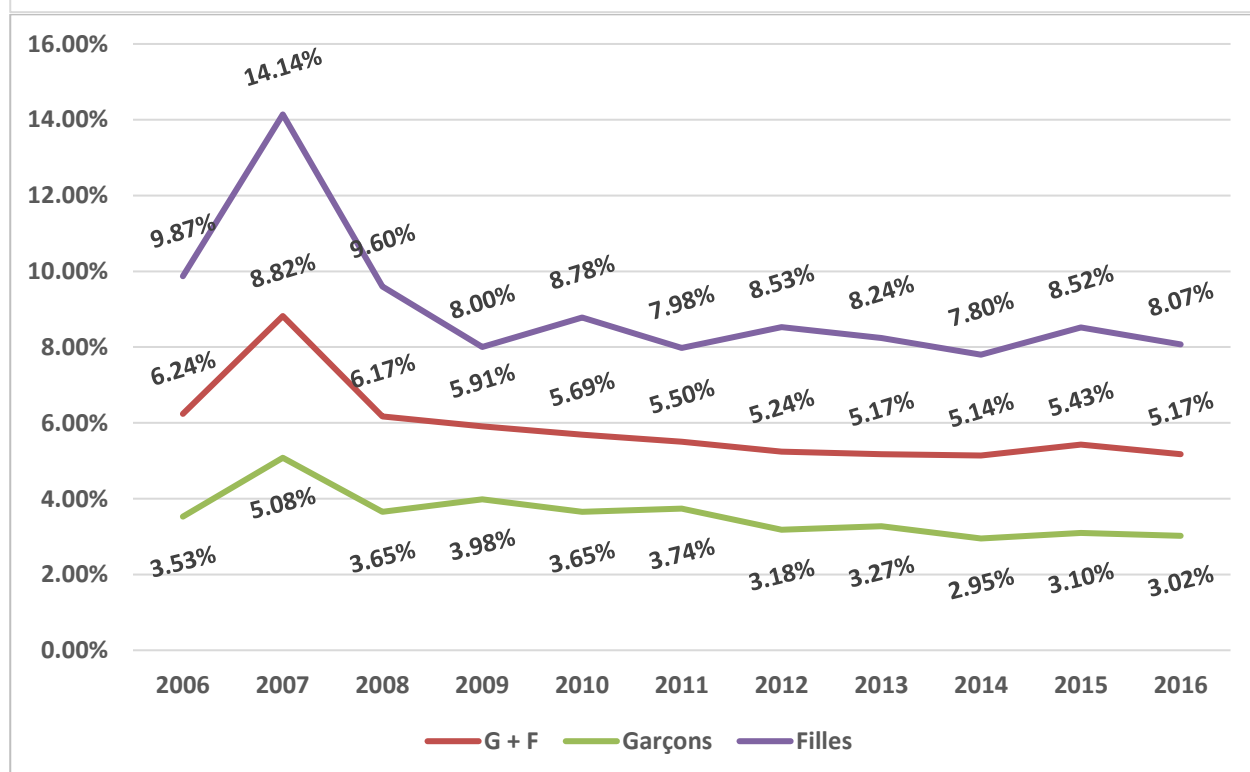
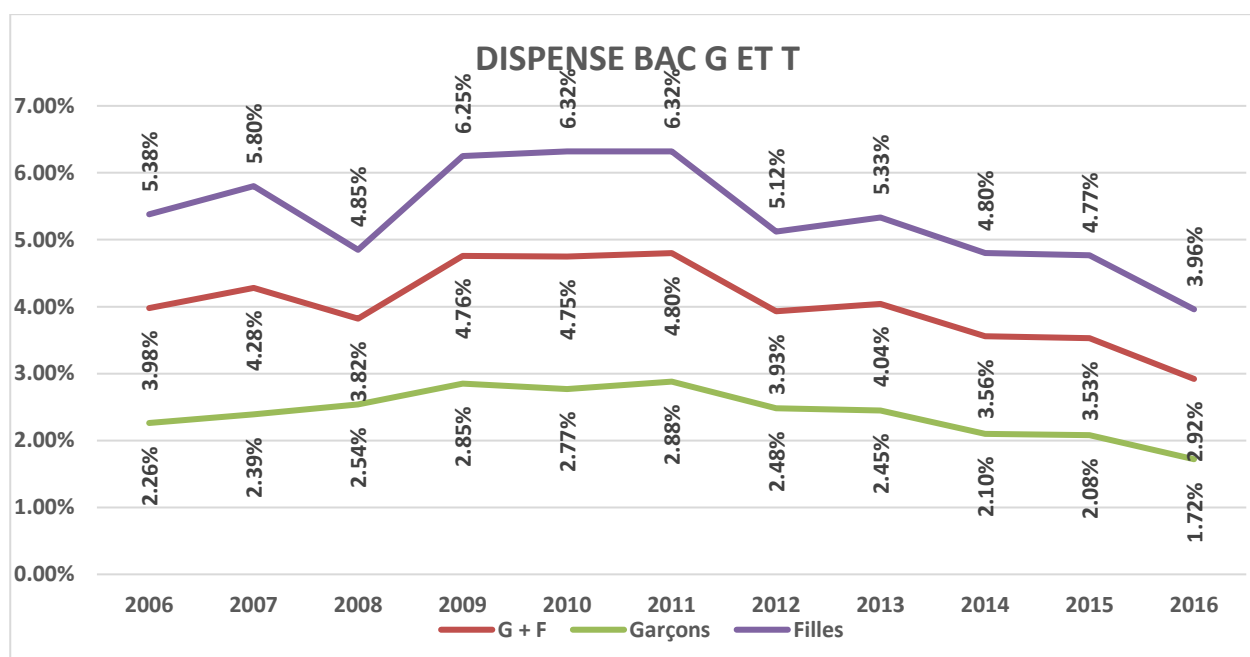
Pourcentage d'inaptitudes selon les filières et le sexe

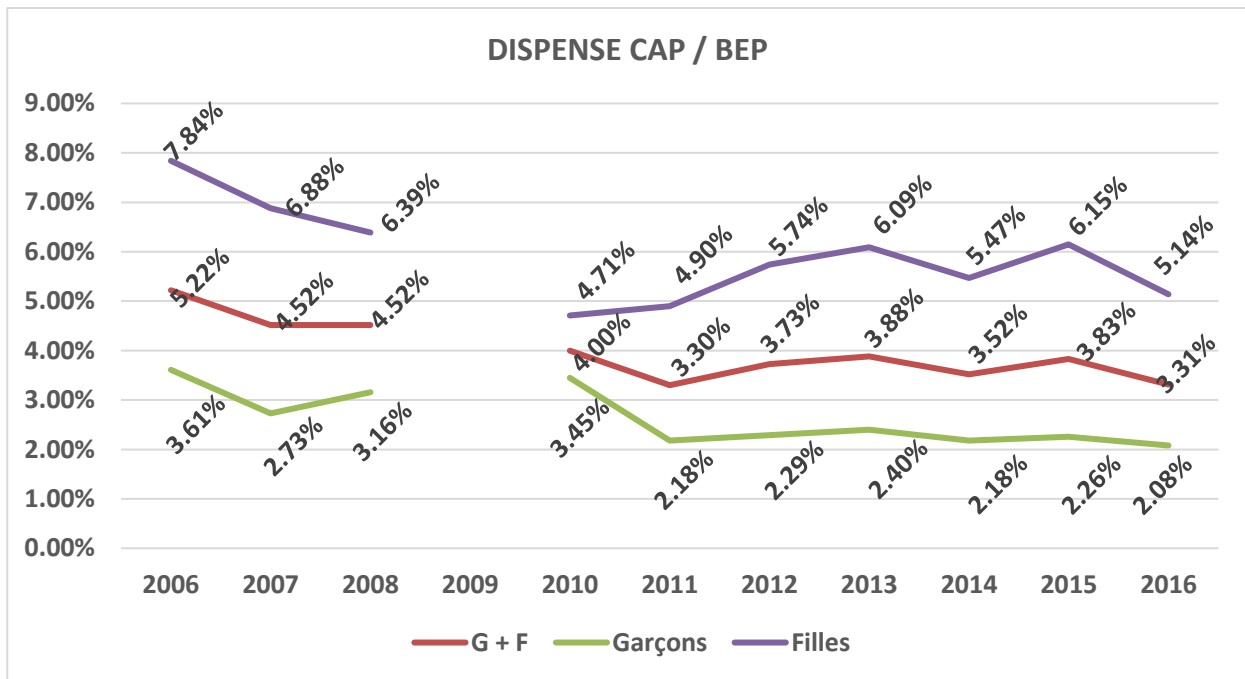
8.1.2. Évolution des taux de dispenses au cours des dernières années

BAC G ET T	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
G + F	3.98%	4.28%	3.82%	4.76%	4.75%	4.80%	3.93%	4.04%	3.56%	3.53%	2.92%
Garçons	2.26%	2.39%	2.54%	2.85%	2.77%	2.88%	2.48%	2.45%	2.10%	2.08%	1.72%
Filles	5.38%	5.80%	4.85%	6.25%	6.32%	6.32%	5.12%	5.33%	4.80%	4.77%	3.96%

BAC PRO	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
G + F	6.24%	8.82%	6.17%	5.91%	5.69%	5.50%	5.24%	5.17%	5.14%	5.43%	5.17%
Garçons	3.53%	5.08%	3.65%	3.98%	3.65%	3.74%	3.18%	3.27%	2.95%	3.10%	3.02%
Filles	9.87%	14.14%	9.60%	8.00%	8.78%	7.98%	8.53%	8.24%	7.80%	8.52%	8.07%

CAP BEP	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
G + F	5.22%	4.52%	4.52%		4.00%	3.30%	3.73%	3.88%	3.52%	3.83%	3.31%
Garçons	3.61%	2.73%	3.16%		3.45%	2.18%	2.29%	2.40%	2.18%	2.26%	2.08%
Filles	7.84%	6.88%	6.39%		4.71%	4.90%	5.74%	6.09%	5.47%	6.15%	5.14%



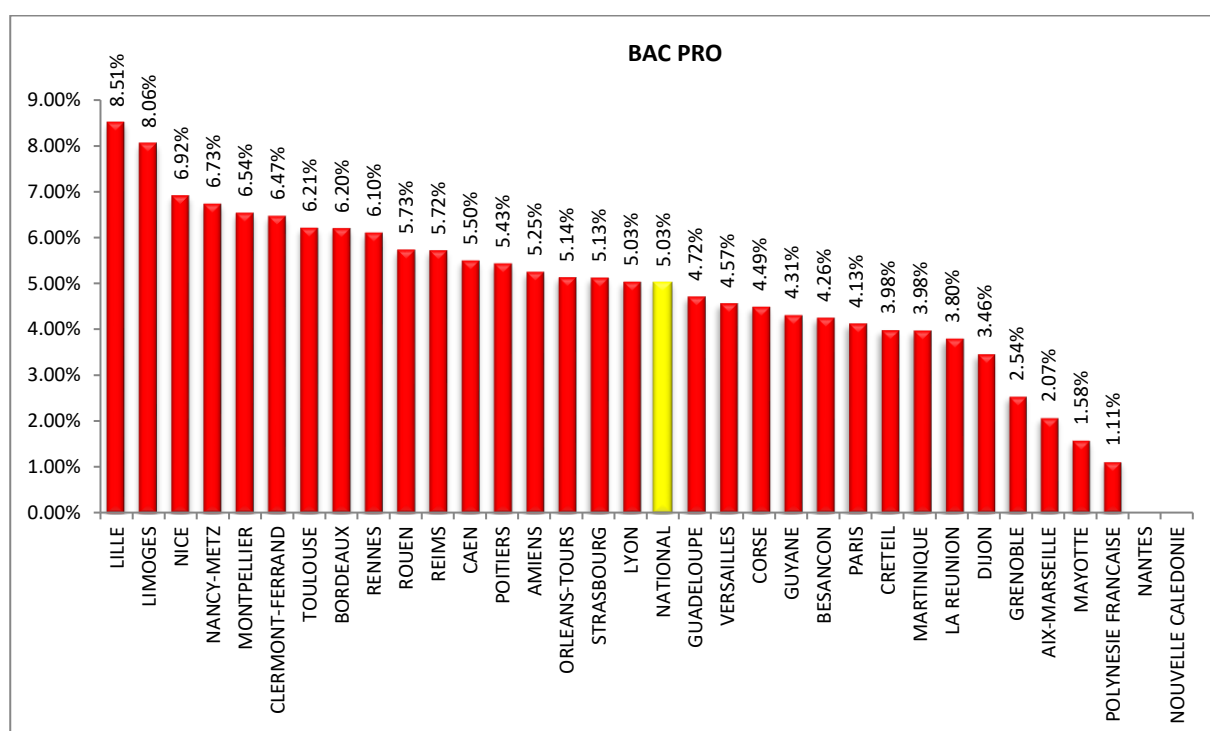
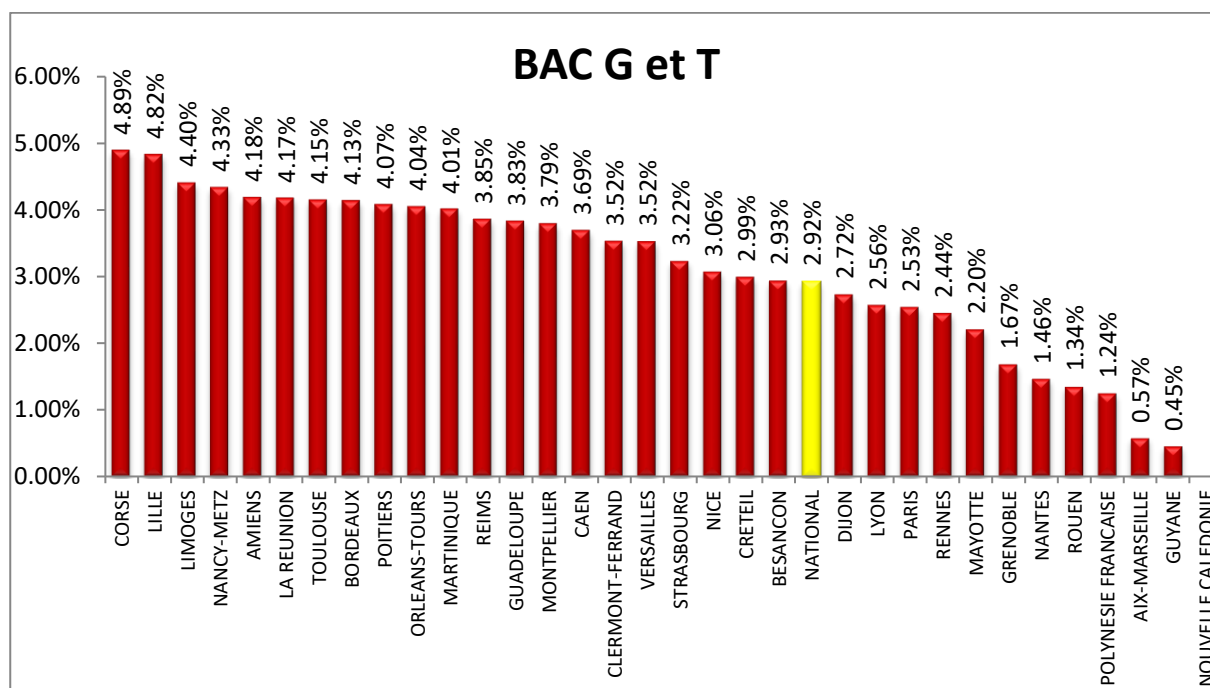


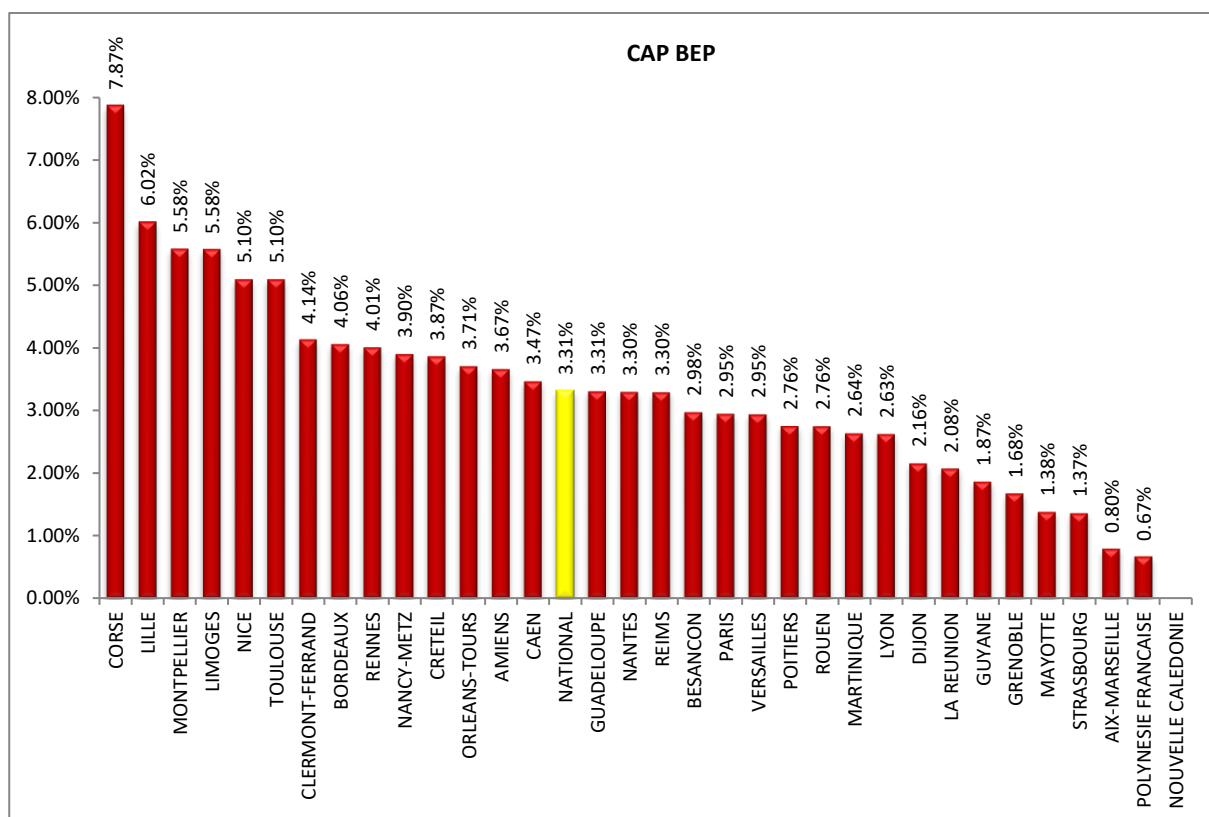
Constats principaux concernant l'évolution du taux de dispense :

- le taux de dispenses continue de diminuer pour les trois examens à cette session ;
- pour les trois examens le taux de dispense des filles reste de deux à trois fois supérieur à celui des garçons
- de manière récurrente le taux de dispense le plus important observé est celui des filles de la voie professionnelle.

Une attention particulière doit être portée sur les filles de bac professionnel ; elle impose une réflexion autour de l'offre de formation mais aussi sur les pratiques pédagogiques qui doivent viser l'inclusion de toutes, sans démagogie toutefois.

Taux de dispenses (toutes épreuves confondues) selon les académies





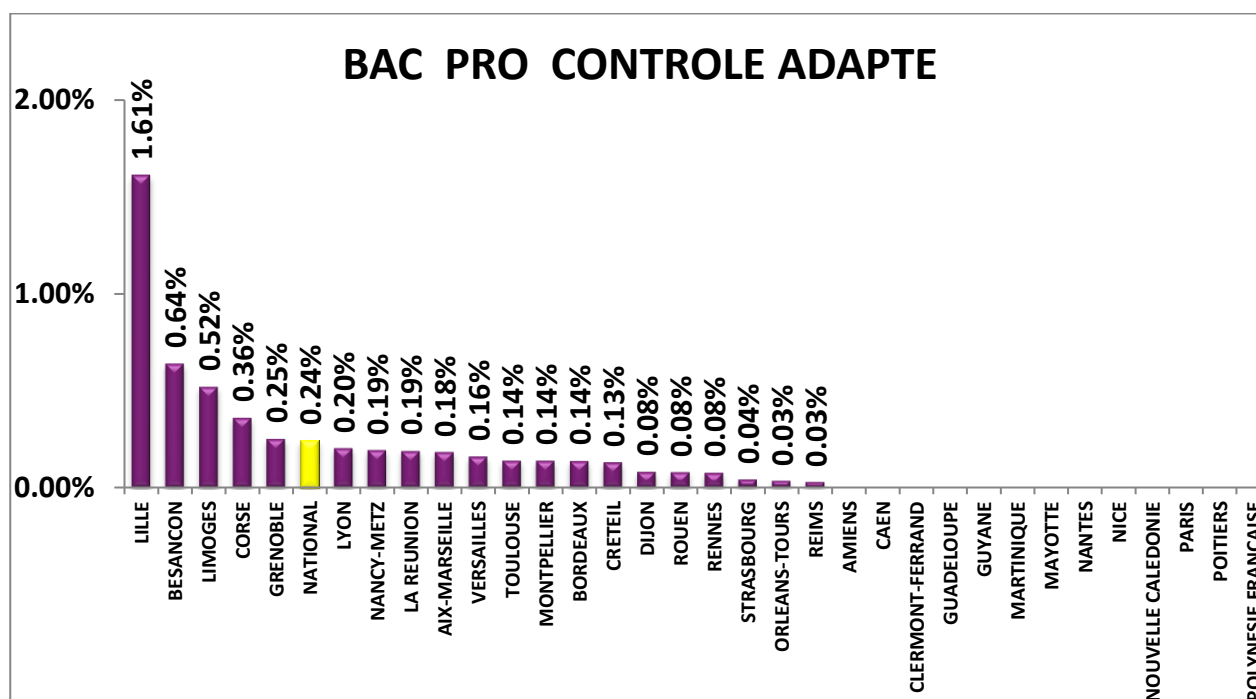
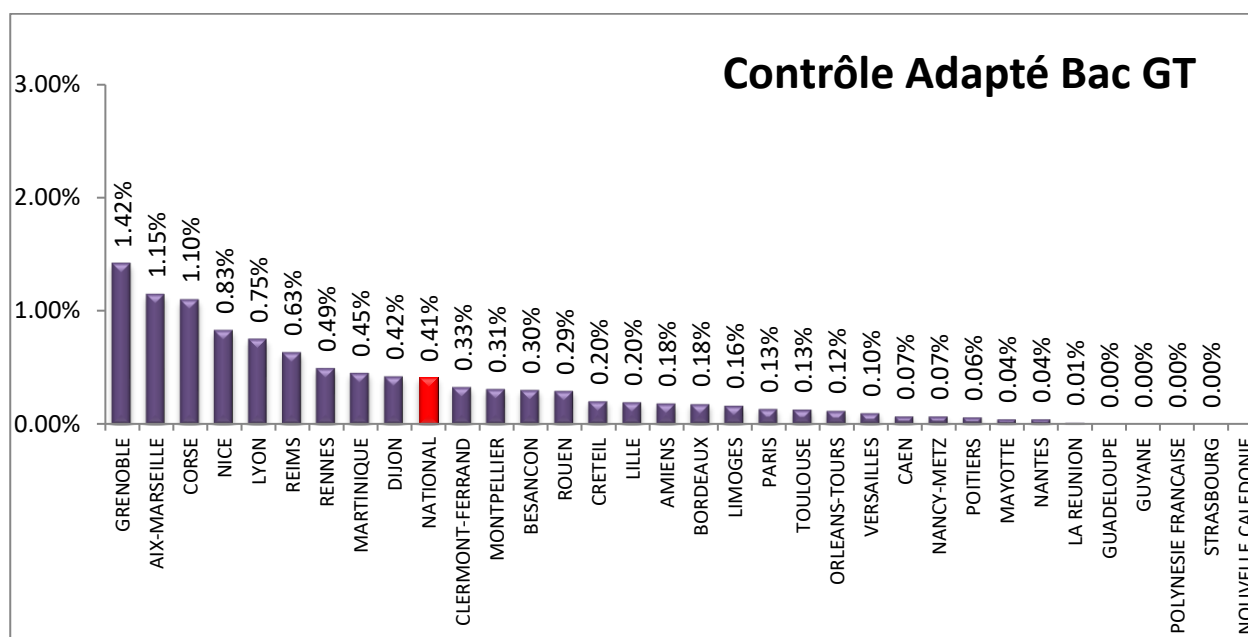
8.2. Contrôle adapté

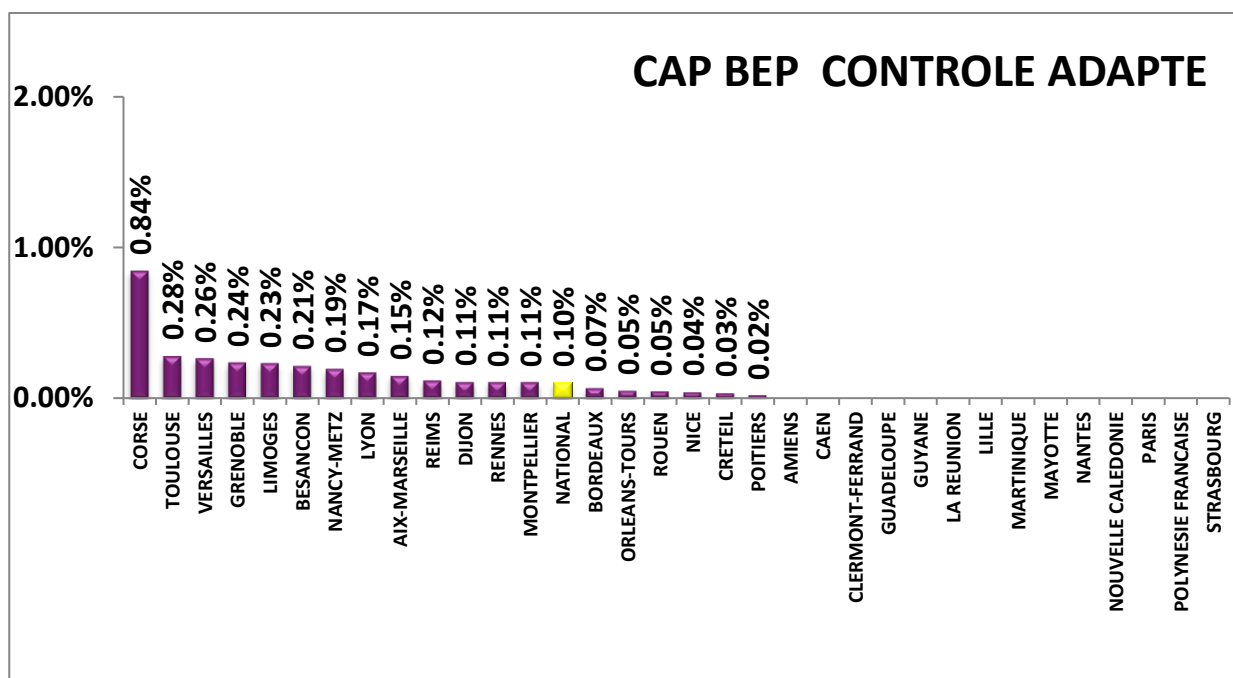
Ces chiffres ont été demandés pour la première fois aux académies pour le rapport 2015. 21 académies ont communiqué ces chiffres. Ces chiffres sont cependant difficiles à interpréter car ils ne reflètent pas forcément la réalité des pratiques, certains enseignants aménageant localement les épreuves sans pour autant déclarer les élèves en « contrôle adapté ».

8.2.1. Pourcentage d'élèves bénéficiant d'un contrôle adapté selon les voies

	Bac G/T	Bac pro	CAP-BEP
2015	0,28%	0,18%	0,09%
2016	0.41%	0.24%	0.10%

8.2.2. Pourcentage d'élèves bénéficiant d'un contrôle adapté selon les voies et les académies





Ces graphes montrent qu'un pourcentage plus important d'élèves de la voie GT (0.41%) bénéficie d'un contrôle adapté (Bac Pro 0.24% et CAP/BEP 0.10%). L'utilisation du contrôle adapté est également très diverse selon les académies. Un suivi dans le temps de l'évolution de ces chiffres permettra d'apprécier si ces différences sont conjoncturelles ou liées à des incitations académiques.

8.3. Le cas des « Note + DI +DI »

Dans le rapport national de la commission 2014 il a été rappelé :

- il convient d'être très prudent dans la transmission des notes aux élèves lors de l'année de terminale. Les notes trimestrielles ne sont pas les notes de CCF et ne doivent pas être identifiées comme notes du bac ;
- l'organisation des rattrapages prévus par les textes doit permettre la validation du plus grand nombre d'élèves inaptes temporairement, juste après les cycles d'enseignement et/ou en fin d'année.
- l'esprit initial de l'article D-312-4² du code de l'éducation qui dispose que « seuls peuvent être dispensés de l'épreuve d'EPS, les candidats reconnus totalement inaptes pour la durée de l'année scolaire, par un médecin... » est de « protéger » l'élève méritant qui se blesse durant son année scolaire et qui ainsi peut tout de même bénéficier d'une note.
- à l'opposé, il est possible, pour les enseignants d'EPS, de ne pas formuler de note s'ils considèrent les éléments d'appréciation trop réduits comme le stipule la circulaire n° 2012-093 du 8-6-2012 modifiée par la note de service n° 2012-187 du 12-12-2012 et la circulaire n° 2013-131 du 28 août 2013. Ils peuvent alors mentionner « dispensé d'éducation physique et sportive pour raisons médicales ». (http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/09/cir_37478.pdf).

² Article D312-4 : Dans les examens de l'enseignement du second degré, lorsque l'évaluation certificative résulte d'un contrôle en cours de formation, seuls peuvent être dispensés de l'épreuve d'éducation physique et sportive les candidats reconnus totalement inaptes, pour la durée de l'année scolaire, par un médecin qui délivre, à cet effet, un certificat médical, conformément aux [articles R. 312-2 et R. 312-3](#).

Dans le cas d'inaptitudes, totales ou partielles, intervenant pour une durée limitée, il appartient à l'enseignant d'apprécier si les cours suivis par l'élève lui permettent de formuler une proposition de note ou si, les éléments d'appréciation étant trop réduits, ils doivent conduire à la mention " dispensé d'éducation physique et sportive pour raisons médicales (...)".

Conclusion :

Note + DI + DI = Note, si l'enseignant de l'élève considère qu'il dispose de suffisamment d'éléments pour entériner la note comme révélatrice du niveau de compétence de l'élève

Ou

Note +DI +DI = Dispensé, dans le cas contraire, c'est-à-dire si l'enseignant considère que la note n'est pas révélatrice du niveau de compétence de l'élève.

Des arguments devront être apportés par l'enseignant à la commission académique pour justifier de l'un ou l'autre choix.

Cette année 20 académies ont fourni ces informations. Ces retours montrent que les « Note + DI +DI » concernent un nombre relativement faible d'élèves et que les enseignants exploitent la possibilité de noter ou non ces élèves.

	Bac GT	Bac Pro	CAP-BEP
Nb de « Note + DI +DI »	6045	691	2282
Pourcentage d'élèves	1.17 %	0,30 %	0,92%
« Traitement »	Note = 1798 DI = 4247 La note est retenue dans 29.7% des cas	Note = 517 Di = 174 La note est retenue dans 74.8% des cas	Note = 516 DI = 1766 La note est retenue dans 22.6% des cas

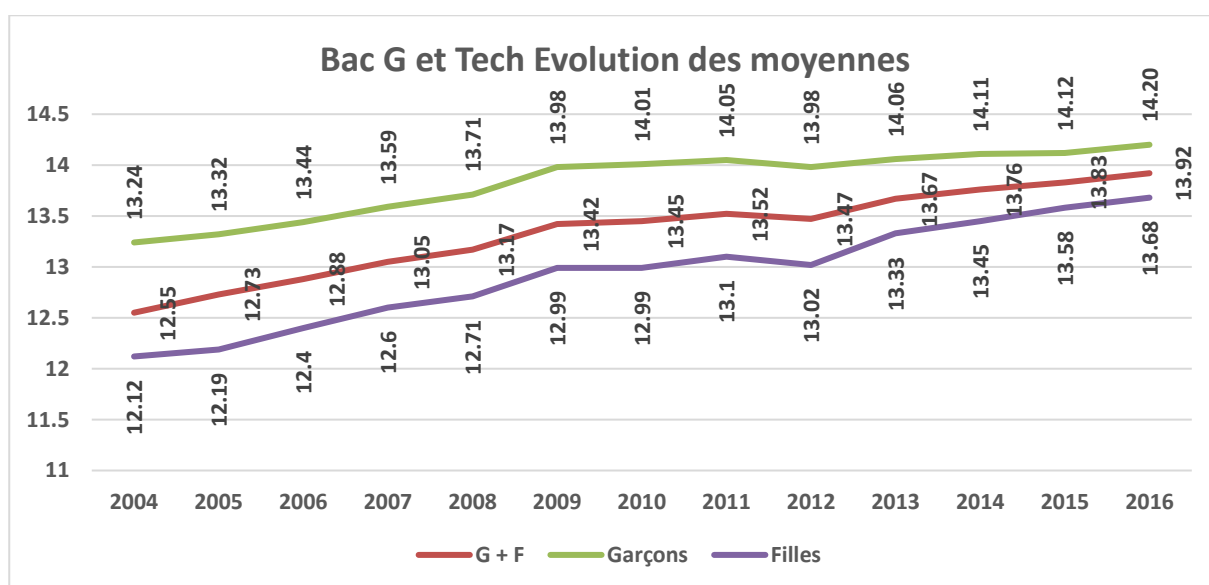
Il importera cependant de surveiller l'évolution de ces chiffres et notamment de pouvoir préciser si la note retenue est supérieure ou non à la moyenne. Les modalités de traitement de ces situations restent relativement hétérogènes d'une académie à l'autre. Les arguments requis pour pouvoir justifier la conservation ou la dispense de note sont également différents et plus ou moins explicites selon les académies.

9. Enseignement commun : Contrôle en Cours de Formation -- Résultats nationaux

9.1. Baccalauréats G/T : Enseignement commun : Contrôle en Cours de Formation

9.1.1. Les moyennes 2016 et leur évolution / aux années précédentes

BAC G ET T	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
G + F	12.55	12.73	12.88	13.05	13.17	13.42	13.45	13.52	13.47	13.67	13.76	13.83	13.92
Garçons	13.24	13.32	13.44	13.59	13.71	13.98	14.01	14.05	13.98	14.06	14.11	14.12	14.20
Filles	12.12	12.19	12.4	12.6	12.71	12.99	12.99	13.1	13.02	13.33	13.45	13.58	13.68
ECART FILLES GARÇONS	-1.12	-1.13	-1.04	-0.99	-1	-0.99	-1.02	-0.95	-0.96	-0.73	-0.66	-0.54	-0.51



Constats concernant l'évolution des moyennes :

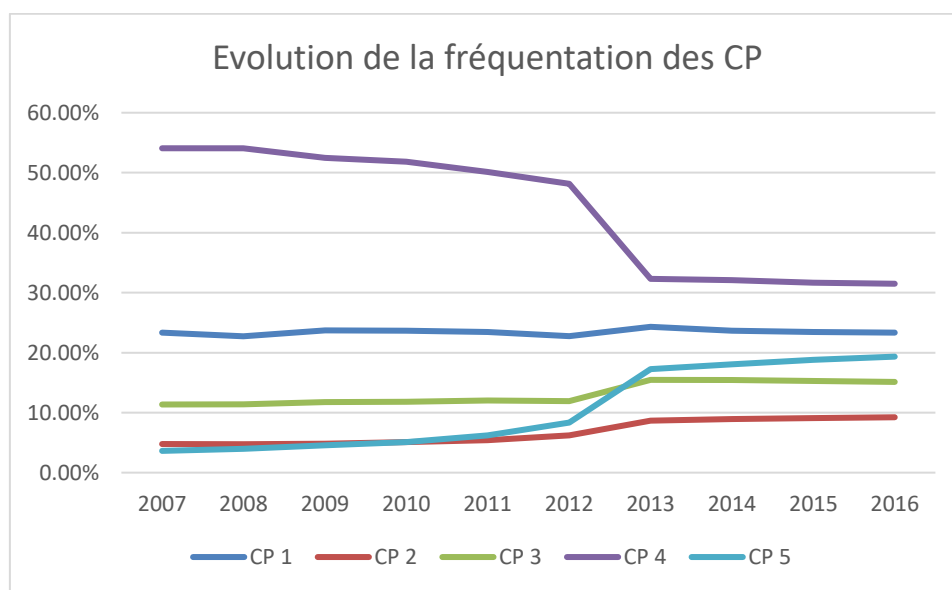
- la moyenne globale augmente régulièrement (même si cette augmentation est faible) depuis plusieurs années. En 13 ans elle a augmenté de 1,37 point.
- cette augmentation est plus importante chez les filles (augmentation de 1,56 point en 13 ans) que chez les garçons (augmentation de 0,96 point)
- l'écart fille-garçons s'est réduit de 0,52 point en 13 ans.

9.1.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes

Évolution de la fréquentation des CP

BAC G ET T (G et F)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
CP 1	23.35%	22.73%	23.69%	23.66%	23.47%	22.75%	24.31%	23.65%	23.46%	23.34%
CP 2	4.77%	4.74%	4.83%	5.08%	5.43%	6.21%	8.69%	8.94%	9.07%	9.23%
CP 3	11.36%	11.37%	11.78%	11.80%	12.02%	11.93%	15.47%	15.46%	15.31%	15.10%
CP 4	54.05%	54.07%	52.47%	51.84%	50.14%	48.14%	32.28%	32.11%	31.68%	31.49%
CP 5	3.63%	3.97%	4.54%	5.11%	6.19%	8.34%	17.25%	18.07%	18.79%	19.34%

Évolution de la fréquentation des CP –



Constats concernant l'évolution des fréquentations des CP

- les modifications pour les examens 2013 du bac GT (obligation de trois APSA appartenant à trois CP différente) ont eu un impact différent selon les CP concernant leur fréquentation
- la fréquentation de la CP1 reste stable depuis 10 ans (peu de modifications de la fréquentation entre 2012 et 2013)
- la fréquentation de la CP2 continue de progresser passant de 4.77% à 9.23% en 10 ans.
- la fréquentation de la CP3 est stabilisée depuis quatre ans.
- la fréquentation de la CP4 continue de diminuer (perte de 22.56% en 10 ans).
- la fréquentation de la CP5 est passée de 3.63% à 19.34% en 10 ans.

Fréquentation 2016 des CP selon le sexe

Fréquentation filles-garçons des CP – 2016

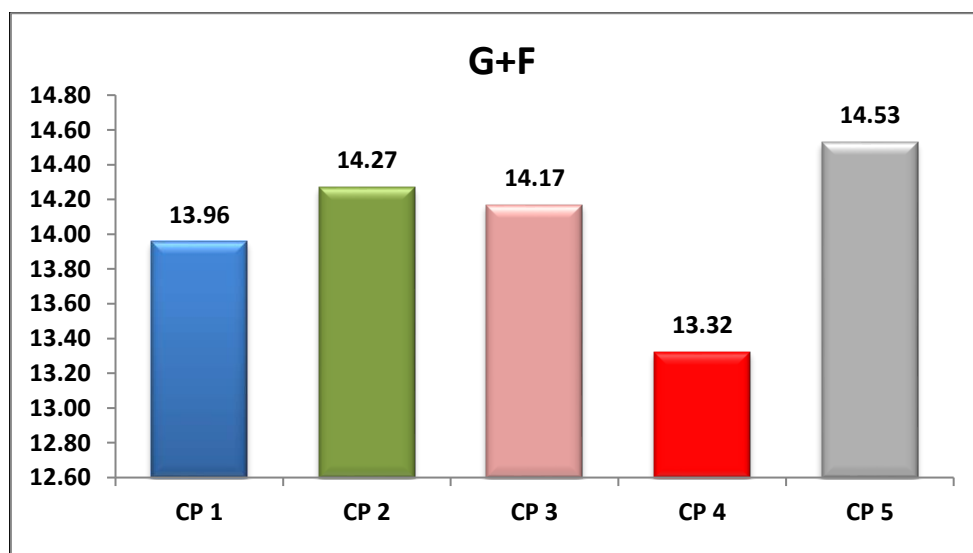
BAC G ET T SESSION 2015	CP 1	CP 2	CP 3	CP 4	CP 5
G + F	13,87	14,23	14,05	13,27	14,38
Garçons	14,10	14,43	13,63	14,10	14,33
Filles	13,64	14,01	14,27	12,51	14,43

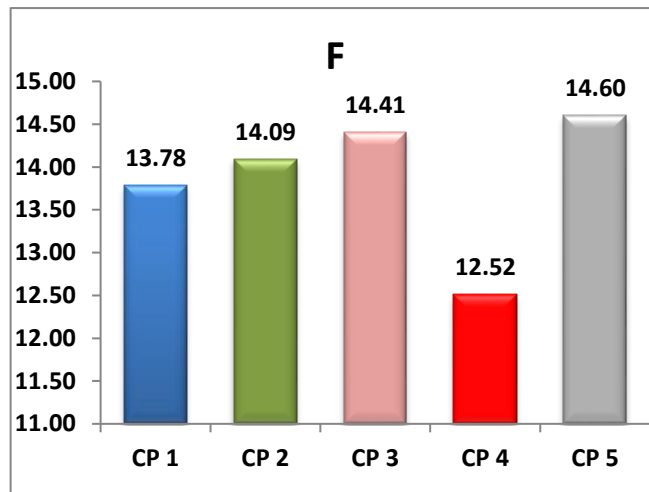
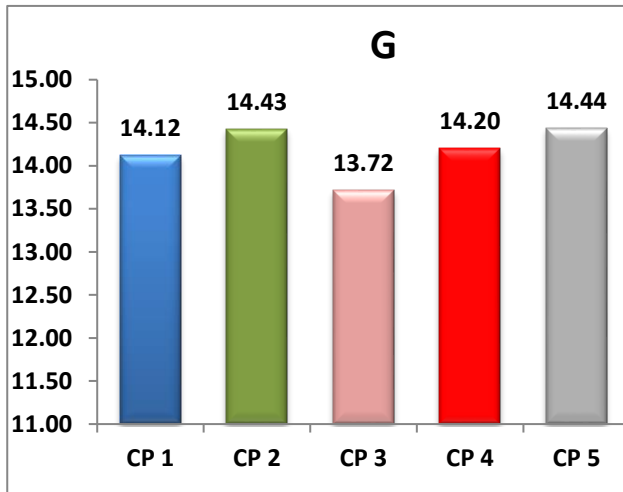
BAC G ET T SESSION 2016	CP 1	CP 2	CP 3	CP 4	CP 5
G + F	23.34%	9.23%	15.10%	31.49%	19.36%
Garçons	25.31%	10.32%	11.37%	32.24%	19.35%
Filles	21.67%	8.25%	18.34%	30.88%	19.36%

Constats :

- Les filles investissent plus la CP3 que les garçons

9.1.3. Les moyennes par CP

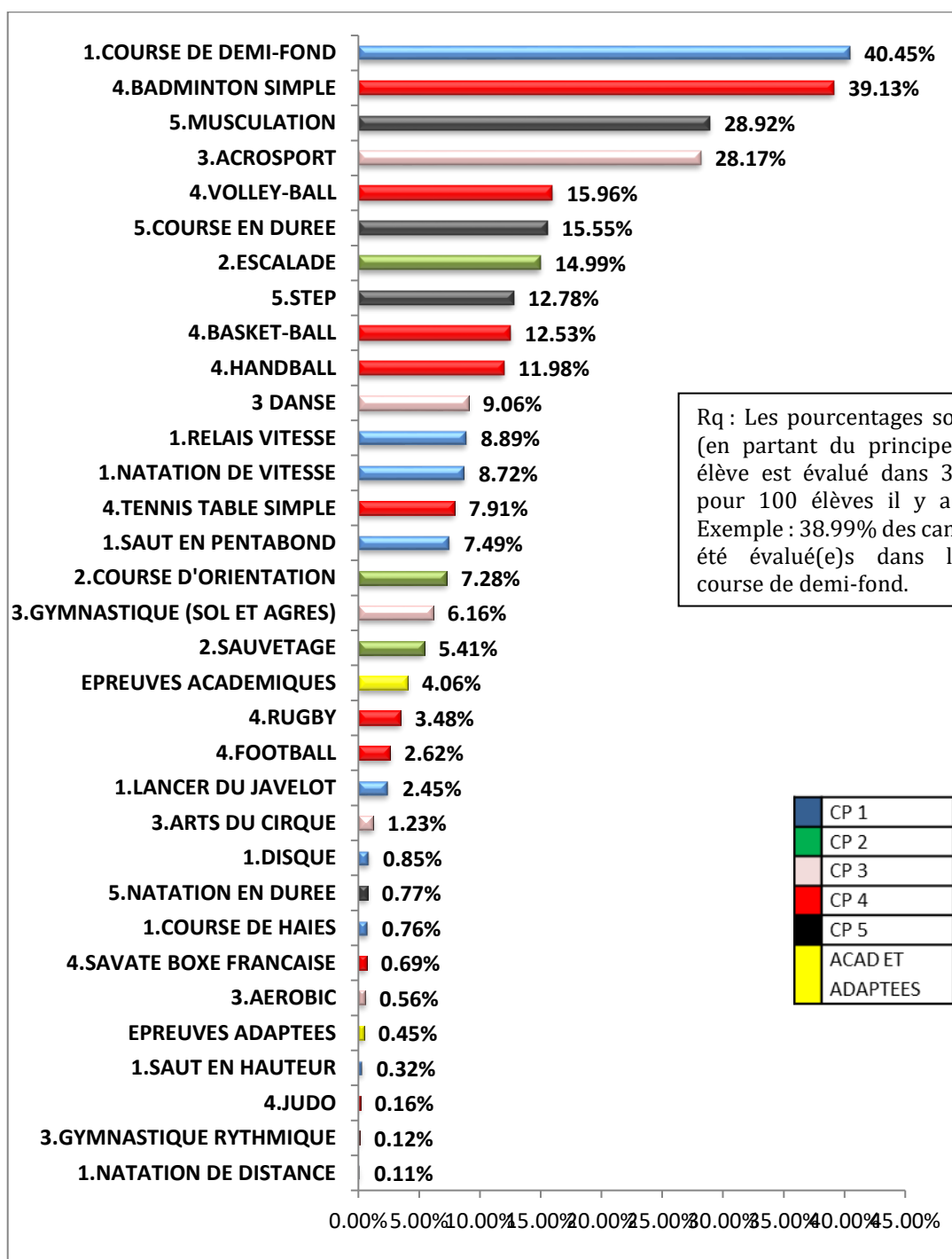




Constats :

- La CP3 et CP4 donnent lieu à des écarts important de moyenne selon le sexe (meilleure moyenne pour les filles en CP3 et meilleure moyenne pour les garçons en CP4)

9.1.4. La fréquentation des APSA



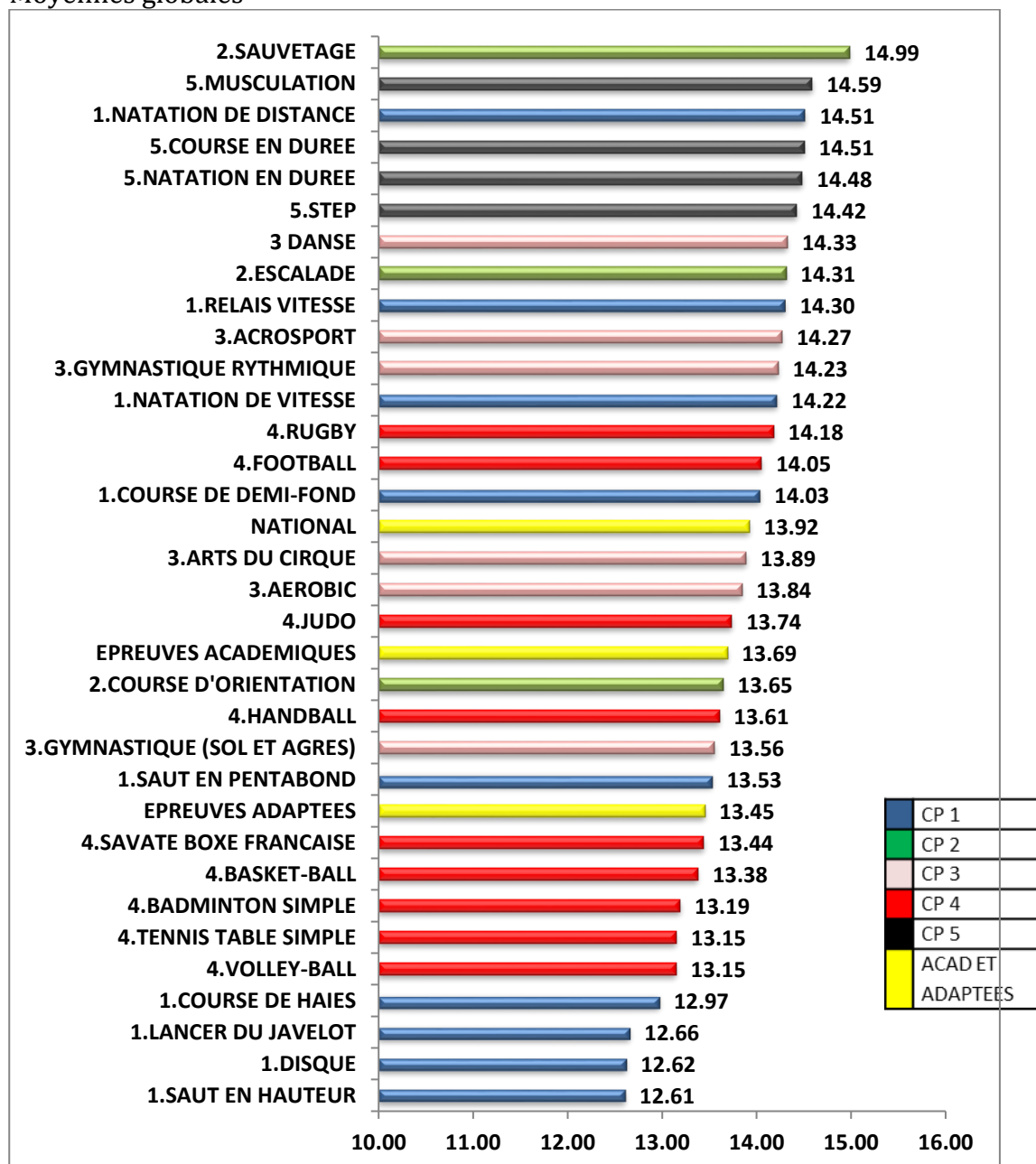
Fréquentation des APSA (filles et garçons confondus)

Constats concernant la fréquentation globale des APSA :

- Cette fréquentation est similaire à celle des trois dernières années
- Sous-représentation de certaines APSA. Neuf APSA présentent un taux de fréquentation de moins de 1 %, douze APSA un taux de fréquentation entre 1 et 10%.

9.1.5. Les moyennes par APSA

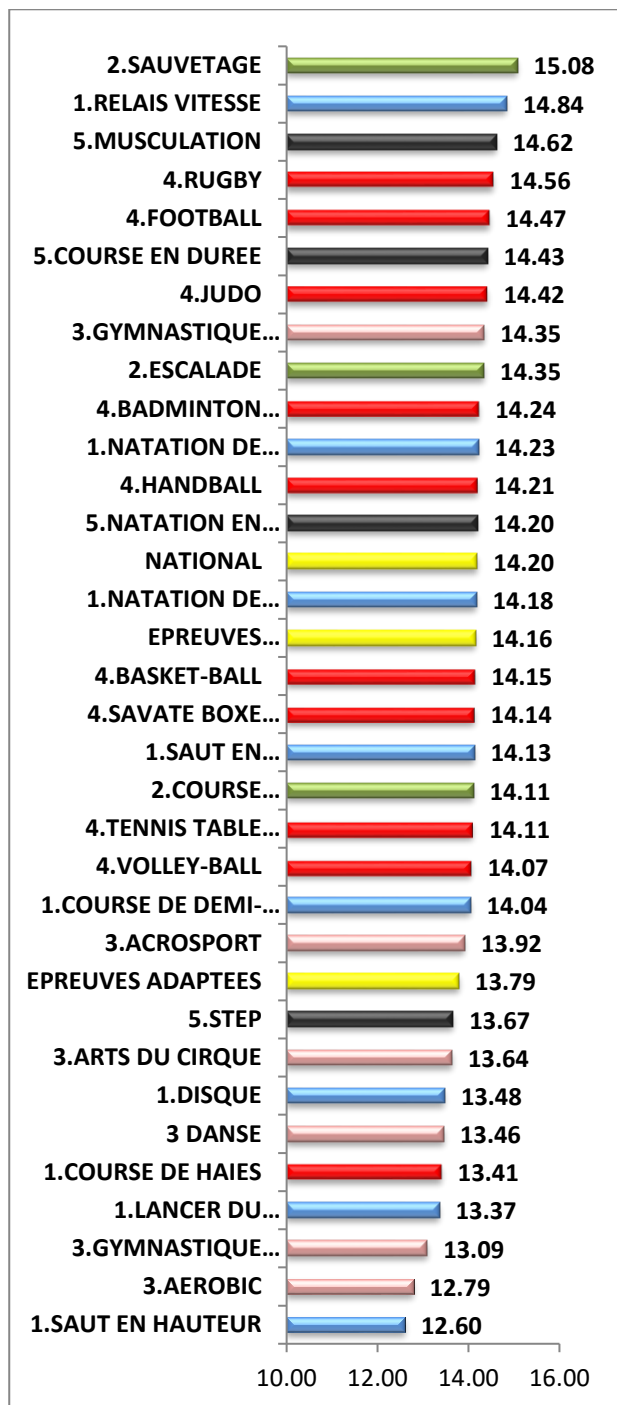
Moyennes globales



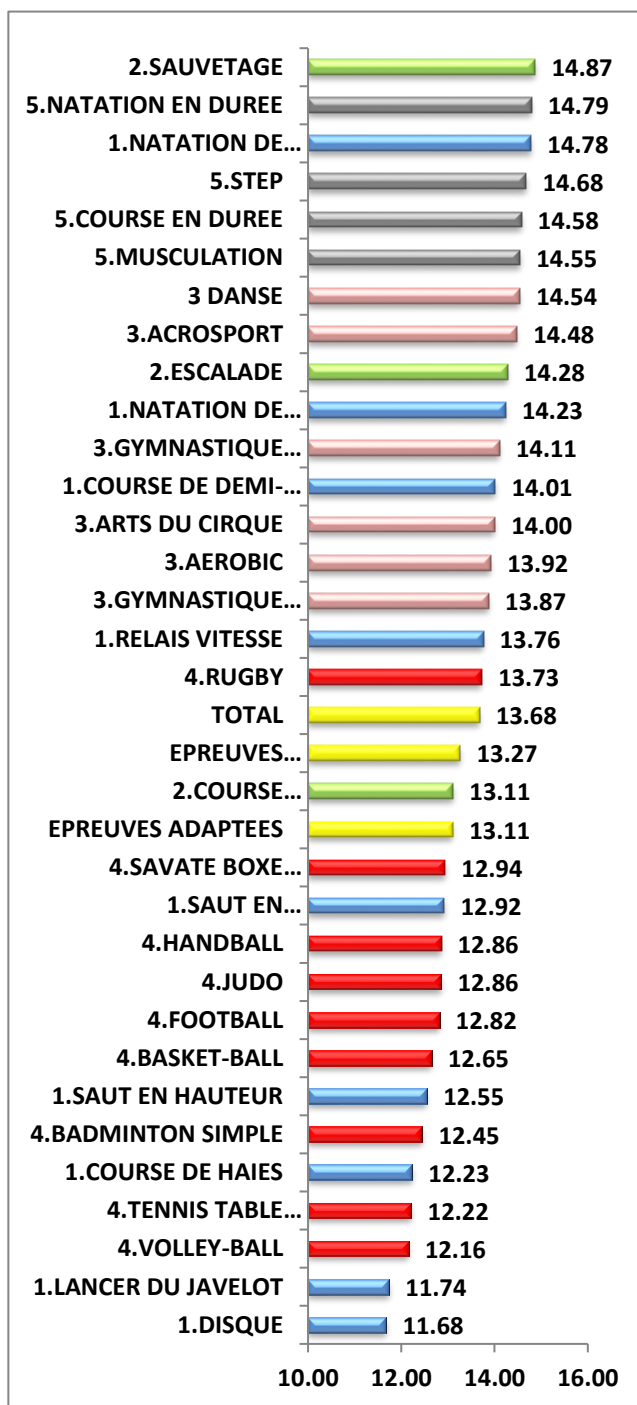
Constats globaux :

- Les 4 APSA de la CP5 sont présentes parmi les 6 plus rentables. Aucune activité de la CP4 parmi les 10 plus rentables

Moyennes garçons et filles

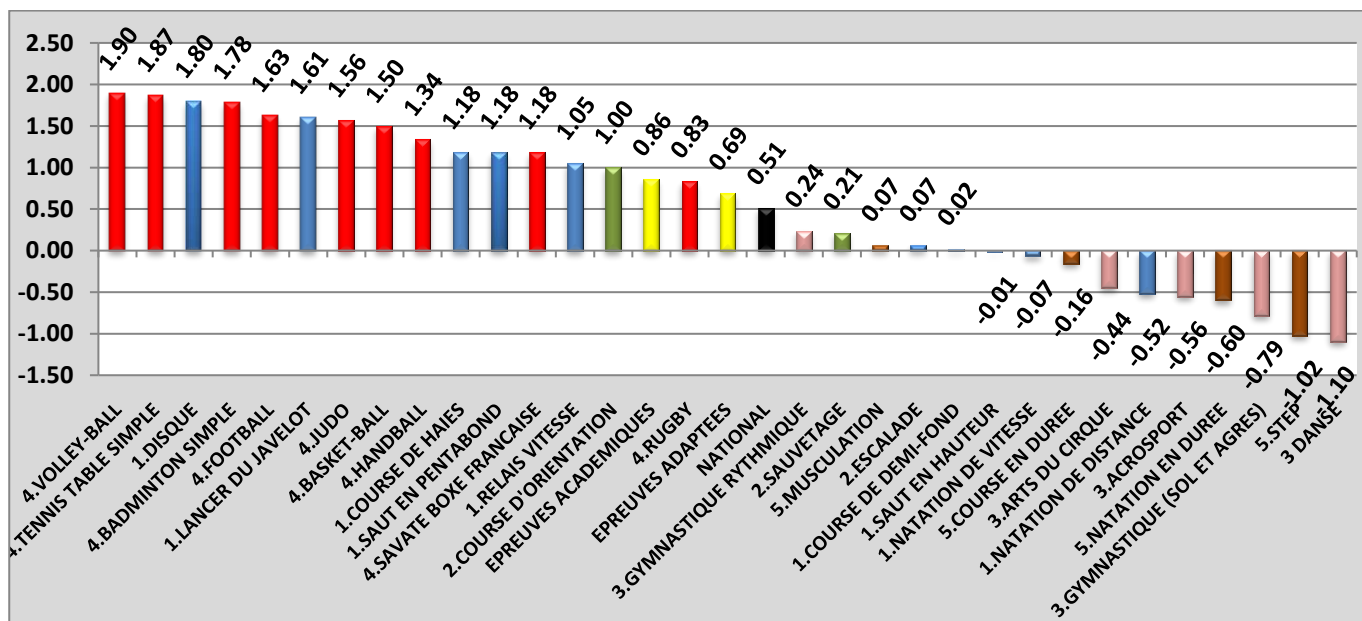


Moyennes Garçons



Moyennes filles

Les écarts de moyenne garçons-filles par APSA

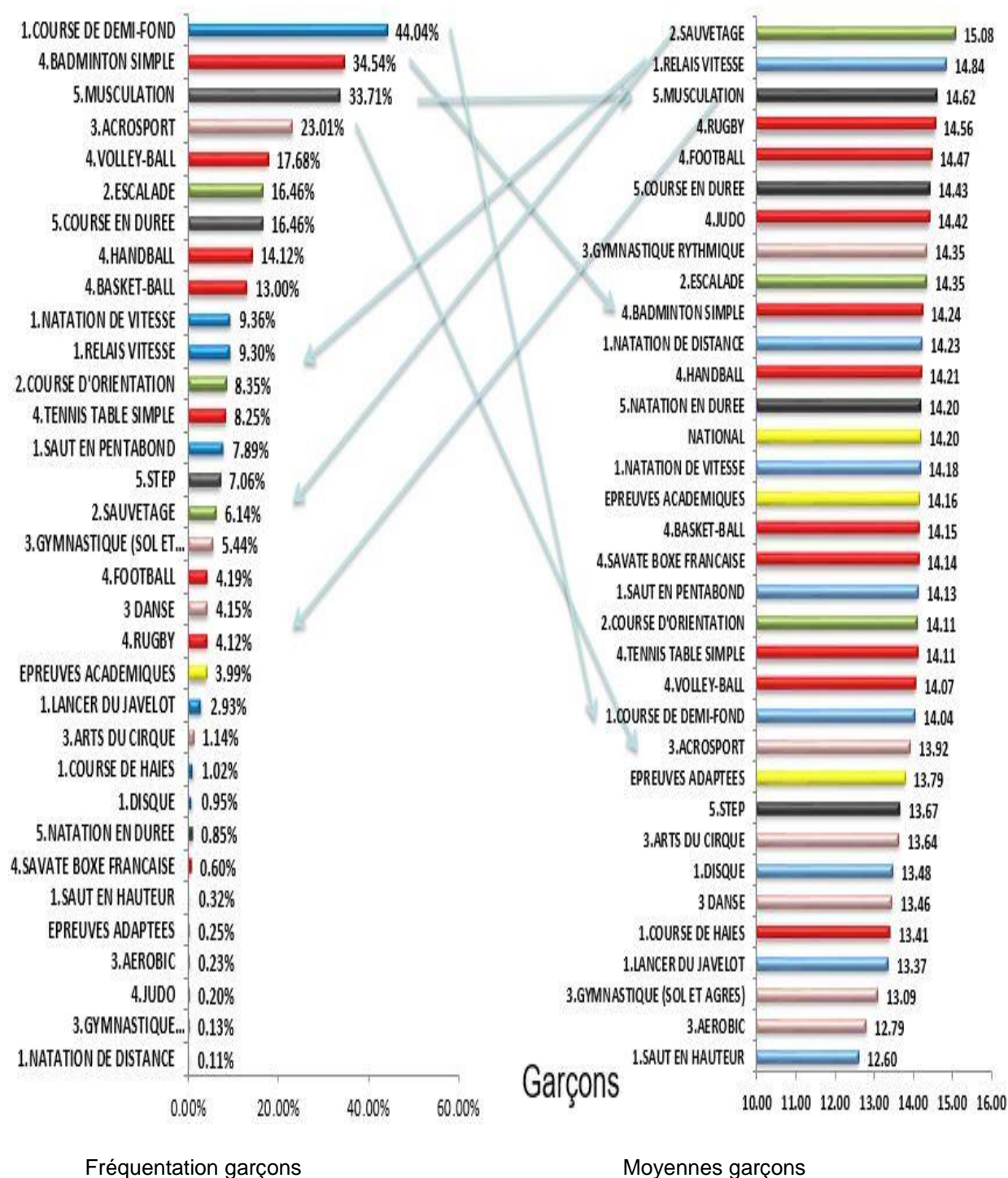


Constats :

- Certaines APSA présentent des écarts de moyenne entre les filles et les garçons importants (meilleures moyennes pour les filles dans les APSA de la CP3, meilleures moyennes pour les garçons dans les APSA de la CP1 (sauf en natation de distance) et de la CP4)

9.1.6. Liens fréquentation moyenne

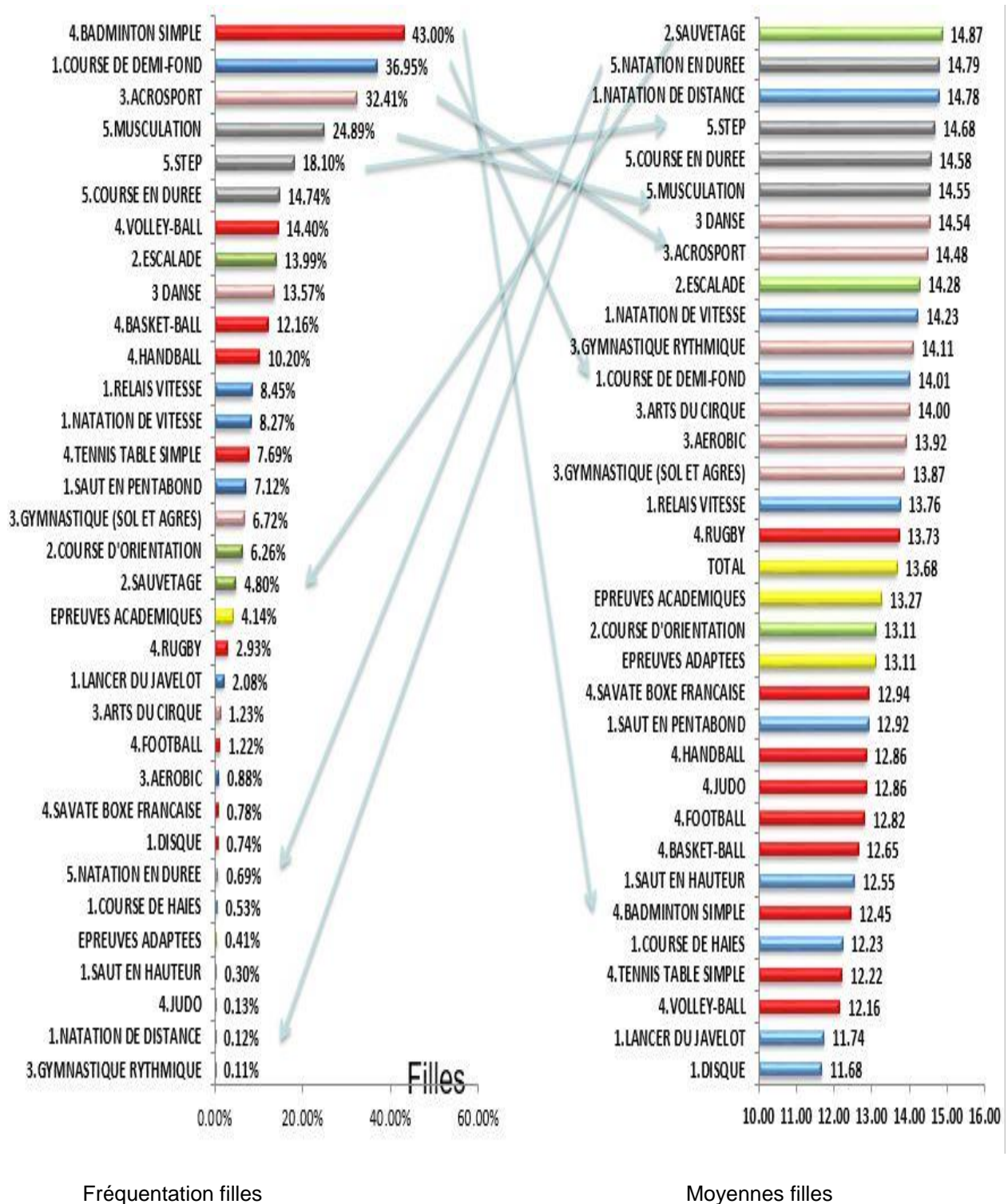
Garçons



Constats :

- Les 4 APSA les plus fréquentées présentent des moyennes supérieures à 13.90. La musculation est pratiquée par 33.71% des candidats avec une moyenne nationale de 14.62

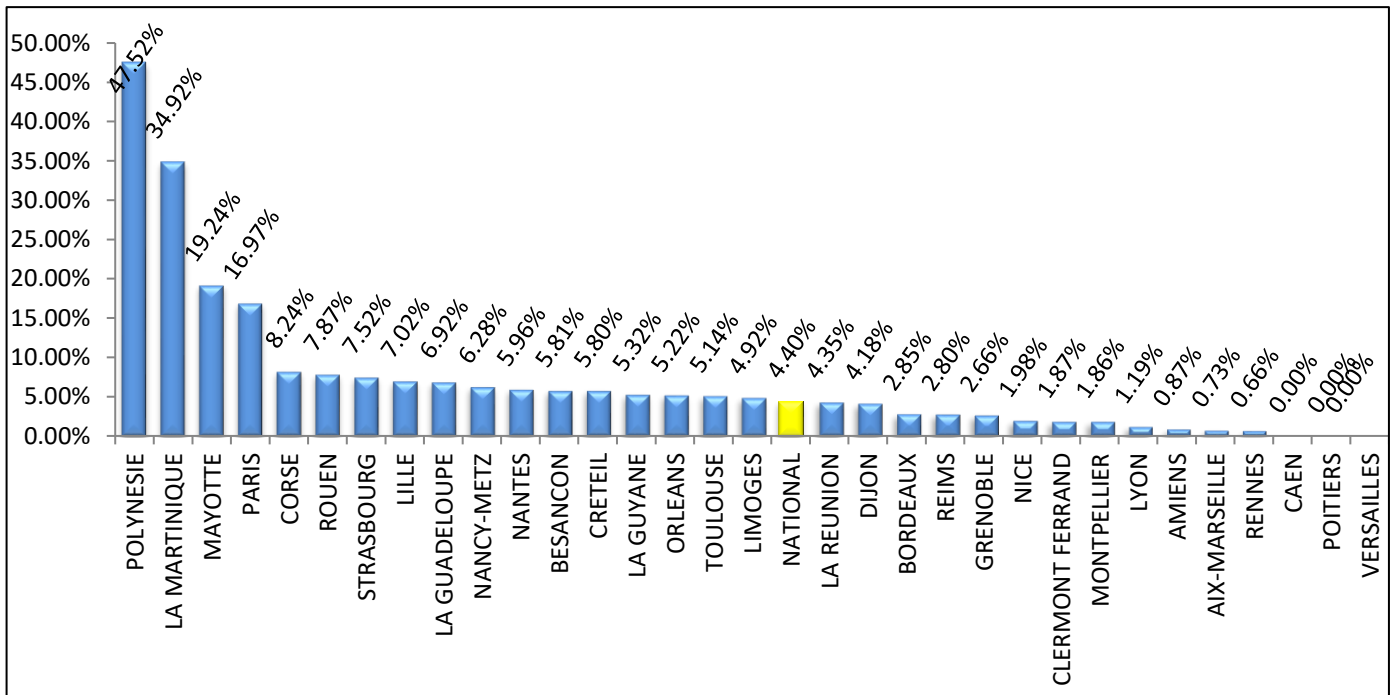
Filles



Constats :

- Le badminton reste une activité très fréquentée présentant une moyenne parmi les plus faibles

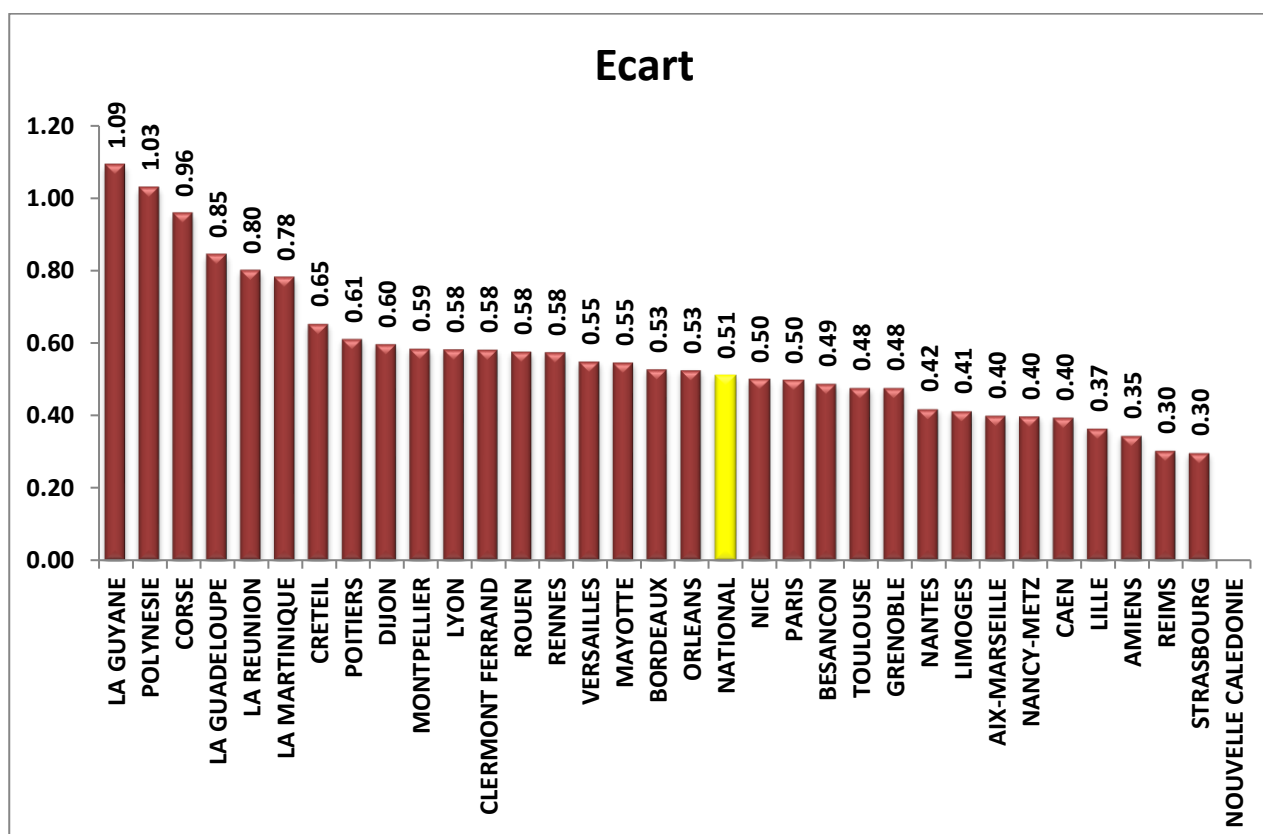
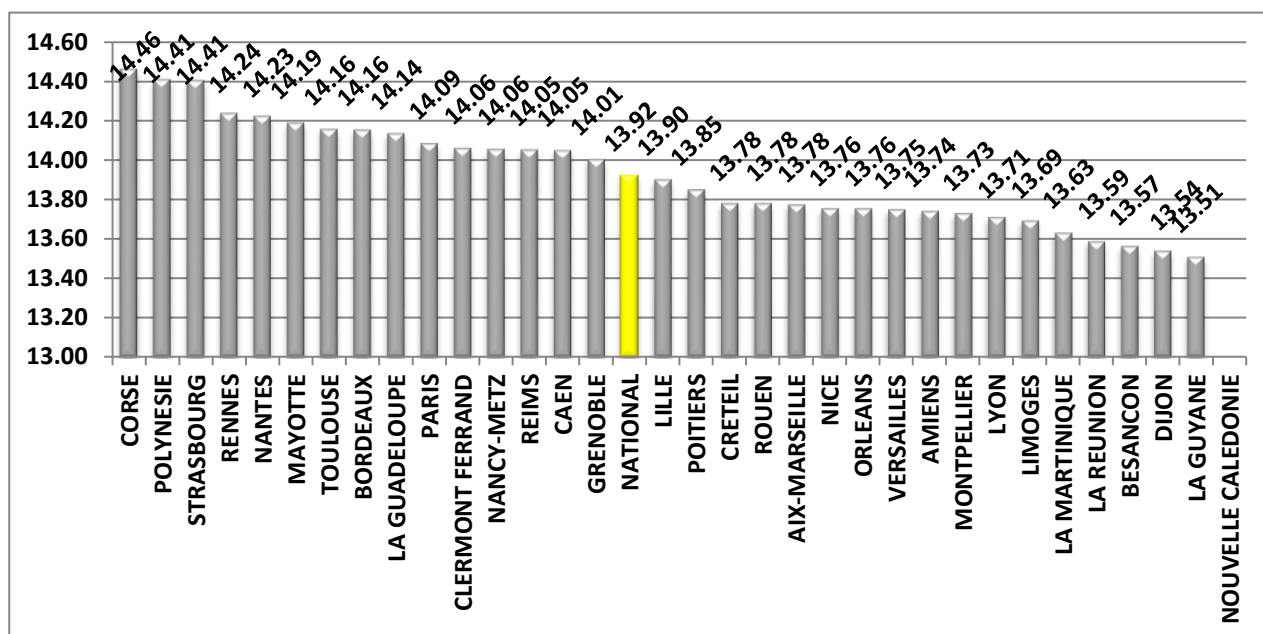
9.1.7. La fréquentation des APSA de la liste académique



Constats :

- La fréquentation des APSA de la liste académique est très variable selon les académies (de 0 à 47.52%)

9.1.8. Les moyennes selon les académies



Constats :

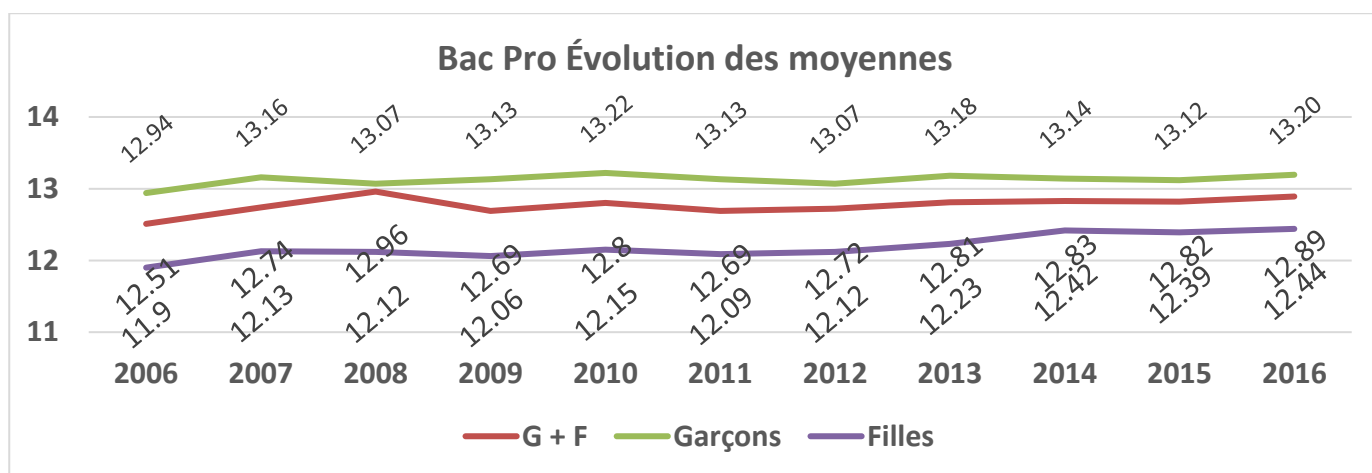
- Les écarts filles-garçons diffèrent selon les académies. Il est plus important dans les académies ultra-marines

9.2. Baccalauréats professionnels : enseignement commun CCF

9.2.1. Les moyennes 2016 et leur évolution / aux années précédentes

BAC PRO	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
G + F	12.51	12.74	12.96	12.69	12.8	12.69	12.72	12.81	12.83	12.82	12.89
Garçons	12.94	13.16	13.07	13.13	13.22	13.13	13.07	13.18	13.14	13.12	13.20
Filles	11.9	12.13	12.12	12.06	12.15	12.09	12.12	12.23	12.42	12.39	12.44
ECART F / G	-1.04	-1.03	-0.95	-1.07	-1.07	-1.04	-0.95	-0.95	-0.72	-0.73	-0.76

Évolution de la moyenne



Constats concernant l'évolution des moyennes :

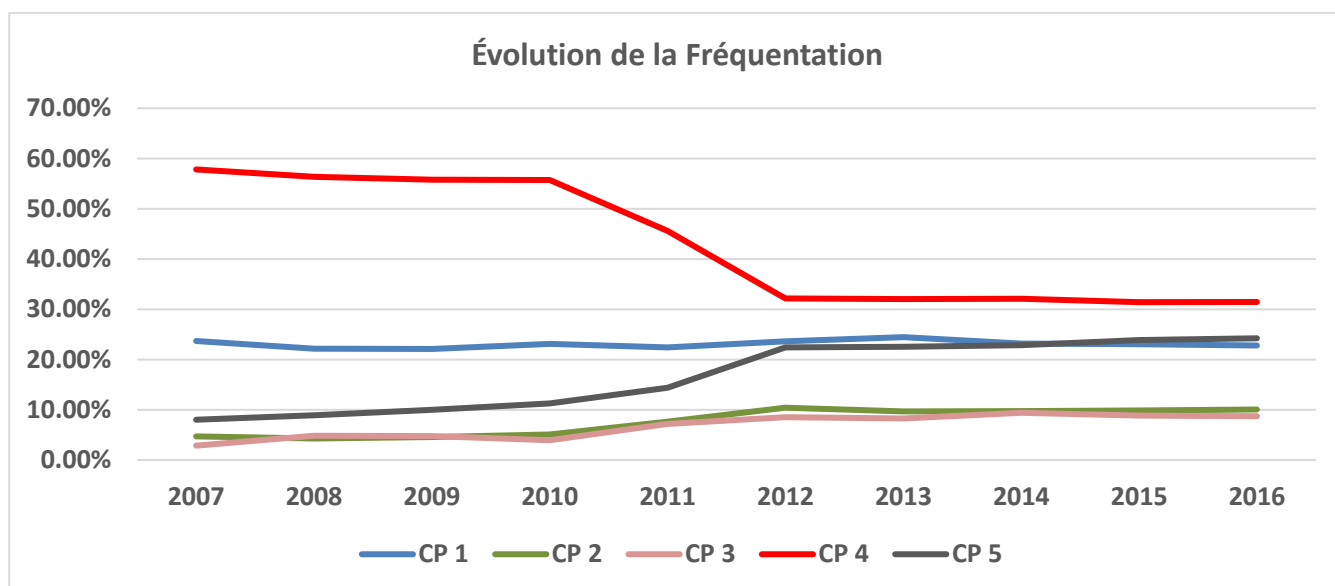
- la moyenne globale a augmenté de 0,38 point en 11 ans. Elle demeure stable depuis quatre ans
- l'augmentation est plus importante chez les filles (augmentation de 0,54 point) que chez les garçons (augmentation de 0,26 point)
- l'écart fille-garçons est passé de 1.04 point à 0.76 point en 11 ans.

9.2.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes

Évolution de la fréquentation des CP

BAC PRO (G et F)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
CP 1	23.69%	22.14%	22.10%	23.08%	22.43%	23.61%	24.45%	23.20%	23.07%	22.78%
CP 2	4.68%	4.28%	4.58%	5.09%	7.63%	10.41%	9.68%	9.73%	9.85%	10.08%
CP 3	2.86%	4.80%	4.76%	3.96%	7.20%	8.50%	8.27%	9.40%	8.81%	8.73%
CP 4	57.82%	56.35%	55.79%	55.74%	45.57%	32.13%	32.00%	32.07%	31.41%	31.46%
CP 5	8.02%	8.89%	9.98%	11.23%	14.37%	22.42%	22.52%	22.87%	23.90%	24.22%

Évolution de la fréquentation des CP



Constats concernant l'évolution des fréquentations des CP

- Les modifications pour les examens 2011 du bac pro (obligation de trois APSA appartenant à trois CP différente) ont eu un impact différent selon les CP concernant leur fréquentation
- La fréquentation de la CP1 est restée stable depuis 10 ans oscillant entre 24.45% et 22.10% (depuis 2013 (24.45%).
- La fréquentation de la CP2 a doublé en 10 ans. Elle semble se stabiliser depuis 5 sessions.
- La fréquentation de la CP3 a subi une forte hausse en 2011. Elle semble se stabiliser depuis 2014.
- La fréquentation de la CP4 a fortement baissé en 2011. Depuis 2012 elle reste stable aux alentours de 32.00%.
- La fréquentation de la CP5 a fortement bénéficié de la modification des examens en 2011 (session 2012). Elle continue de progresser

Fréquentation 2016 des CP selon le sexe

BAC PRO SESSION 2016	CP 1	CP 2	CP 3	CP 4	CP 5
G + F	22.78%	10.08%	8.73%	31.46%	24.22%
Garçons	24.80%	10.59%	5.78%	31.87%	24.15%
Filles	19.83%	9.36%	12.91%	30.91%	24.33%

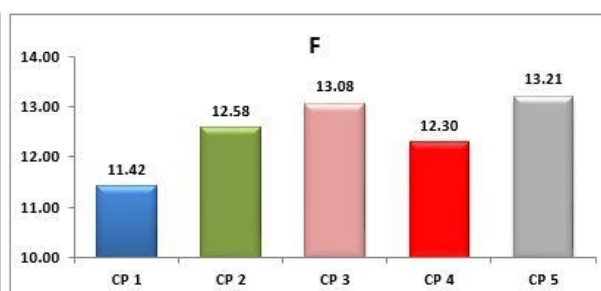
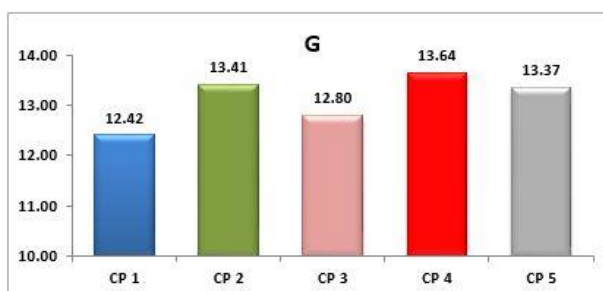
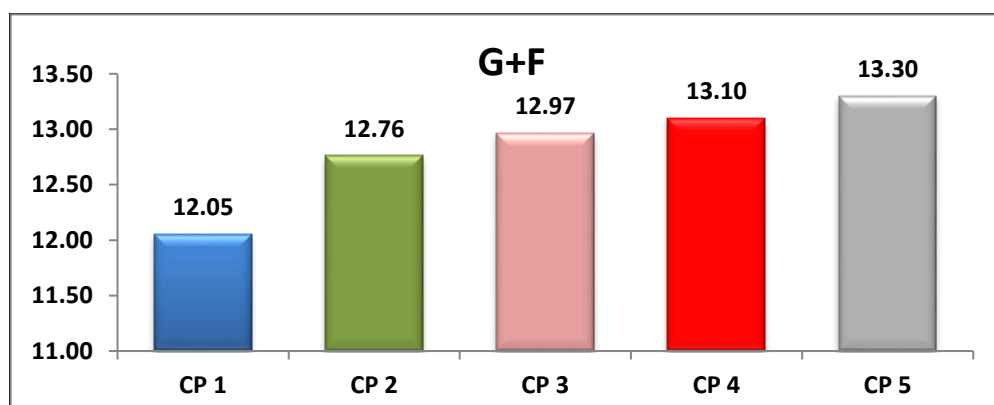
Fréquentation filles-garçons des CP – 2016

Constats

- Les filles investissent plus la CP3 que les garçons

9.2.3. Les moyennes par CP

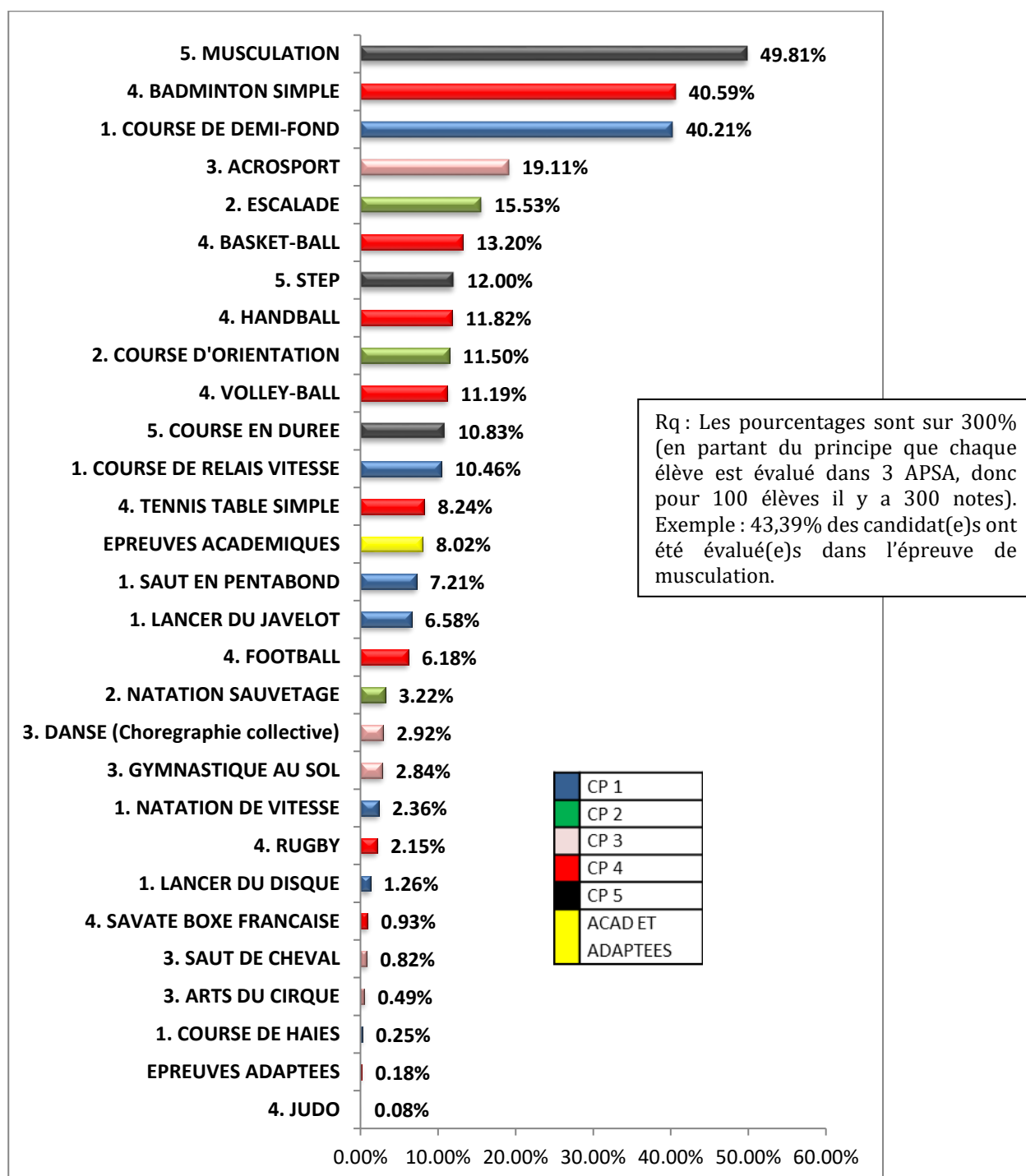
BAC PRO SESSION 2015	CP 1	CP 2	CP 3	CP 4	CP 5
G + F	12.05	12.76	12.97	13.10	13.30
Garçons	12.42	13.41	12.80	13.64	13.37
Filles	11.42	12.58	13.08	12.30	13.21



Constats :

- La CP1, la CP2 et la CP4 donnent lieu à des écarts importants de moyenne selon le sexe (meilleure moyenne pour les garçons)

9.2.4. La fréquentation des APSA



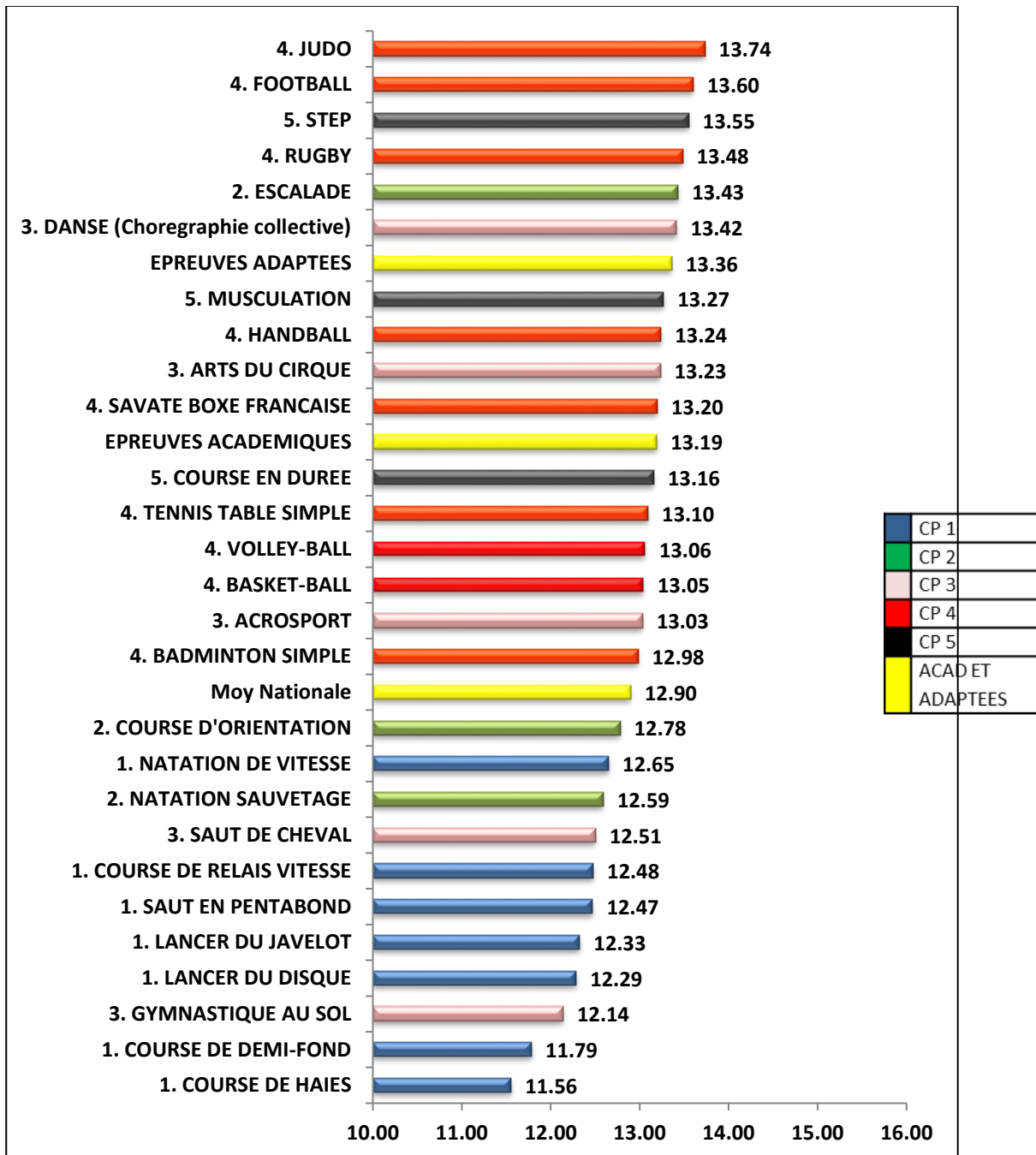
Fréquentation des APSA (filles et garçons confondus)

Constats concernant la fréquentation globale des APSA :

- Cette fréquentation reste similaire à celle des trois dernières années
- La sur représentation des APSA musculation, badminton et course de demi-fond.

9.2.5. Les moyennes par APSA

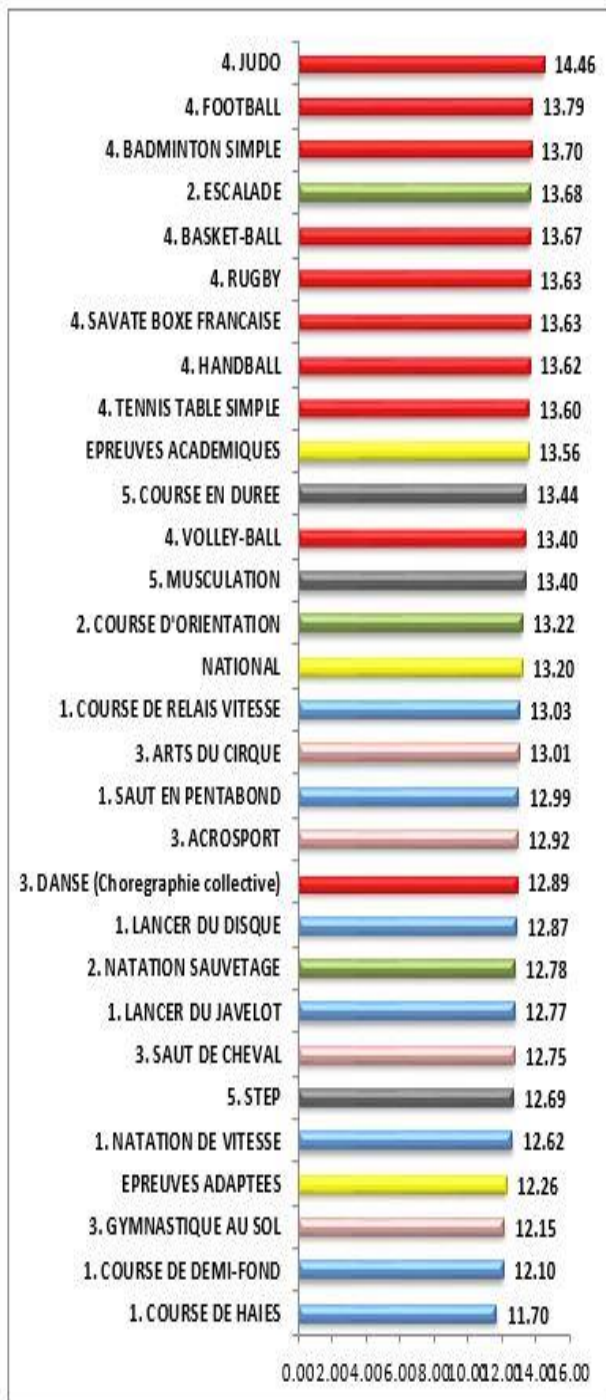
Moyennes globales



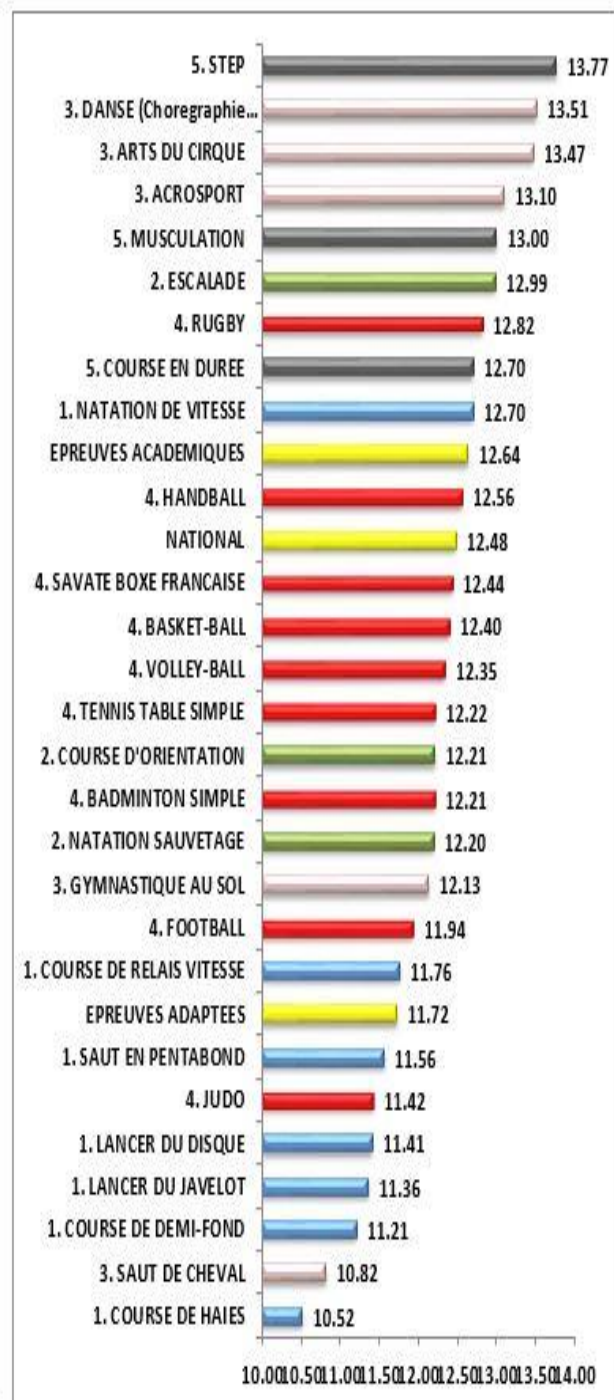
Constats :

- Moyennes relativement stables par rapport aux dernières années

Moyennes garçons et filles

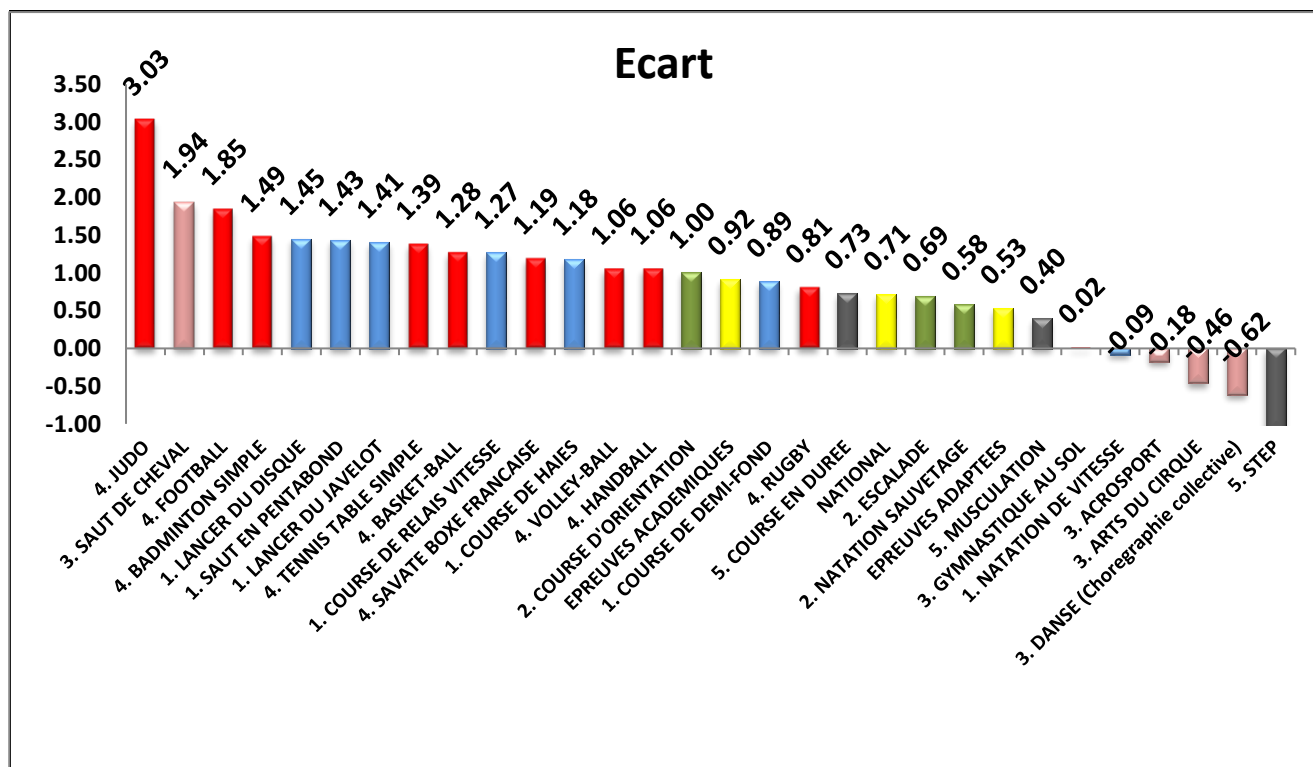


Moyennes Garçons



Moyennes filles

Les écarts de moyennes garçons-filles par APSA

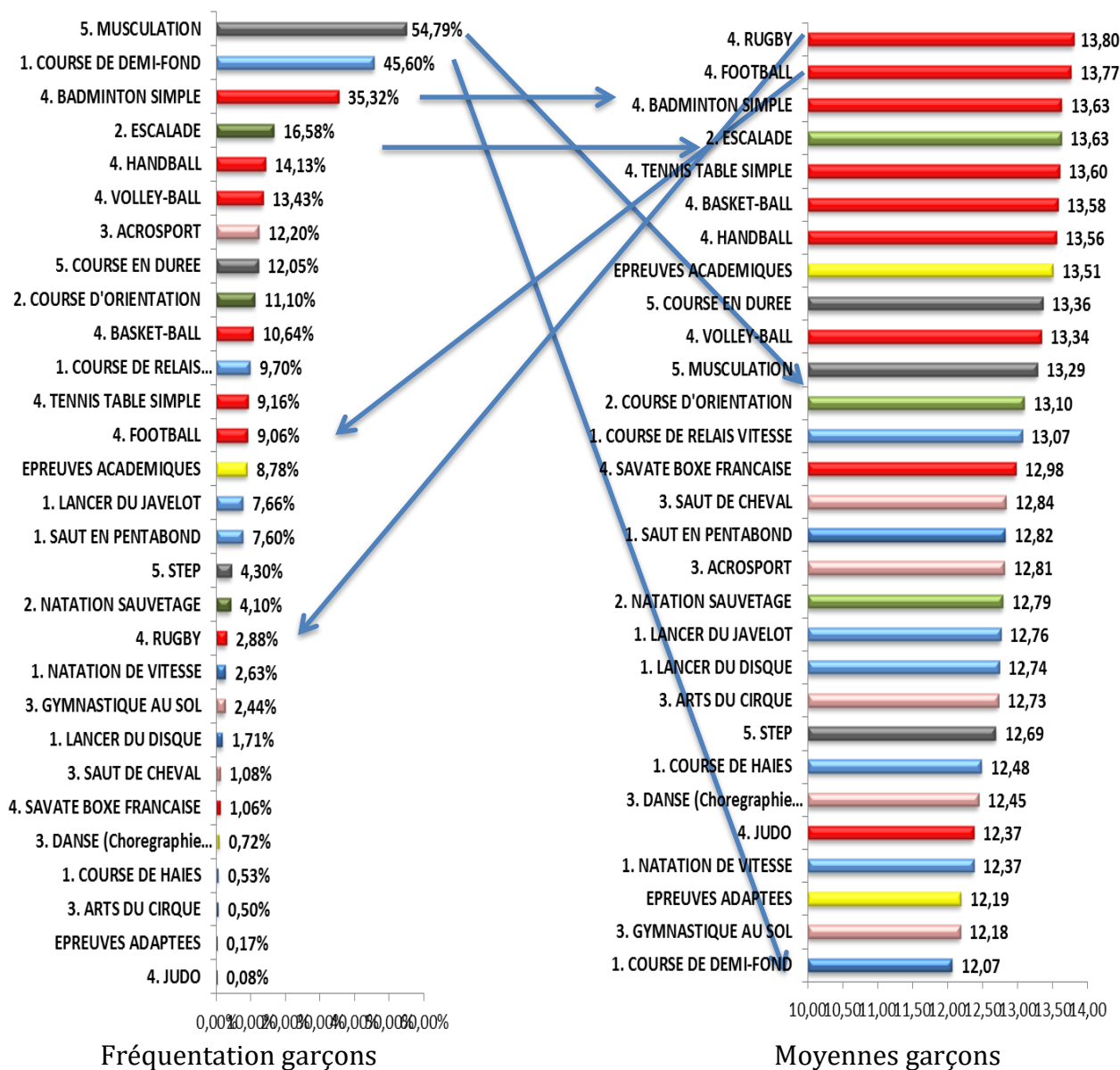


Constats :

- Les garçons obtiennent des meilleures moyennes que les filles dans presque toutes les APSA

9.2.6. Liens fréquentation – moyennes

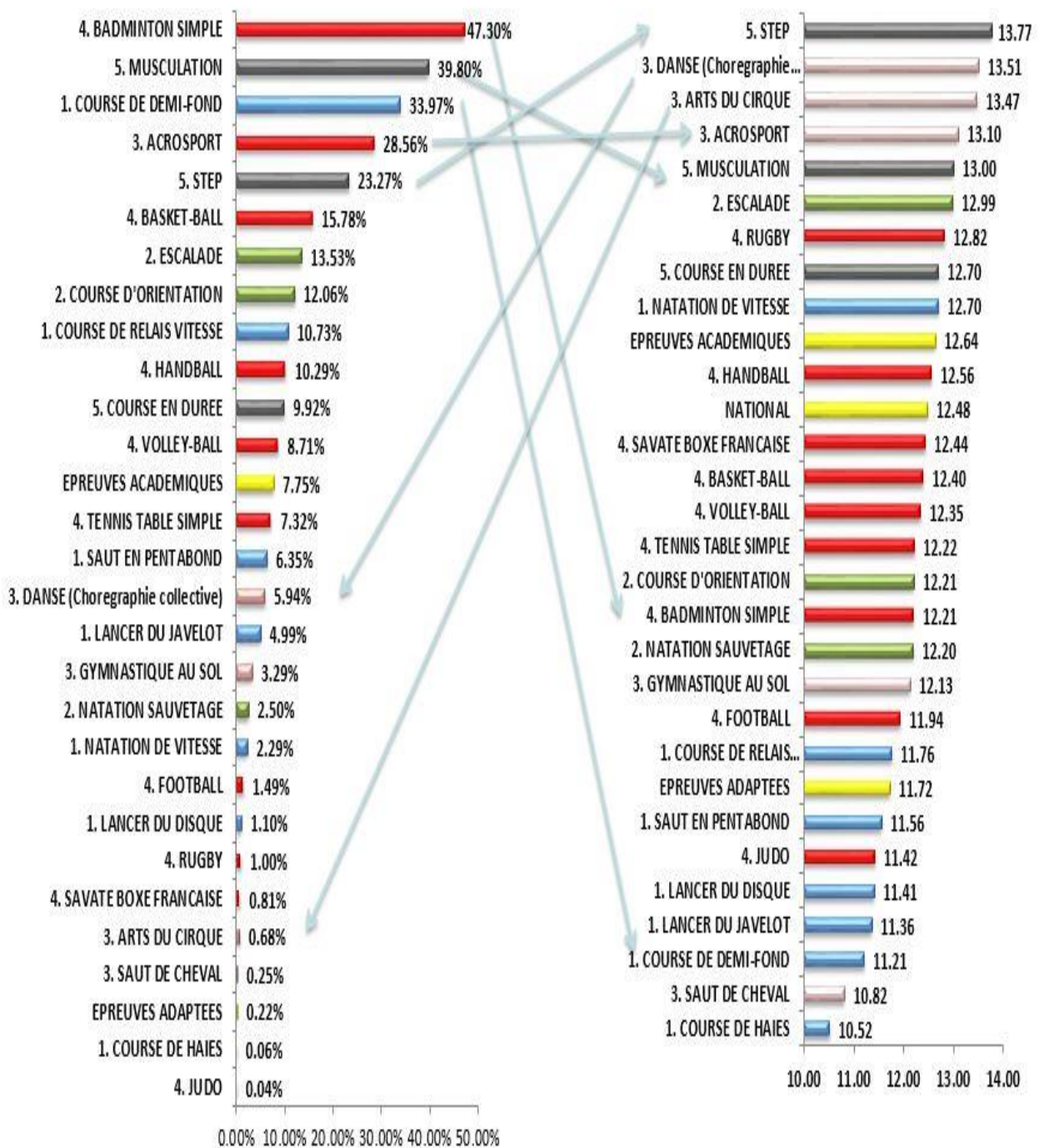
Garçons



Constat :

- La course de demi-fond qui est très fréquentée présente la moyenne la plus basse.
- Par contre le badminton et l'escalade qui sont très fréquentés présentent une moyenne parmi les plus élevées

Filles



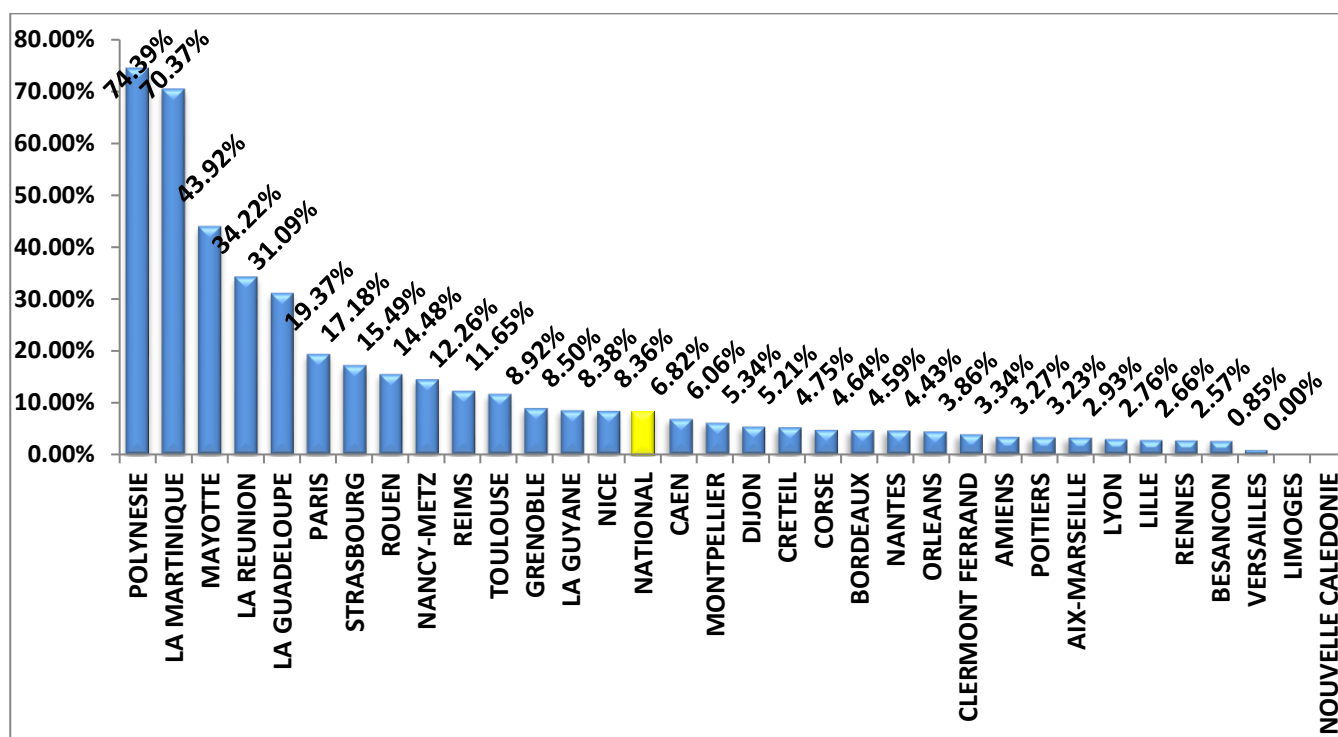
Fréquentation filles

Moyennes filles

Constats :

- La course de demi-fond qui est très fréquentée présente une moyenne faible.
- Par contre le step et l'acroSPORT qui sont également très fréquentés présentent des moyennes élevées

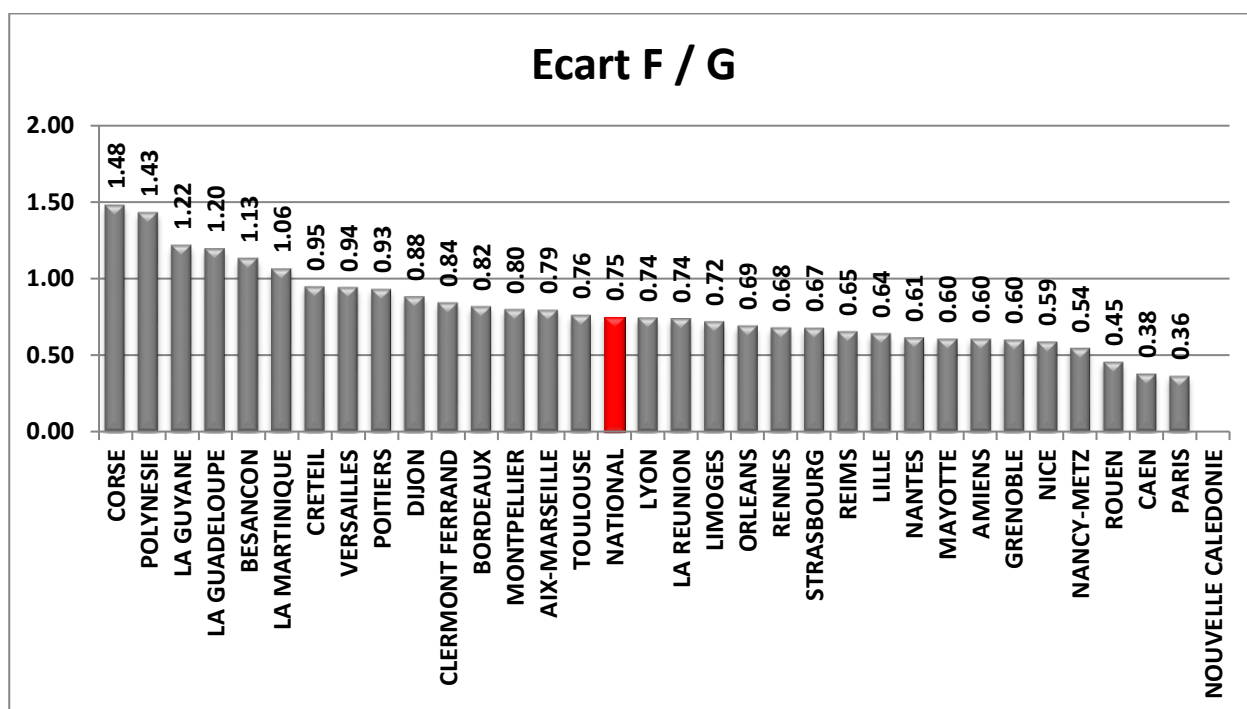
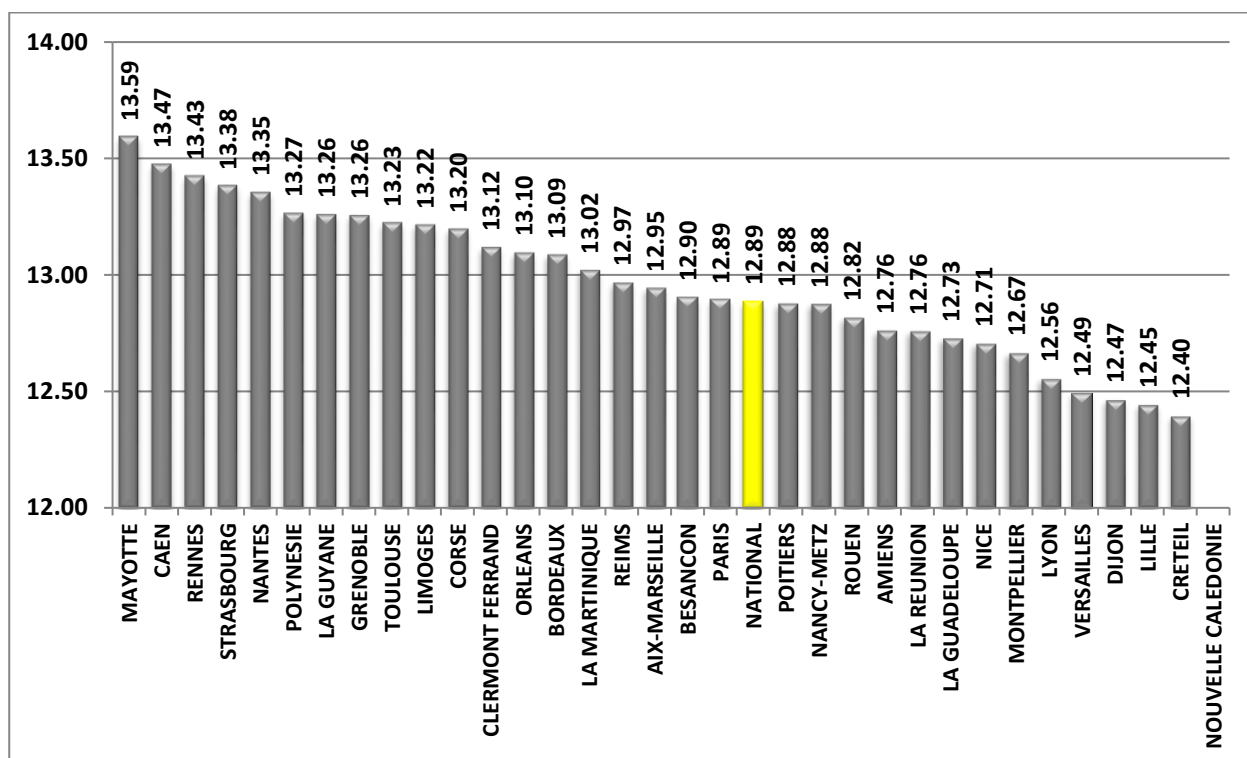
9.2.7. La fréquentation des APSA de la liste académique



Constats :

- La fréquentation des APSA de la liste académique est très variable selon les académies
- Cette fréquentation est très importante dans les académies ultra-marines

9.2.8. Les moyennes selon les académies



Constat :

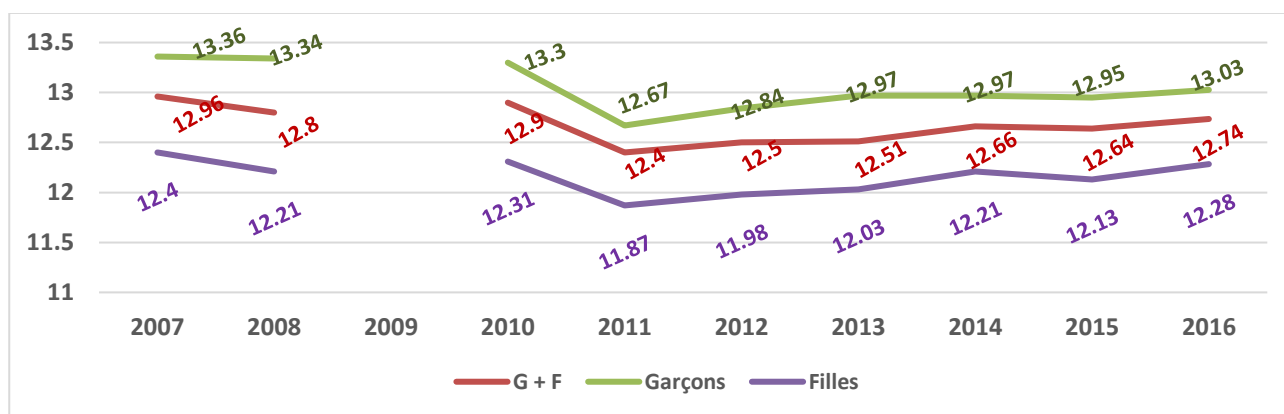
- Les écarts filles-garçons diffèrent selon les académies. Il est plus important dans les académies ultra-marines

9.3. CAP-BEP : enseignement commun CCF

9.3.1. Les moyennes 2016 et leur évolution / aux années précédentes

CAP BEP	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
G + F	12.96	12.8		12.9	12.4	12.5	12.51	12.66	12.64	12.74
Garçons	13.36	13.34		13.3	12.67	12.84	12.97	12.97	12.95	13.03
Filles	12.4	12.21		12.31	11.87	11.98	12.03	12.21	12.13	12.28
ECART F / G	-0.96	-1.13		-0.99	-0.8	-0.86	-0.94	-0.76	-0.81	-0.75

Évolution des moyennes



Constats concernant l'évolution des moyennes :

- la moyenne globale a diminué de 0,22 point en 10 ans. Elle demeure stable selon les années
- cette diminution est plus importante chez les garçons (diminution de 0,33 point) que chez les filles (diminution de 0,12 point)
- l'écart filles-garçons fluctue selon les années.

9.3.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes

Évolution de la fréquentation des CP

CAP BEP (G et F)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
CP 1	27.87%	28.13%		28.31%	24.99%	22.62%	23.81%	23.39%	23.04%	22.69%
CP 2	4.32%	4.70%		5.35%	10.12%	10.31%	9.66%	10.41%	10.51%	10.76%
CP 3	6.99%	6.87%		5.69%	10.61%	10.17%	9.61%	9.49%	9.46%	9.59%
CP 4	47.94%	46.16%		46.38%	32.21%	31.47%	31.18%	31.19%	30.93%	30.77%
CP 5	9.29%	11.31%		13.78%	19.67%	22.03%	22.51%	22.32%	23.32%	23.50%

Évolution de la fréquentation des CP

Constats concernant l'évolution des fréquentations des CP

- les modifications pour les examens 2011 du CAP-BEP (obligation de trois APSA appartenant à trois CP différente) ont eu un impact différent selon les CP concernant leur fréquentation
- la fréquentation de la CP1 se stabilise depuis 2012 entre 22.62% et 23.81%.
- la fréquentation de la CP2 augmente régulièrement depuis 2011.
- la fréquentation de la CP3 a augmenté de 3% en 10 ans. Elle reste néanmoins la moins fréquentée des CP par les garçons (6.58%).
- la fréquentation de la CP4 a diminué de 17% en 10 ans. Elle semble se stabiliser aux alentours de 30.70%.
- la fréquentation de la CP5 a été multipliée par 2,5 en 10 ans. Elle semble se stabiliser aux alentours de 23.50%.

Fréquentation 2015 des CP selon le sexe

CAP BEP SESSION 2016	CP 1	CP 2	CP 3	CP 4	CP 5
G + F	22.69%	10.76%	9.59%	30.77%	23.50%
Garçons	24.72%	10.90%	6.58%	31.31%	23.58%
Filles	19.46%	10.52%	14.25%	29.84%	23.30%

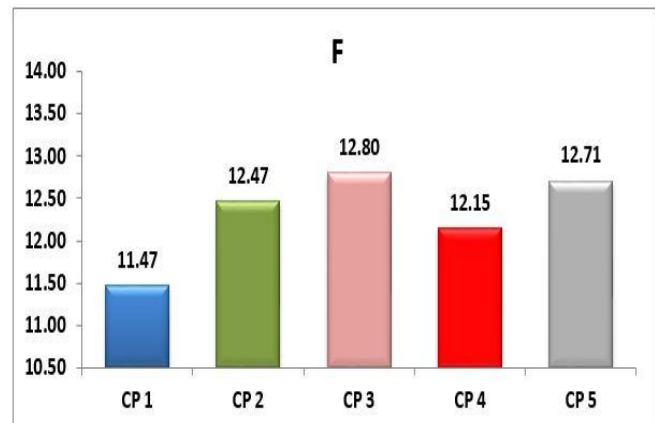
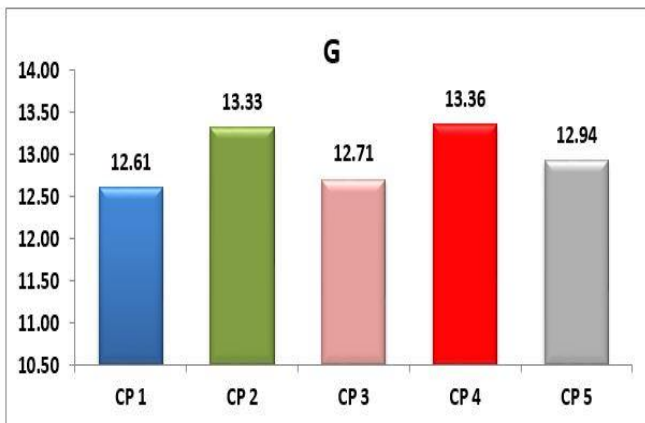
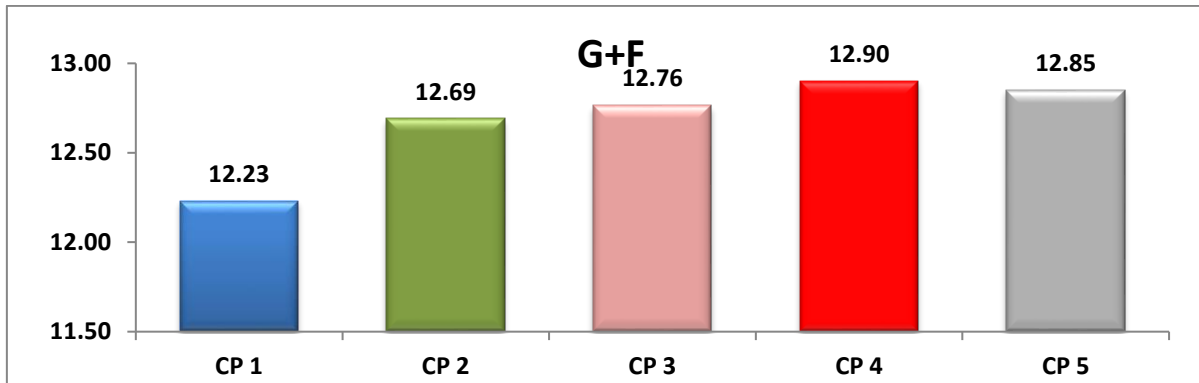
Fréquentation filles-garçons des CP – 2016 (pourcentages exprimés sur 100)

Constats :

- Comme pour les bac GT et pro, les filles investissent plus la CP3 que les garçons

9.3.3. Les moyennes par CP

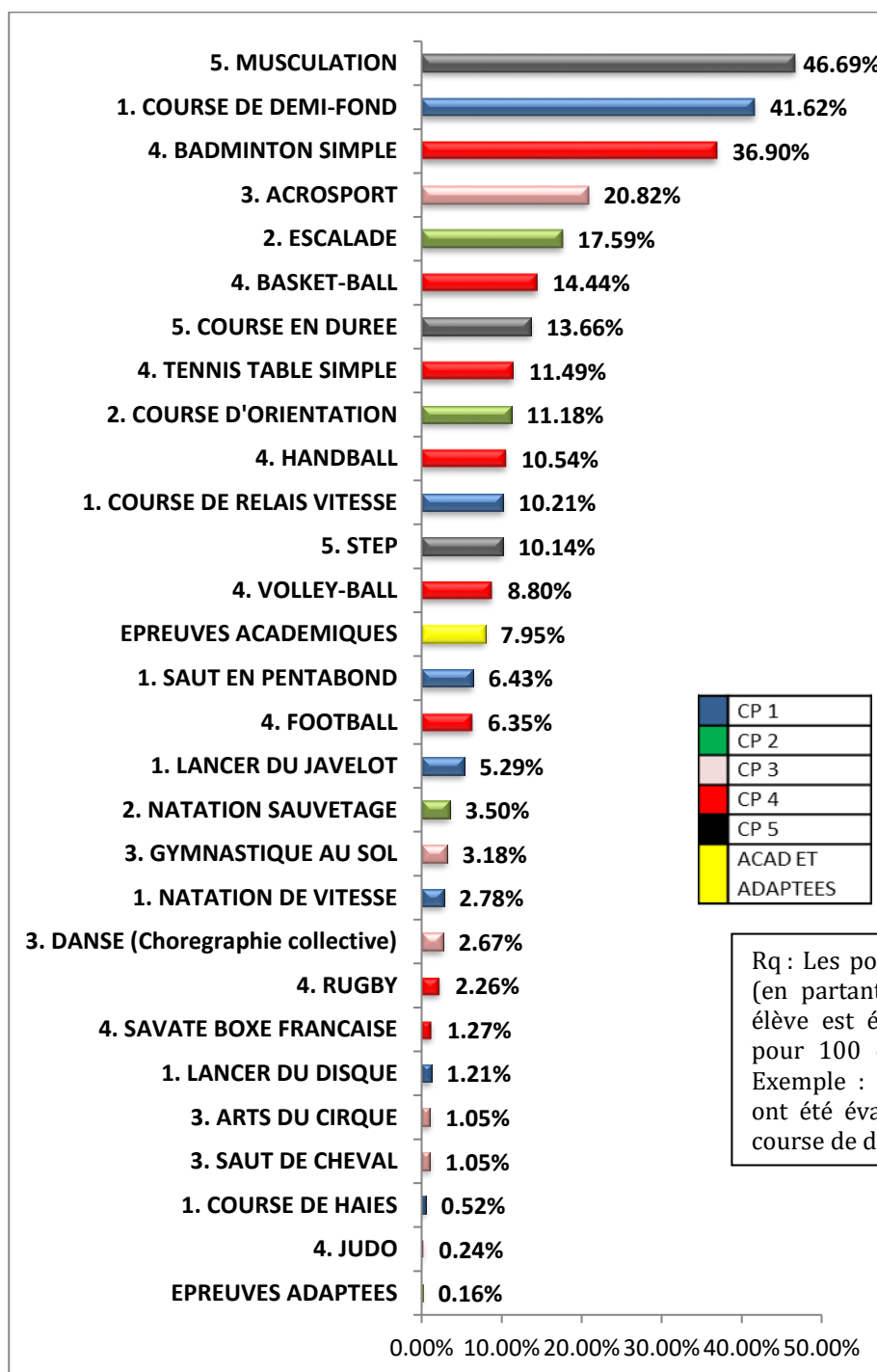
CAP BEP SESSION 2016	CP 1	CP 2	CP 3	CP 4	CP 5
G + F	12.23	12.69	12.76	12.90	12.85
Garçons	12.61	13.33	12.71	13.36	12.94
Filles	11.47	12.47	12.80	12.15	12.71



Constats :

- Comme pour les autres examens, la CP1, la CP2 et la CP4 donnent lieu à des écarts importants de moyenne selon le sexe (meilleure moyenne pour les garçons)

9.3.4. La fréquentation par APSA

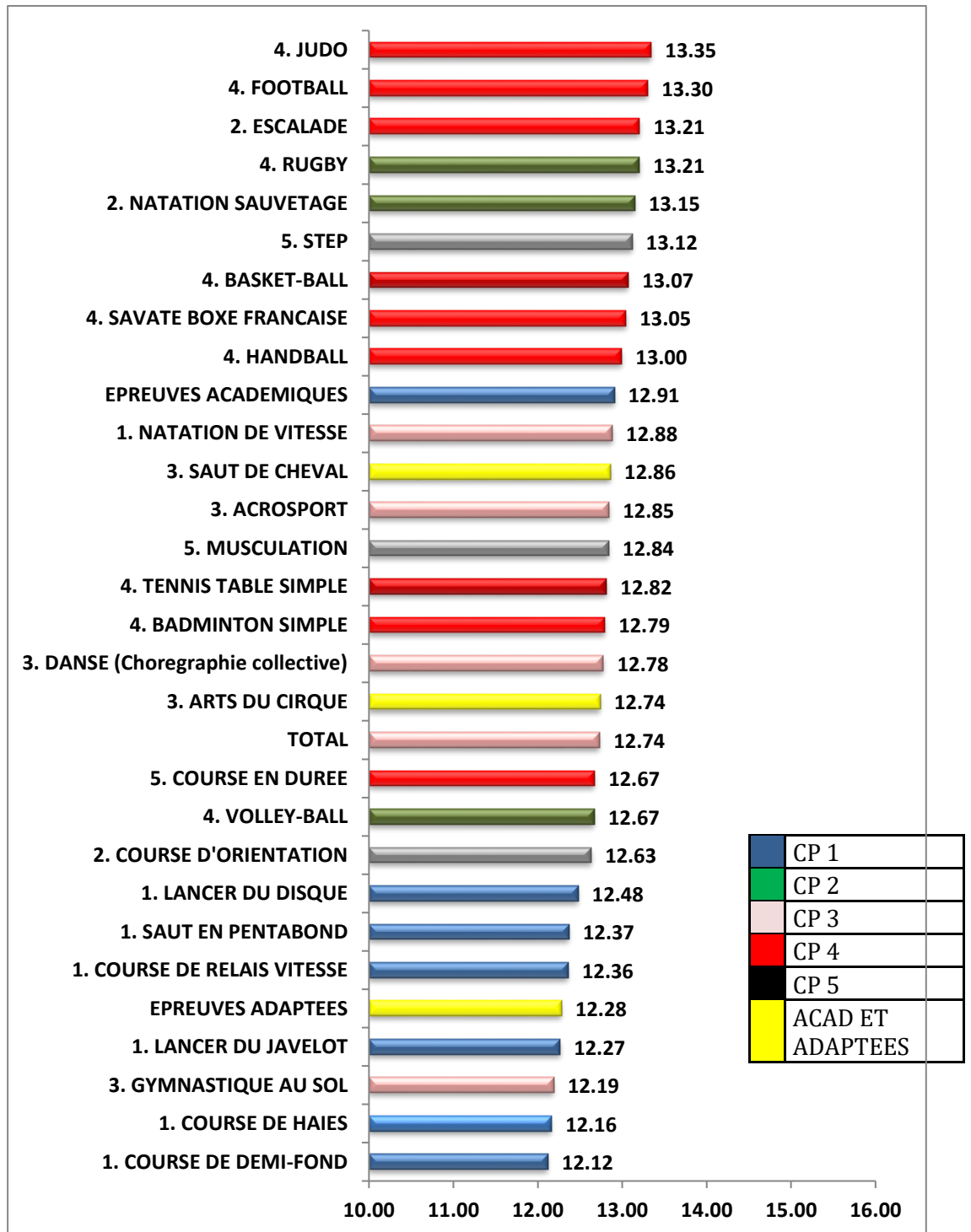


Fréquentation filles-garçons confondus

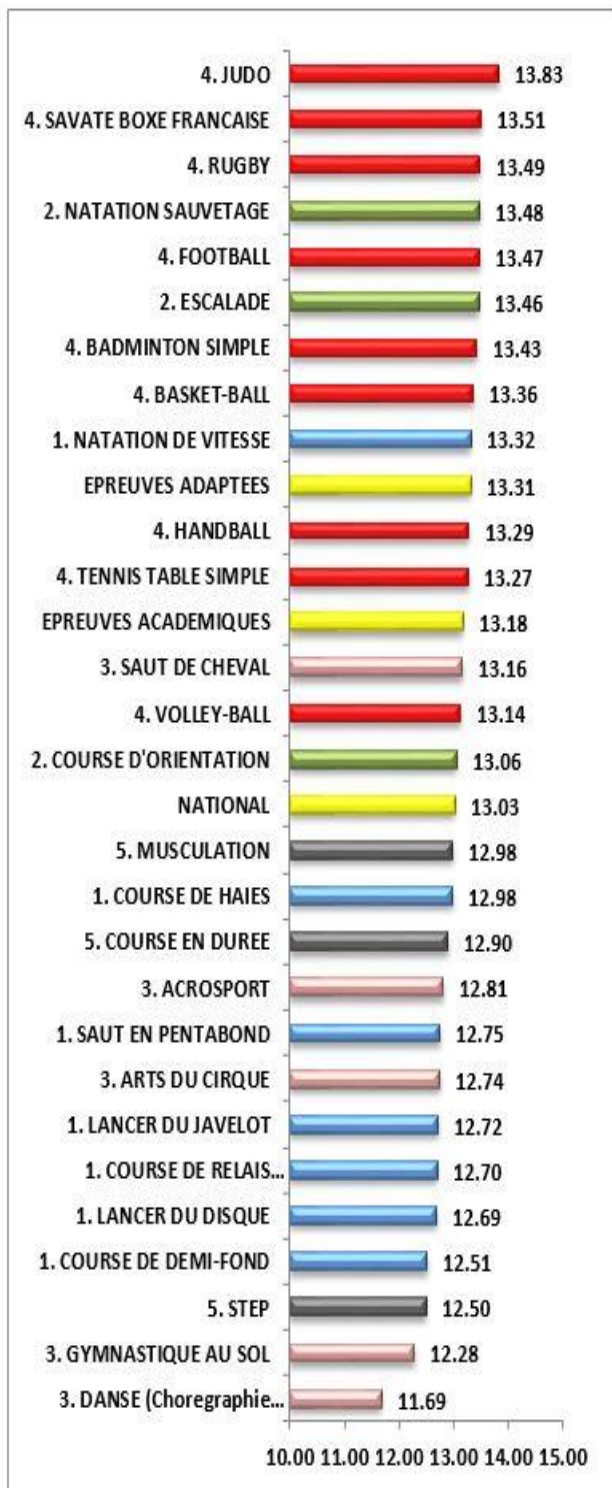
Constats concernant la fréquentation globale des APSA :

- Cette fréquentation est similaire à celle des trois dernières années
- Fréquentation extrêmement différente selon les APSA (sur-représentation de la musculation, course de demi-fond et badminton)

9.3.5. *Les moyennes par APSA*



Moyennes garçons et filles

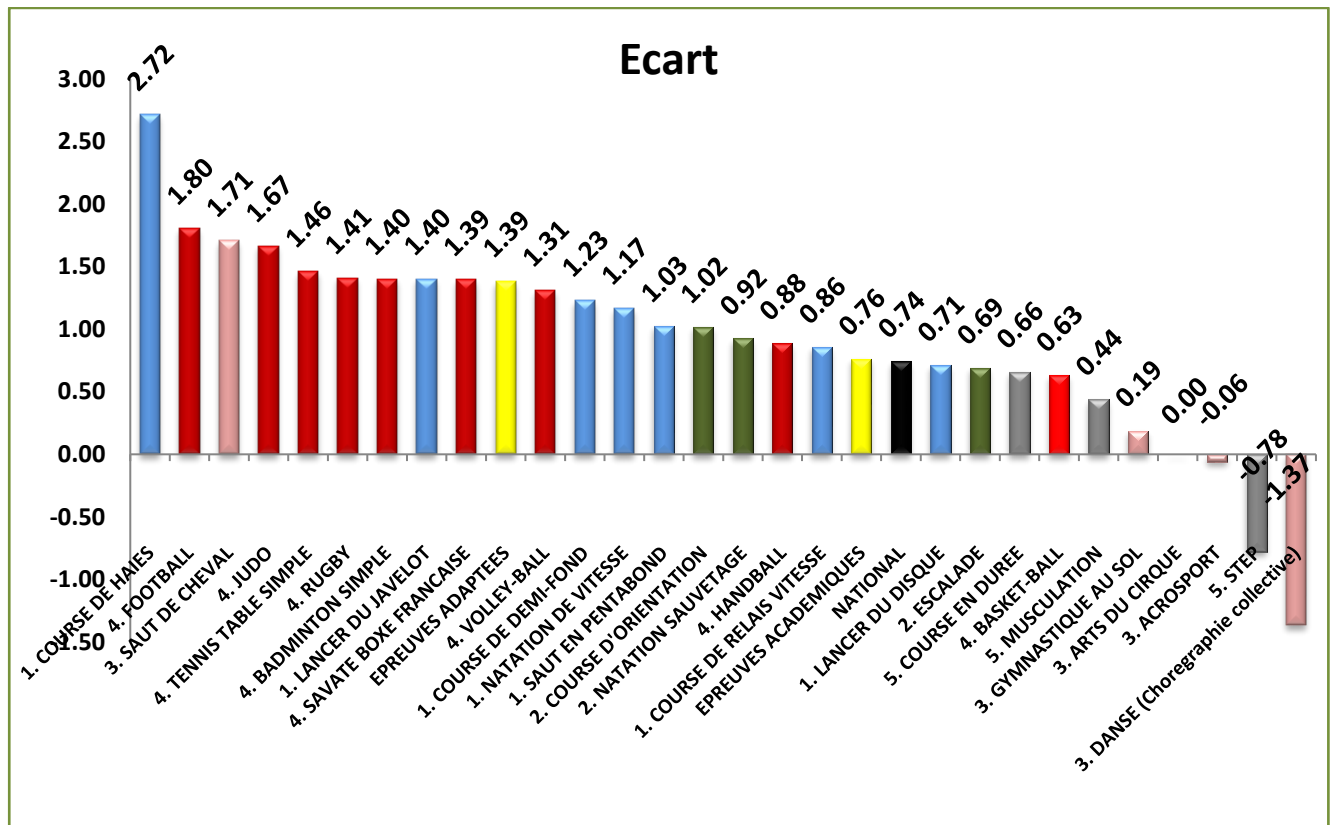


Moyennes Garçons



Moyennes filles

Les écarts de moyenne garçons-filles par APSA :

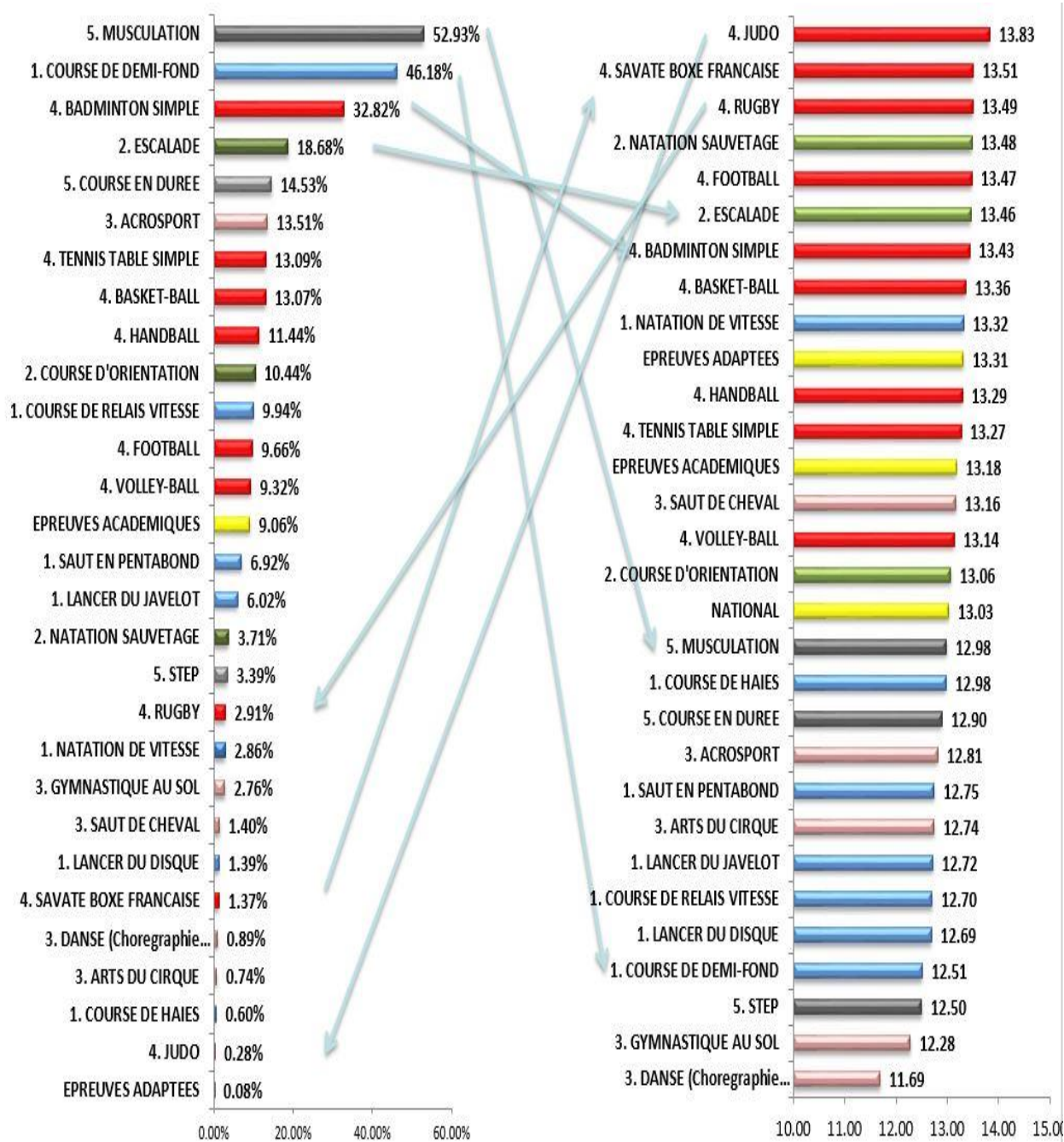


Constats :

- Les différences de moyennes entre garçons et filles sont importantes (à l'avantage des garçons) dans une grande majorité d'APSA
- Les filles obtiennent de meilleures moyennes dans seulement trois APSA

9.3.6. Liens fréquentation – moyenne

Garçons



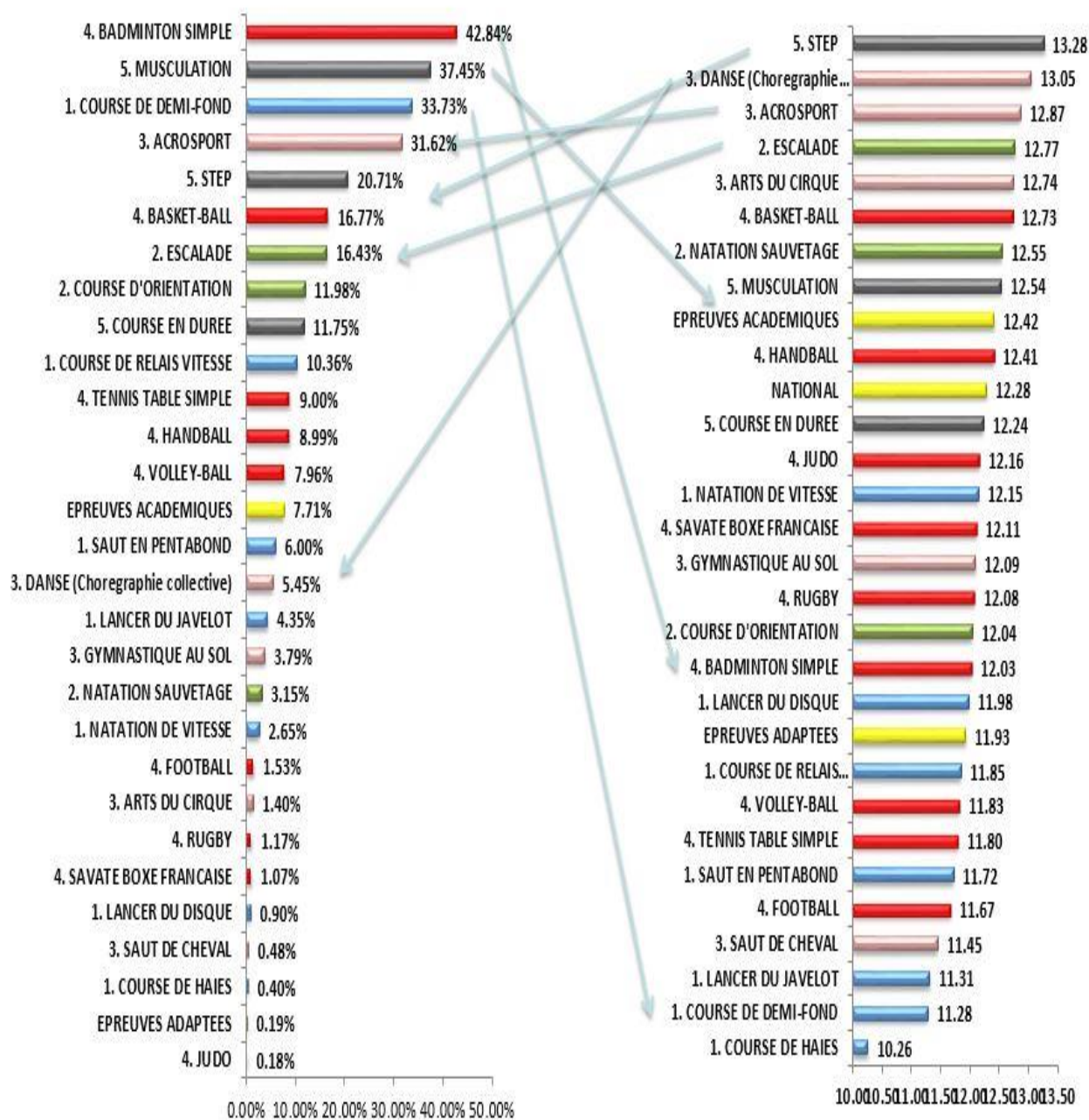
Fréquentation garçons

Moyennes garçons

Constats :

- La course de demi-fond fréquentée (46.18%) présente une des moyennes les plus basses.
- Par contre le badminton et l'escalade qui sont également très fréquentés présentent une moyenne parmi les plus élevées

Filles



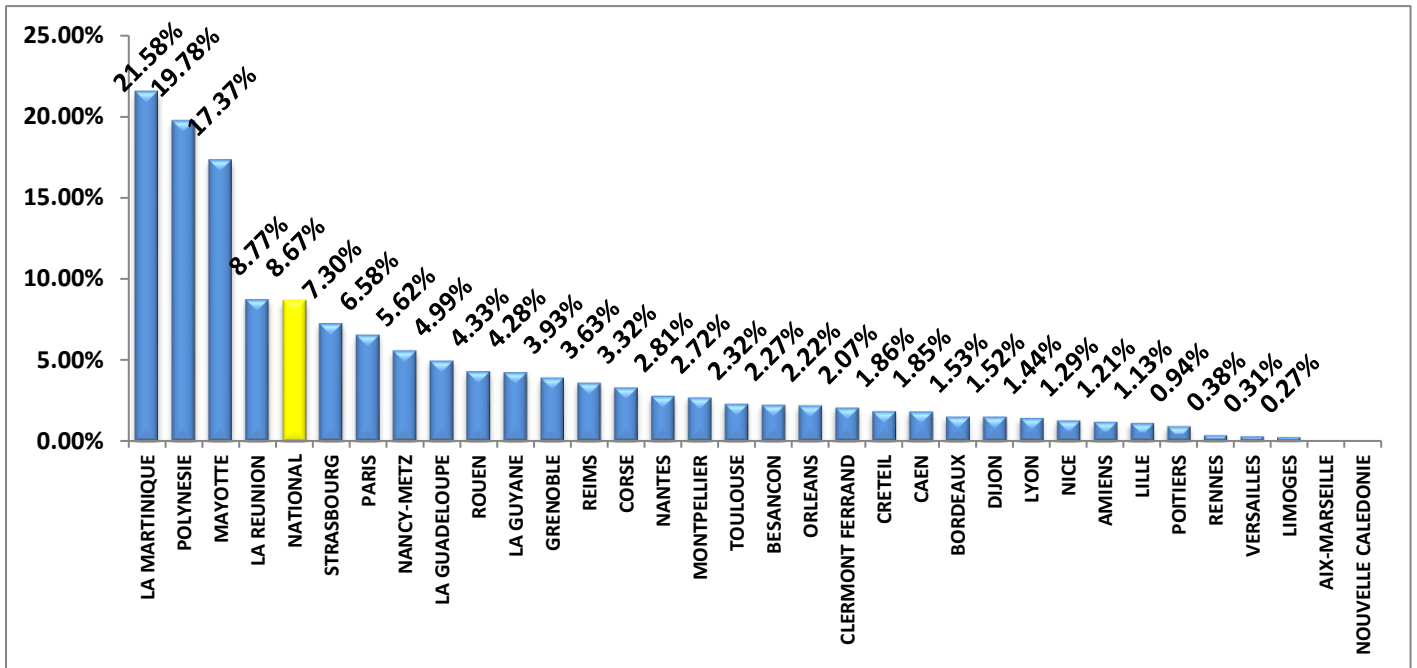
Fréquentation filles

Moyennes filles

Constats :

- La course de demi-fond (33.73%) et le badminton (42.84%) très fréquentés présentent des moyennes faibles (11.28 et 12.03).
- Par contre le step (20.71%) et l'acrosport (31.62%) qui sont également très fréquentés présentent des moyennes élevées (13.28 et 12.87).

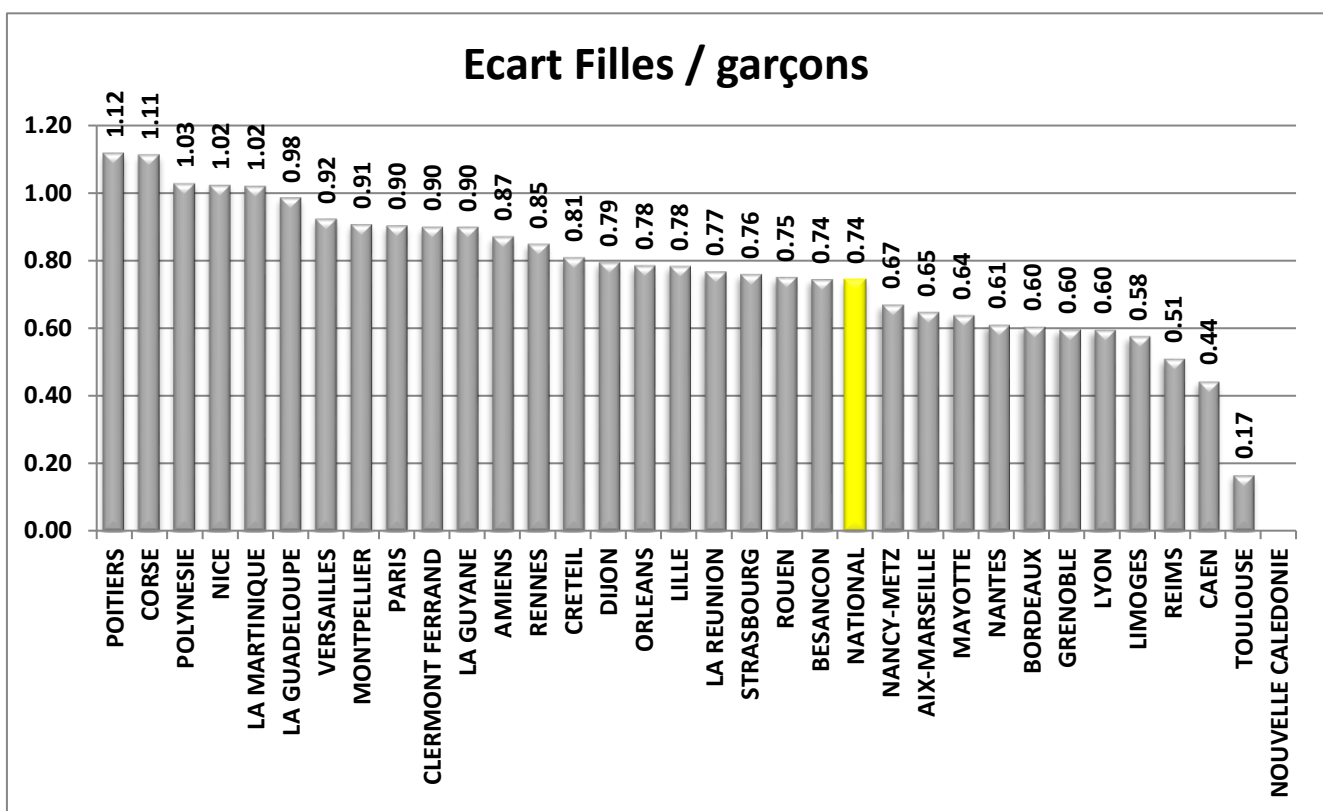
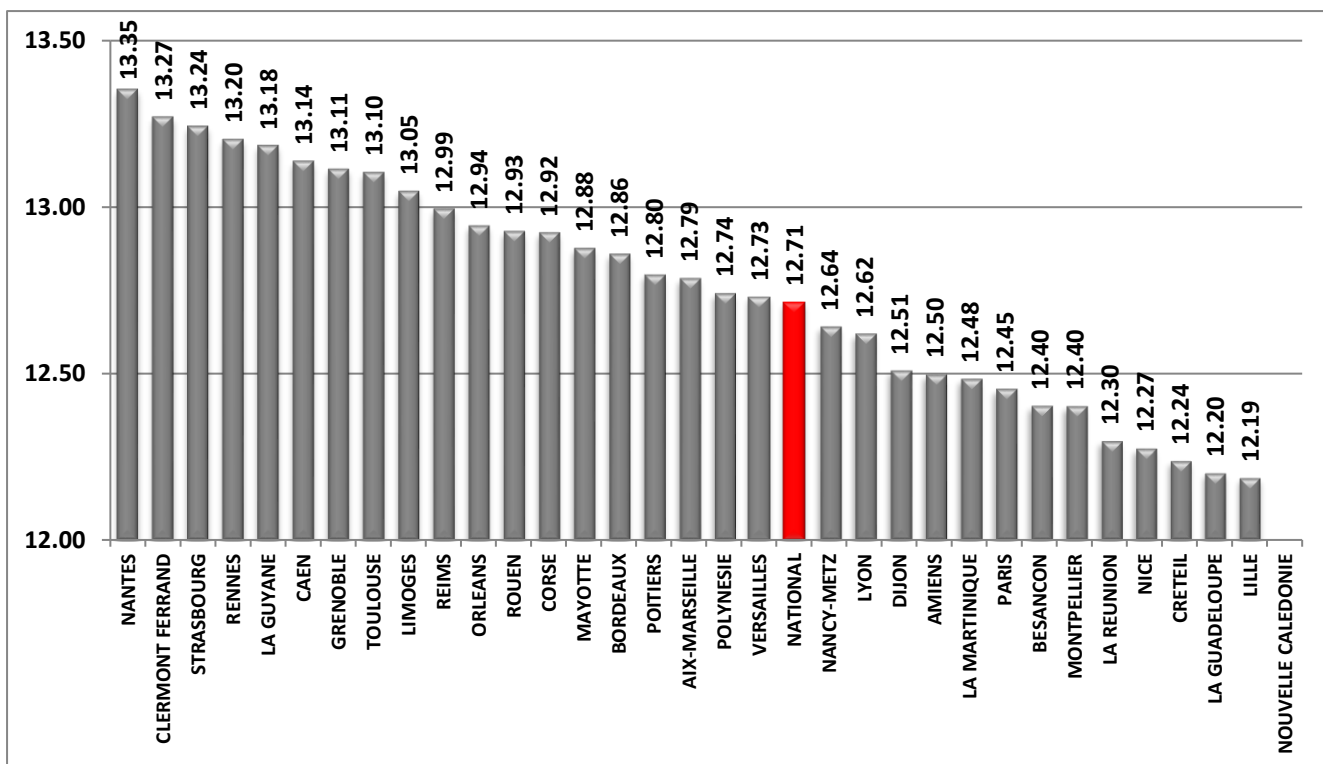
9.3.7. La fréquentation des APSA de la liste académique



Constats :

- La fréquentation des APSA de la liste académique est très variable selon les académies.
- Cette fréquentation est très importante dans les académies ultra-marines.

9.3.8. Les moyennes selon les académies



10. Enseignement commun : Contrôle Ponctuel -- Résultats nationaux

10.1. Baccalauréats G/T

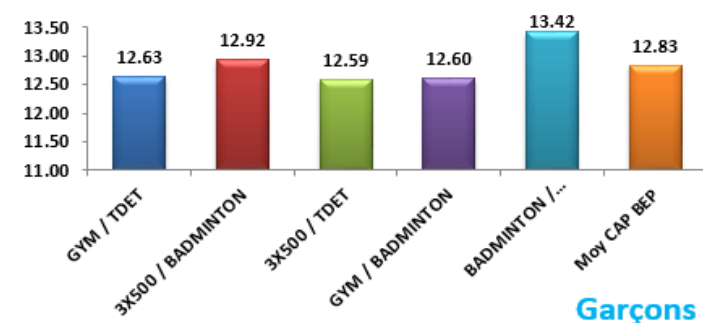
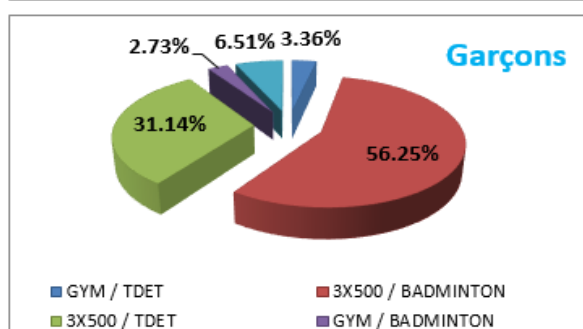
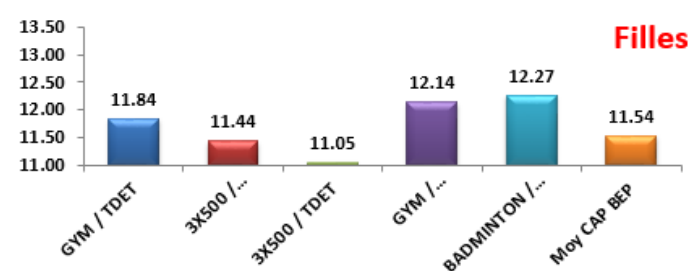
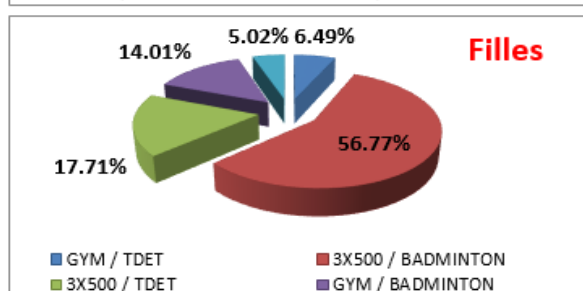
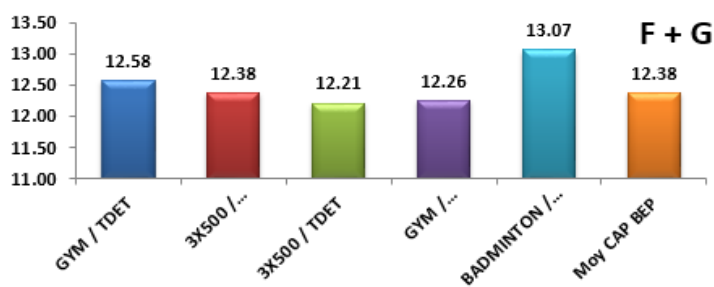
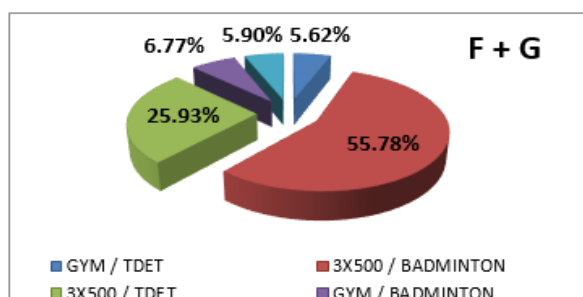
10.1.1. Les moyennes globales

BAC G ET T	2012	2013	2014	2015	2016
G + F	11,90	11,60	12,14	11,90	11,54
Garçons	12,52	12,17	12,50	12,14	11,95
Filles	11,30	10,88	11,62	11,50	11,01
ECART FILLES GARÇONS	-1,22	-1,29	-0,88	-0,91	-0,94

Constat :

- Les moyennes sont relativement stables depuis 5 ans. Elles fluctuent légèrement selon les années.

10.1.2. Les moyennes et fréquentations par binôme d'activités



10.2. Baccalauréats professionnels

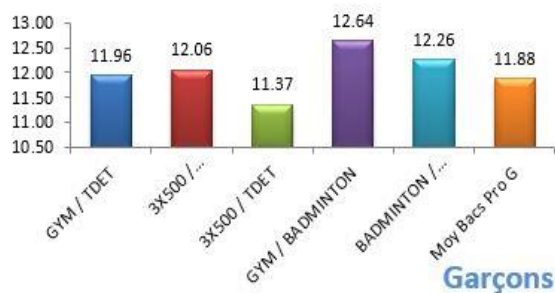
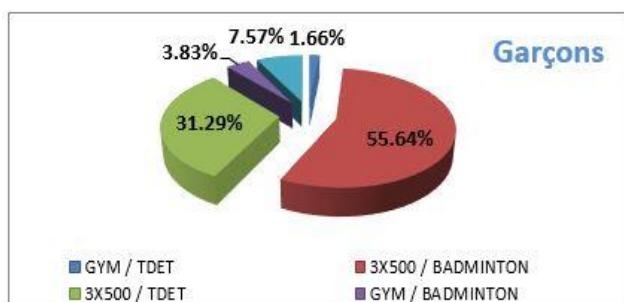
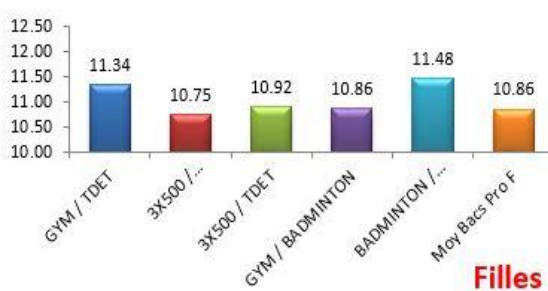
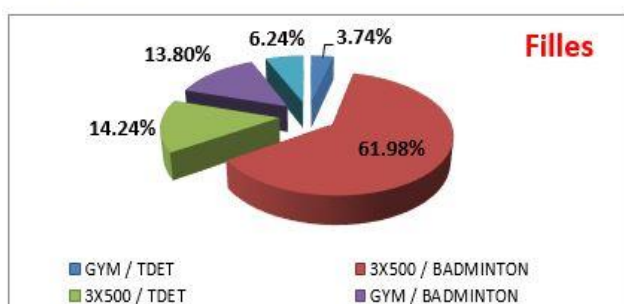
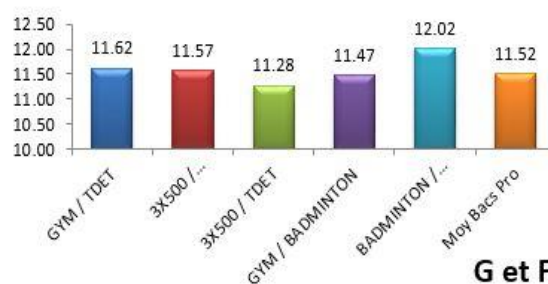
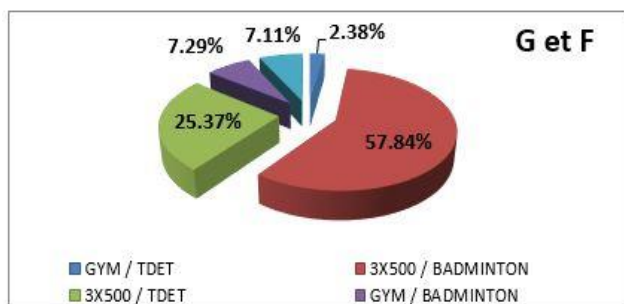
10.2.1. Les moyennes globales

BAC Pro	2012	2013	2014	2015	2016
G + F	11,90	12,30	12,02	11,58	11,52
Garçons	12,52	12,44	12,40	11,81	11,88
Filles	11,30	11,28	11,28	11,15	10,86
ECART FILLES GARÇONS	-1,21	-1,16	-1,12	-0,66	-1,02

Constats :

- L'écart entre la moyenne des filles et celle des garçons reste supérieure à 1 point depuis 5 ans (sauf en 2015 -0.66).

10.2.2. Les moyennes et fréquentations par binôme d'activités



10.3. CAP-BEP

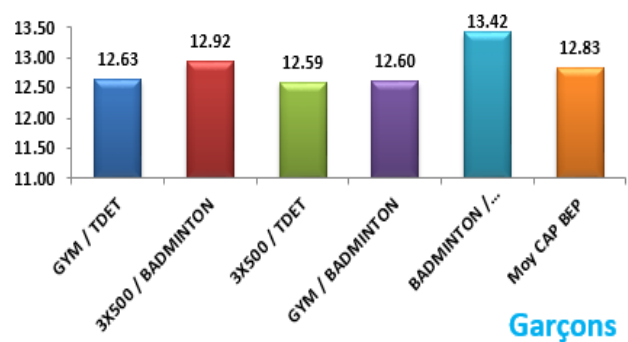
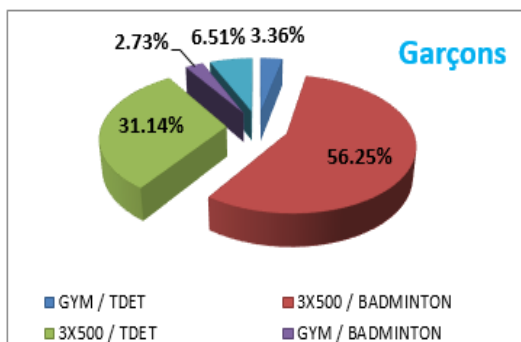
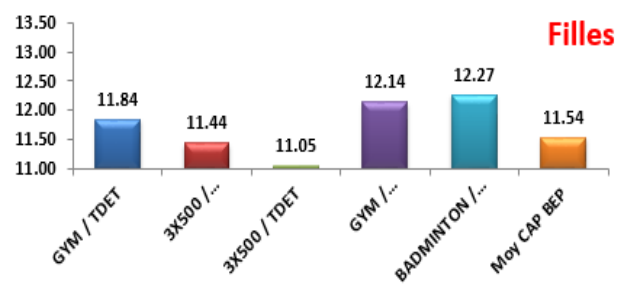
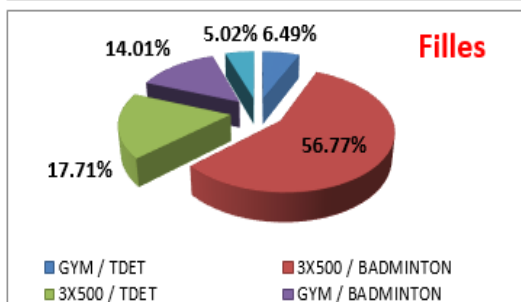
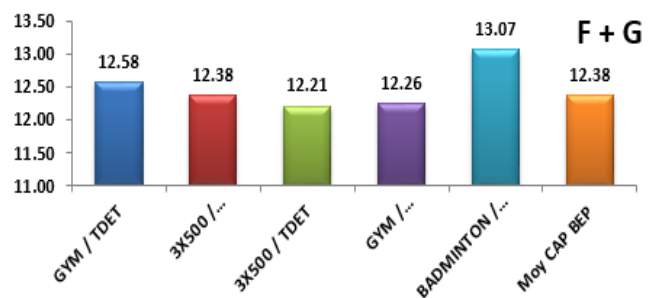
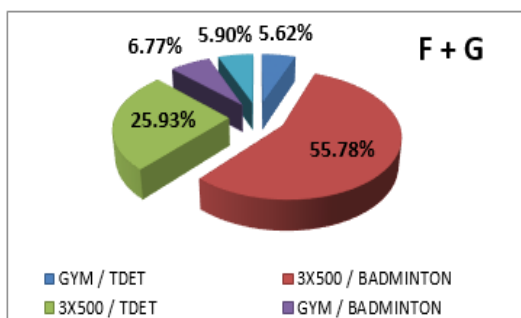
10.3.1. Les moyennes globales

CAP BEP	2012	2013	2014	2015	2016
G + F	11,90	12,46	12,40	12,21	12,38
Garçons	12,52	12,98	12,78	12,63	12,83
Filles	11,01	11,58	11,75	11,50	11,54
ECART FILLES GARÇONS	-1,51	-1,40	-1,03	-1,13	-1,29

Constats :

- Depuis 2013 les moyennes sont stables.
- L'écart entre les filles et les garçons reste le plus important des examens EPS

10.3.2. Les moyennes et fréquentations par binôme d'activités



10.4. Synthèse enseignement commun : contrôle ponctuel

Les constats réalisés sont globalement les mêmes pour le bac GT, le bac pro et le CAP-BEP.

- Dans le contrôle ponctuel les écarts entre les moyennes des garçons et des filles restent aux alentours de 1 point et sont supérieurs aux écarts constatés lors du contrôle en cours de formation.
- Les deux binômes comprenant le « 3x500 » sont surreprésentés (plus de 80%).
- Les deux binômes présentant la gymnastique sont sous-représentés pour les garçons.
- Le binôme Badminton-Sauvetage bien que peu représenté présente la moyenne la plus haute.

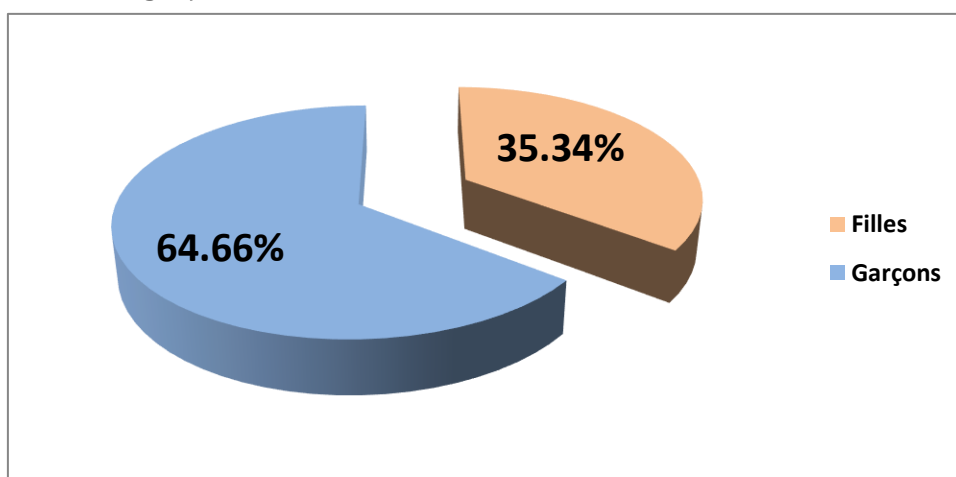
11. Épreuve facultative

11.1. Contrôle en Cours de Formation (30 académies)

Moyennes

CCF Facultatif	2014	2015	2016
G + F	15,96	14,29	15.11
Garçons	16,09	14,48	15.12
Filles	15,96	13,96	15.10
ECART FILLES GARÇONS	-0,13	-0,52	-0.02

Fréquentation filles-garçons



Constats :

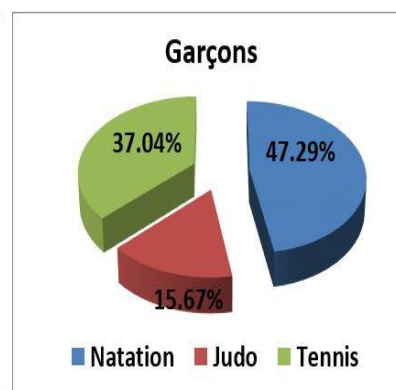
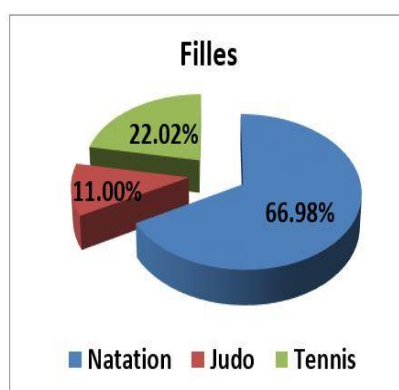
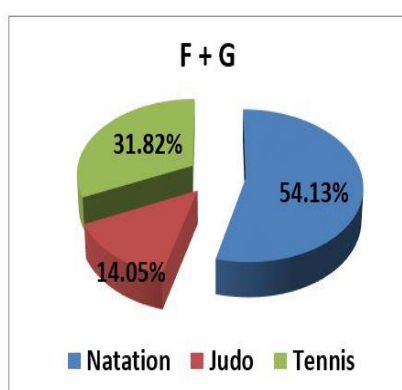
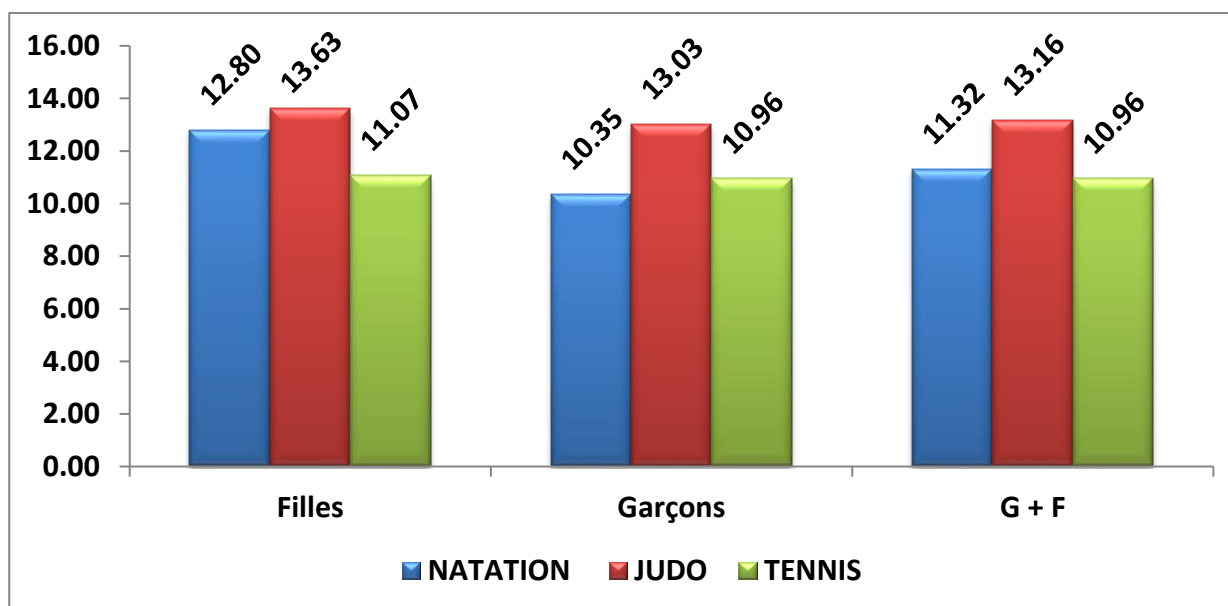
- Les filles représentent un tiers des élèves engagés dans l'option facultative en CCF

11.2. Contrôle en ponctuel

11.2.1. Les moyennes et fréquentations par APSA

Ces moyennes ont été calculées sur la base des 32 académies ayant remonté les informations concernant le contrôle en ponctuel (soit 43 219 élèves).

Ponctuel Facultatif	2014	2015	2016
G + F	12,54	11,81	11.58
Garçons	11,38	11,31	11.06
Filles	11,86	12,46	12.37
ECART FILLES GARÇONS	-0,48	-1.15	-1.31



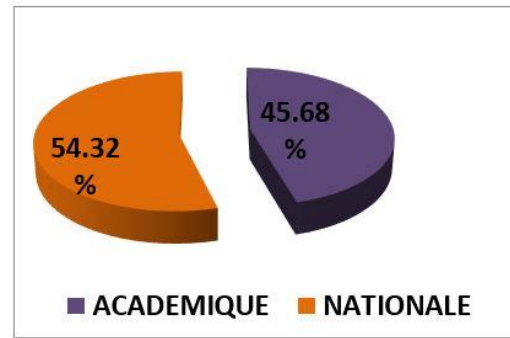
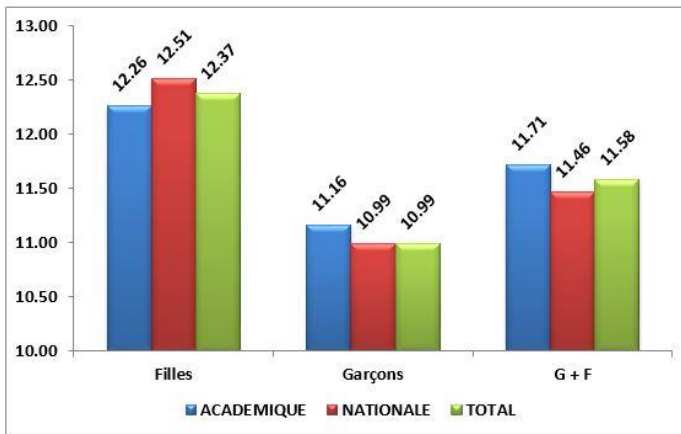
Les constats sont globalement les mêmes que ceux de l'année dernière :

- Les moyennes sont nettement moins élevées qu'en CCF (-3.53 points)
- Les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons dans toutes les APSA, avec un écart particulièrement remarquable en natation.
- Le tennis présente la moyenne la plus faible.
- Le judo est peu choisi mais présente la moyenne la plus haute.

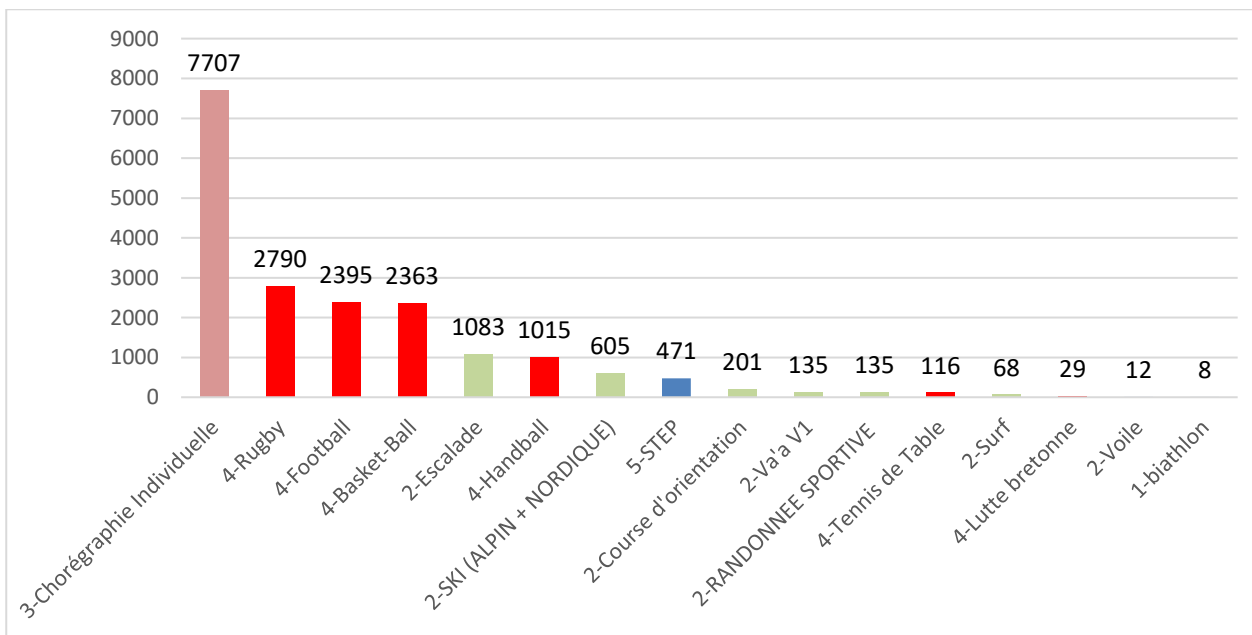
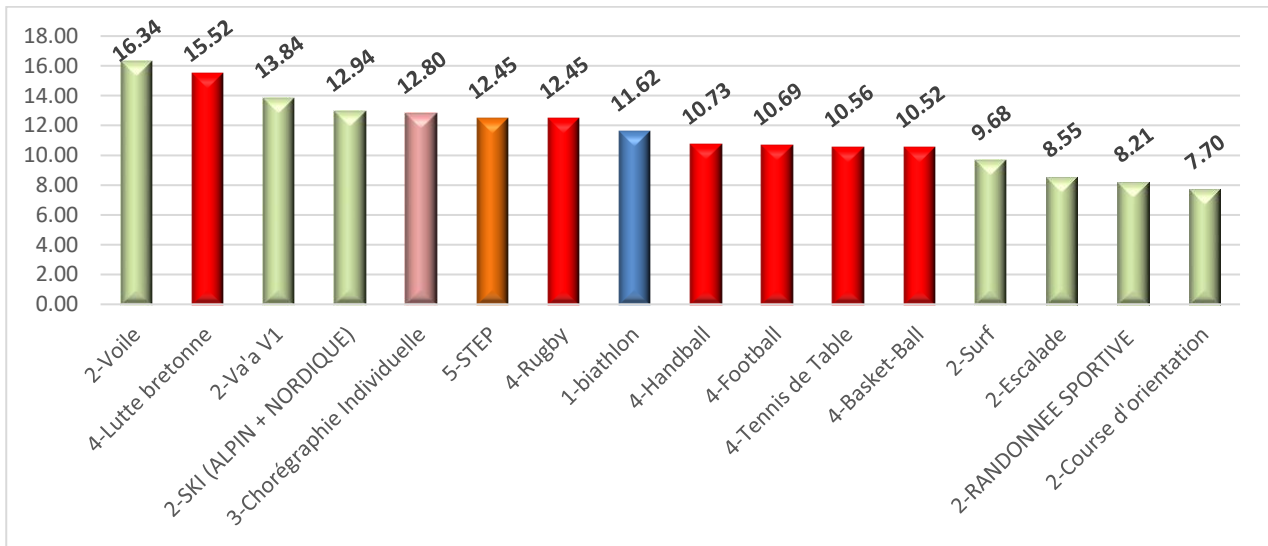
11.2.2. Les APSA académiques

Les constats sont globalement les mêmes que ceux de l'année dernière :

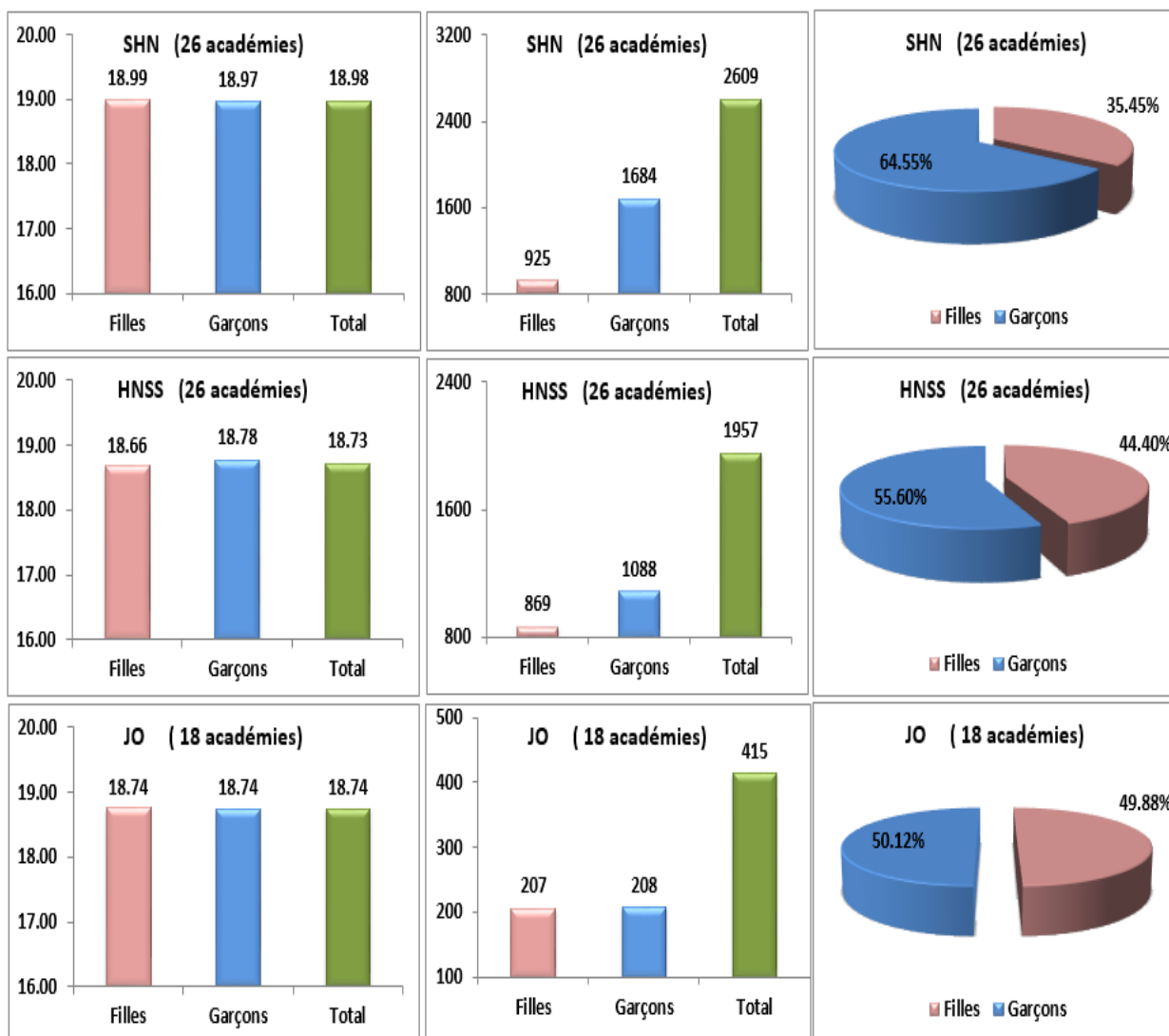
- Les épreuves académiques sont bien représentées
- Les moyennes aux épreuves académiques sont similaires à celles des épreuves nationales



Les moyennes et par APSA :



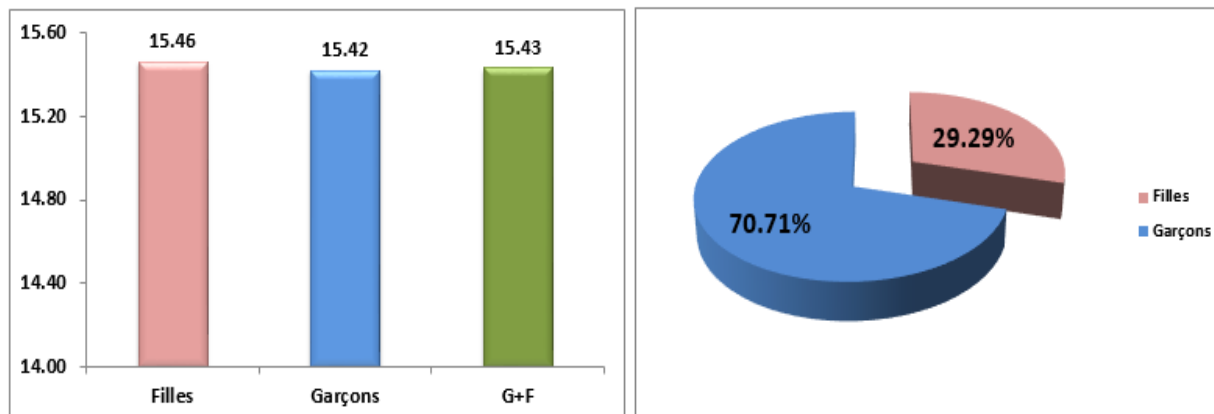
11.2.3. Sportifs de Haut Niveau (SHN) sur liste, Sportif de haut niveau du Sport Scolaire (HNSS) et Jeunes officiels (JO)



Rappels :

- obligation de passer l'épreuve orale pour bénéficier de la note de pratique
- l'intérêt de différencier le contenu de l'oral selon les publics (SHN, podium UNSS, jeunes officiels)

11.3. Enseignement de complément (29 académies)



Les filles et les garçons présentent la même moyenne (+ 0.36)

Les filles représentent 30% des élèves s'engageant dans l'enseignement de complément

Annexe 1 : Grille d'analyse des rapports des commissions académiques session 2016

Nom membre de la commission :

ACADEMIE :

La commission académique		OUI	NON
Une commission académique pour tous les examens			
Des principes d'harmonisation actés en début de réunion			
Harmonisations réalisées	Garçons / Filles		
	Voies (G Tech Pro CAP BEP)		
	Séries (S, ES.....)		
	APSA		
	Etablissements		
Retour aux établissements			

Le retour vers les établissements
Constats et éléments saillants :

Inaptitudes totales, partielles, enseignement adapté			
Nombre d'élèves notés en situation de handicap (MDPH)	Bac GT	Bac Pro	CAP / BEP
Traitement Di + Di +Note	Remarques :		
Inaptitudes Partielles	Remarques :		

Harmonisation et Enseignement Optionnel	OUI	NON
Facultatif CCF		
Enseignement de Complément		

Enseignement Optionnel	Constats et préconisations

Facultatif CCF	
Enseignement de Complément	

Le Ponctuel	Constats et préconisations
Obligatoire	
Facultatif	

Le Haut niveau	Constats et préconisations
SHN	
HNSS	
JO	

AEFE
Constats et éléments saillants :

Réflexions et préconisations pour la session suivante
A destination des établissements :
A destination de la commission nationale :

Autres remarques (rubrique libre)
--

Annexe 2 : Trame du rapport de la commission académique 2017

Rapport de la Commission académique session 2017

Académie de :

1. La commission

- 1.1 Organisation
- 1.2 Logiciel de traitement des notes
- 1.3 Principes d'harmonisation

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et pro

2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- 2.1.1 Observations générales
- 2.1.2 Décisions d'harmonisation
- 2.1.3 Liste académique
- 2.1.4 Inaptitudes et enseignement adapté
- 2.1.5 Réflexions et perspectives

2.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

- 2.2.1 Observations
- 2.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté
- 2.2.3 Réflexions et perspectives

2.3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 2.3.1 Observations générales
- 2.3.2 Réflexions et perspectives

2.4 Enseignement facultatif : contrôle en ponctuel (bac G/T)

- 2.4.1 Observations générales
- 2.4.1 Observations spécifiques concernant les SHN et HNSS
- 2.4.2 Réflexions et perspectives

2.5 Enseignement de complément : contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 2.5.1 Observations générales
- 2.5.2 Réflexions et perspectives

3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- 3.1.1 Observations générales
- 3.1.2 Décisions d'harmonisation
- 3.1.3 Capitalisation des notes
- 3.1.4 Liste académique
- 3.1.5 Inaptitudes et enseignement adapté
- 3.1.6 Réflexions et perspectives

3.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

- 3.2.1 Observations
- 3.2.2 Réflexions et perspectives

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante

- 4.1 A destination des établissements
- 4.2 A destination de la commission nationale

5. Bilan

NB : intégrer l'examen des résultats dans établissements AEFÉ dans les travaux de la commission